17ème ANNEE—No 24 SAMEDI, 25 JUIN 1898 Bureaux : 30, rue de la Fabrique, Québec

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations

Assemblée Législative
1jan98

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

HEBDOMADAIRE

16 PAGES PAR NUMERO

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... UNE PIASTRE
Six mois..... 50 cts
Trois mois..... 25 cts
Pour la France et l'étranger.... 16 fr.
(En incluant les frais de port.)

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS - - - Directeur

POUR L'ADMINISTRATION :

L. J. DEMERS & FRERE
30, RUE LA FABRIQUE
QUEBEC.

QUEBEC

SAMEDI, 25 JUIN 1898

Nous demandons à tous nos lecteurs de nous donner seulement chacun un abonné.

AVIS

MM. Mathias Lislois, Montmagny; J. F. Saindon, Rivière-du-Loup, Station ; H. Racette, St-Augustin Portneuf ; Geo. Dussault, Ste-Marguerite et Domptaill, Moulin d'Acton, Bagot, F. P. Audette, St Bernard, Dorchester, sont autorisés à recevoir des abonnements et à en percevoir le prix au *Journal des Campagnes* et au *Courrier du Canada*.

Les abonnés du JOURNAL DES CAMPAGNES qui sont en dette envers l'administration du journal pour abonnement, sont requis par le présent avis de solder leur compte au plus tôt.

En retour des arrérages ou de la somme requise pour le renouvellement de l'abonnement, nous n'adressons pas de reçus spéciaux. Ce qui pour tout abonné à notre journal constitue un reçu, est la date à laquelle expire son abonnement, qui est indiquée sur l'adresse en regard de son nom.

L'Administration.

L.-J. DEMERS & FRERE.

LES DEUX REGIMES

Le budget libéral DE $41,000,000

Le "Soleil" a essayé l'autre jour, de renverser la démonstration que nous avons faite par rapport à la faillite libérale, c'est-à-dire a la violation des promesse que les chefs libéraux ont faites relativement à la dette et aux dépenses publiques.

Mais sa tentative na abouti qu'à un fiasco, nous allons le démontrer.

Nous avions dit : en 1895-96, dernière année de l'administration conservatrice, les dépenses ont été de $36,-949,142 ; les libéraux sont montés au pouvoir en promettant de diminuer les dépenses, et, au lieu de les diminuer, ils sont rendus à un budget de dépenses de $40,987,812 ; ils ont donc menti au peuple.

A cela le "Soleil" répond en essayant de démontrer que le chiffre de la dernière année fiscale conservatrice ne donne pas une idée juste des dépenses régulières du cabinet conservateur :

"La dépense sur le fonds consolidé pour la dernière année du régime conservateur, dit-il, a été de $36,349,-142. Mais il est un fait qui n'est pas ignoré de ceux qui s'occupent un peu attentivement des finances publiques, et qui ne l'est peut-être pas, non plus, des critiques de l'opposition, à la chambre ou en dehors de la chambre.

"Plus d'une fois, il a été déclaré en pleine chambre des Communes, en présence de M. Foster, l'ex-trésorier du pays, un homme qui connaît les chiffres tout autant que le jongleur du "Courrier" et qui n'a pas réclamé, plus d'une fois il a été déclaré qu'en cette année 1895-96, il n'avait pas été pourvu à plusieurs services importants et que de gros paiements pour travaux faits en 1895-96 avaient été renvoyés à 1896-97, de manière à ce que la responsabilité en tombât sur le budget libéral."

Nous allons démontrer bien facilement que cette prétention du "Soleil" est insoutenable. Prenez le chiffre de la dépense durant les dix dernières années du régime conservateur, et vous verrez que le chiffre de la dernière année de cette décade est à peu près le chiffre normal du budget ordinaire des cabinets conservateurs pendant cette période. A la page XXXIII des Comptes Publics pour 1897, on trouve ces chiffres :

DEPENSES ORDINAIRES DE 1886 A 1896

1886-87	$35,657,680
1887-88	36,718,494
1888-89	36,917,834
1889-90	35,994,031
1890-91	36,343,567
1891-92	36,765,894
1892-93	36,814,052
1893-94	37,585,025
1894-95	38,132,005
1895-96	36,949,142

Ces chiffres sont éloquents. Ils montrent que, durant cette décade conservatrice, les dépenses n'ont atteint qu'une fois 38 millions, une fois 37 millions, et qu'elles sont presque constamment restées dans les 36 millions de piastres. En 1887-88 elles étaient de $36,718,494 ; neuf ans après elles étaient de $36,949,142 ; c'est-à-dire qu'elles étaient restées presque stationnaires.

Voilà ce que démontrent les chiffres officiels.

Et maintenant jetons encore une fois les yeux sur le régime libéral :

DEPENSES ORDINAIRES DE 1896 A 1899

1896-97	$38,349,759
1897-98	38,750,000
1898-99 (estimés)	40,987,812

Ce petit tableau n'est-il pas suggestif ?

Le "Soleil" lui-même comprend que la comparaison est écrasante pour ses chefs. Le budget de 1898-99 qui arrive presque au chiffre incroyable, inouï, de 41 millions de piastres, ce budget insensé le fatigue évidemment, et il cherche des excuses :

"Et quand on nous parle des estimés pour 1898-99, devrait-on ignorer ce fait qu'il faut pourvoir à des services absolument nouveaux ; $396,000 pour le Klondyke, $210,000 pour le prolongement de l'Intercolonial à Montréal, $560,000 pour dépenses courantes, en tout $1,160,000."

En voilà un argument ! Croit-on que des conservateurs n'ont eu, de leur temps, à faire face à aucune dépense nouvelle et extraordinaire. Que l'on songe au Pacifique, à l'Intercolonial, à l'insurrection du Nord-Ouest. Voici un chiffre qui va détruire d'un seul coup l'argument du "Soleil." En 1884-85 le cabinet conservateur a payé sur le revenu $1,697,891 à compte de la rébellion du Nord-Ouest. (Voir Comptes Publics 1897 p. XXXIII). Et malgré cette dépense absolument extraordinaire, les dépenses ordinaires de cet exercice n'ont été que de $35,-697,680.

Non, les libéraux ne peuvent en sortir. Ils ont promis de réduire les dépenses de plusieurs millions. Citons encore une fois la parole solennelle de M. Laurier :

"Mais les conservateurs nous disent, si vous étiez au pouvoir vous ne pourriez pas diminuer les dépenses et pratiquer l'économie. Je ne crois pas que ce soit là une tâche difficile d'économiser un, deux, trois millions. M. Mills, a même déclaré à ses électeurs, il y a quelques jours, qu'il serait possible de diminuer les dépenses de quatre millions par année."

Eh bien, si M. Laurier et ses collègues avaient tenu parole, s'ils avaient diminué les dépenses de 4 millions, la dépense nouvelle de $1,160,000 pour le Klondyke, pour l'Intercolonial, etc., les laisserait encore avec une diminution de dépenses de $2,940,000.

Et au lieu de cela, leur budget de 1898-99 montre une augmentation de dépenses de plus de QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

Un budget de QUARANTE ET UN MILLIONS !!

Voilà où les économes libéraux en sont rendus.

Nous concevons que le "Soleil" se donne du mal pour atténuer cette désastreuse constatation.

Mais tous ses efforts sont vains. Et il ne réussira pas à laver ses chefs de l'accusation d'avoir menti au peuple du Canada.

Le service rapide

La première parole de M. Laurier à propos du service rapide, fut une parole de découragement.

Il y a trop de brume et trop d'écueils, disait-il alors qu'il était dans l'opposition.

Au pouvoir, le premier acte de M. Laurier a été de refuser le contrat Allan qui nous donnait les vapeurs rapides cette année.

Mais il a fait un autre contrat, renouvelé depuis, et que l'on dit tombé à l'eau encore une fois.

De sorte qu'il faut tout recommencer.

M. Laurier est-il vraiment pour la ligne rapide ?

QU'IMPORTE

M. Tarte s'est fait voter $25,000 pour construire un quai dans le comté de Guysboro.

Où sera le quai lui a-t-on demandé ?

Je ne sais pas, a répondu M. Tarte.

La majorité a voté l'argent quand même.

Si l'on n'avait pas plus de peine à faire voter de l'argent pour Québec, le port serait bientôt riche.

CONTRE SON CHEF

Les journaux conservateurs qui injurient chaque jour nos chefs dit la "Patrie" se plaisent à évoquer la mémoire d'Alexandre Mackenzie et à dire qu'au moins lui était un honnête homme.

Les mêmes journaux, de 1874 à 1878, ne laissaient jamais cependant passer une journée sans l'outrager, sans traîner son gouvernement dans la boue.

Que voulez-vous, c'est leur façon à nos adversaires de faire la lutte et, aujourd'hui comme hier, ils n'ont d'autres armes que la calomnie, l'injure et le mensonge.

La "Patrie" se trompe. Nous n'évoquons la mémoire de McKenzie que pour montrer qu'à vingt ans d'intervalle les libéraux sont encore les mêmes : fourbes, menteurs, extravagants, gaspillards.

Et puis, la "Patrie" a-t-elle réfléchi qu'en traitant de calomniateurs et de menteurs les journalistes conservateurs qui ont attaqué M. Mackenzie de 1874 à 1878, elle soufflette sur les deux joues son maître M. Tarte qui a été le plus violent de ces journalistes ?

La petite majorité du gouvernement Hardy pourrait bien disparaître en peu de temps. L'on vient de soumettre en effet à la cour d'Appel la question de savoir si les personnes employées comme constables avaient le droit de voter. De la décision qui sera donnée dépend le sort de plusieurs ministériels.

De 1891 à 1896, les conservateurs percevaient dix-neuf millions et demi en droits de douane.

Cette année, M. Fielding espère recevoir de la même source la somme de vingt-un millions. Et encore le "Soleil" a le front de nous dire que le cabinet Laurier a réduit le fardeau des taxes.

On peut gouverner le pays avec quatre millions de moins disait le ministre de la justice, l'hon. M. Mills, lorsqu'il était dans l'opposition.

Maintenant qu'il est au pouvoir, M. Mills demande au Sénat de sanctionner une augmentation de dépenses de sept millions.

La politique hors l'education

La reforme de M. Robidoux

Le "Soleil" publiait il y a quelques jours, les lignes suivantes :

"L'hon. M. Robidoux a pris depuis longtemps la résolution de favoriser par tous les moyens possibles le développement de l'instruction primaire. Il n'a pu jusqu'à ce jour donner libre cours à ses desseins, à cause de la résistance insensée et incompréhensible qu'ont faite au projet de réforme de l'enseignement les irresponsables du Conseil législatif.

"Mais nous connaissons assez l'énergie du secrétaire provincial et sa ferme résolution de faire aboutir un des principaux articles du programme du parti libéral, pour pouvoir assurer aux vrais amis du peuple que, si la partie a été remise par suite de la résistance du petit sénat de Québec, elle n'est pas rayée du rôle."

Nous prions instamment le "Soleil" de nous dire en quoi le bill de M. Robidoux réformait l'enseignement dans la province de Québec. Pas de phrases, pas de déclamations, mais des faits et des textes.

L'enseignement de l'agriculture, l'enseignement du dessin ? Ils étaient dans les programmes élaborés par le Conseil de l'Instruction publique, depuis plusieurs années.

La nomination d'un inspecteur-général ? là encore le Conseil de l'Instruction publique avait pris l'initiative, dès 1890.

La fixation d'un minimum du salaire des instituteurs et institutrices ? Oui, parlons-en. Le Conseil l'avait décrétée, le gouvernement l'avait ratifiée, puis il a eu peur des préjugés, des criailleries, et il a reculé, il s'est montré dans le rôle d'éteignoir qui lui convient parfaitement.

La seule réforme du bill de M. Robidoux, c'était de permettre à M. Robidoux de devenir ministre de l'Instruction publique, supérieur des évêques et du Conseil, et de faire le maître.

Telle était la réforme, la grande réforme, la seule réforme de M. Robidoux. Nous défions le "Soleil" de nous en montrer une autre dans le bill néfaste que le Conseil Législatif a si heureusement tué.

Le "Soleil" nous avertit que M. Robidoux veut recommencer. Nous le savons. Nous connaissons les idées et les projets de M. Robidoux, et nous sommes prêts. Si l'on veut la bataille sur le terrain scolaire, on l'aura, et on l'aura bonne.

Ah ! nos ministres veulent à tout prix fourrer la politique dans l'éducation. Notre cri de guerre, à nous, sera : "la politique hors l'éducation." Il y a sans doute des réformes à faire, des réformes qui ont été retardées par l'apathie, l'inertie, la résistance des municipalités scolaires. Mais la politique dans l'éducation, ce ne serait pas une réforme, ce serait un désastre.

Et, Dieu aidant, nous espérons que ce désastre nous sera épargné, n'en déplaise à M. Robidoux.

ENCORE DES DESTITUTIONS

La guillotine fonctionne toujours.

La dernière tête tombée dans le panier ministériel est celle du régistrateur de Rouville, M. H. E. Poulin.

Voici ce que le "Courrier de St-Hyacinthe" nous apprend au sujet de cette nouvelle exécution :

"Le gouvernement des incapables de Québec, vient de prouver encore une fois de plus sa finesse dans la destitution de M. H. E. Poulin, Régistrateur de Rouville : qui depuis bientôt 22 ans remplissait la charge à la satisfaction de tous.

"Depuis que le Pasha Brodeur a le contrôle de la manivelle, il s'en donne comme un canard à l'eau. Aussi tous ceux qui ne se sont pas mis à plat ventre devant lui, ont été destitués de leur position ou se sont vu refuser promotion, malgré leurs mérites. De la dizaine de destitutions, depuis les maîtres de postes à $18 par an en remontant, une seule enquête a été faite et a prouvé la compétence et la bonne administration de ce Bureau ; tous ont été destitués, sans autres raisons, qu'il fallait avoir à son service des gens de sa trempe. Les vieillards et infirmes qui n'avaient que cela pour vivre n'ont pas plus été épargnés que les autres.

"Il faut voir aussi notre Pasha s'il se gourme et malheur à celui qui ose ne pas le croire bel homme et la plus forte tête de son pays. Arrêtez un peu, ce n'est pas une petite affaire qu'un député orateur ! mais il pourrait bien se faire qu'à la prochaine élection, les électeurs de Rouville le renverraient méditer sur les bords enchanteurs du Richelieu avec un "casque" et le "soir" dans l'autre.

"Les gens intelligents ont droit d'exiger que la place de Régistrateur soit occupée par un homme qui a au moins quelques notions de Droit : mais toujours d'après notre Pasha Brodeur, ce n'est pas nécessaire ; il suffit que dans le temps des élections un hypnotisme l'ait frappé et le tour est joué. C'est pourquoi M. Bénoni Loiselle, de Ste-Angèle, a été nommé ; comme on doutait des connaissances légales de ce Monsieur, on lui a adjoint une autre lumière, M. C. N. Frégeau, de Rougemont.

"Le conseil de comté à Marieville, mercredi dernier, a-t-il été étonné de cette destitution et en a exprimé son opinion dans la résolution suivante, adoptée unanimement :

"'Résolu que les membres de ce "conseil ont appris avec chagrin que "M. H. E. Poulin, préfet de ce con"seil, vient d'être demis de ses fonc"tions de Régistrateur de ce comté ; "qu'ils sympathisent vivement avec "ce monsieur dans cette circonstance, "et lui offrent le témoignage de leur "reconnaissance pour ses bons offices "envers le public en général et ses "collègues du conseil en particulier, "ainsi que pour son impartialité dans "l'exécution de sa charge.'"

"En général les chefs libéraux du comté condamnent cette démission injustifiable et ne se gênent pas de la qualifier en termes qui ne font pas honneur à notre Pasha et à son aide-de-camp, M. Pierre Denis, de Saint-Césaire, qui a réussi du coup à éloigner deux candidats en perspective qui lui portaient ombrage. Il faut que la destitution et la nomination soient bien méchantes puisque même le p'tit Girard les condamne et menace le Pasha de ses foudres : Il y a de quoi aussi ; figurez-vous que M. Girard voulait aussi être Régistrateur !"

Ainsi voilà une destitution de régistrateur censurée par tout un conseil de comté.

Nos ministres de Québec finiront eux aussi par combler le mesure.

L'HON. M. TARTE

Toronto, 21.—Parlant, ce matin, de la prophétie du "Montreal Witness," concernant la direction à venir du parti conservateur, le "Mail and Empire" dit : "Discutant la mort de sir Adolphe Chapleau, le "Montreal Witness" est assez bon de suggérer que M. Israël Tarte soit jeté aux conservateurs comme leur chef canadien-français. Il déclare qu'il a toujours été un chef conservateur et qu'il doit retourner aux conservateurs. Nous désirons renvoyer M. Tarte à son nid et répudier aussi l'assertion qu'il ait été un chef conservateur. Il s'est collé de lui-même au parti conservateur comme il s'est collé au parti libéral et il a fait beaucoup de mal au parti conservateur tout comme il jette beaucoup de discrédit sur le nom libéral. Mais il n'a jamais été et il ne sera jamais un chef conservateur. En général, les conservateurs ignoraient le nom de M. Tarte avant l'affaire McGreevy. Le parti nouveau, dominé par M. Tarte, se rit de l'économie comme le prouve le budget de quarante-neuf millions. Si les réformateurs qui avaient promis de réduire de trois millions la dépense de $36,000,000, gouvernaient, on peut être sûr que nous aurions une réduction au lieu d'une augmentation de douze millions."

Consomption guerie

Un vieux médecin retiré ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses, après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, reconnait que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé par le desir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai "gratis," à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français, ou Anglais, avec instructions pour la préparer à l'employer. Envoyez un timbre poste et votre adresse. Mentionnez ce journal. W. A. Noyes, 820 Powers, Block Rochester. N. Y.

Le proces Guillemain

La défense veut p'aider in forma pauperis

St-Hyacinthe, 22.—Les jurés ayant délibéré dans quatre causes. 1o. La Reine demanderesse vs N. Ménard, parjure ; la Reine vs N. Courtemanche, vol sur personne ; la Reine vs Victor Claing, accusé d'homicide involontaire sur la personne d'Ovila Lepage, et enfin la Reine vs J. B. Guillemain, accusé d'avoir tué son oncle, J. B. Laplante. Dans les deux premiers cas, les jurés rapportent "No bill," mais ils maintiennent bien fondés les actes d'accusation dans les deux autres.

St-Hyacinthe, 22.—Hier matin, à l'ouverture de la cour, il y avait même affluence de curieux.

A dix heures précises, l'honorable juge Tellier est monté sur le banc et M. Bourgeault, avocat de Guillemain, a présenté une motion pour que les frais d'assignation des témoins de la défense, dans la cause de son client, soient payés par la Couronne. M. Bourgeault a parlé longuement à l'appui de sa prétention et M. J. B. Blanchet, substitut du procureur général, lui a répondu en demandant à la cour de repousser la demande de M. Bourgeault.

L'honorable juge Tellier a pris la question en délibéré. Ce n'est donc que lorsque sa décision sera rendue sur ce point important que la date du procès de Guillemain pourra être fixée.

Claing a la barre

Son proces commence ce matin a St-Hyacinthe

Plusieurs temoins entendus

St-Hyacinthe, 22.—A l'ouverture de la cour on procède au procès de Claing.

Le premier témoin appelé, est Arthur Frenière, qui dit que plusieurs fois, il est allé chez Claing, en compagnie de Lepage.

Ils s'amusaient bien, et passaient leur temps à boire et à chanter, et le témoin dit que Claing paraissait content de toutes ces choses-là. Denis Delagrave est le second témoin appelé. Il corrobore en partie le témoignage de son prédécesseur. La seule chose qu'il y ait à noter, c'est que le témoin dit qu'il était passablement sous l'effet des liqueurs, et qu'en conséquence, il ne peut pas se souvenir de certains détails. Emery Bernard, est le troisième témoin. Il dit qu'il a été amené par Lepage, Barbeau et Beauregard, chez Claing.

En arrivant là Beauregard et Lepage sautèrent de la voiture et cherchèrent par toutes sortes de moyens à entrer dans la maison. La jeune femme Claing s'y objecta en disant que son mari était parti pour aller chercher du poisson à Contrecoeur et qu'elle ne voulait pas les laisser entrer. C'est alors que Lepage ouvrit le châssis et fut frappé sur la tête.

Delia Claing, âgée de 15 ans, est ensuite appelée dans la boite aux témoins. Elle rapporte fidèlement le nombre de fois que Lepage est allé chez eux. Elle dit qu'elle a entendu la voix de sa mère, disant à son père : "Frappe" mais elle ne peut jurer que c'est son père qui a frappé.

Suicide a St Hyacinthe

Un homme se flambe la cervelle

St-Hyacinthe, 22.—A dix heures hier matin, M. J. A. Letellier, bijoutier de cette ville s'est suicidé. Depuis quelque temps on dit que les affaires de M. Letellier n'étaient pas très prospères et pour oublier ces ennuis il se livrait à la boisson. Hier matin encore il était, d'après les renseignements fournis par M. Oscar Pothier, sous l'effet des liqueurs. Il s'est rendu à l'hôtel Montréal tenu par Mme Flibotte et a demandé un verre d'eau minérale. En quittant cette dernière place il dit :

"Dans cinq minutes je me flamberai la cervelle.'

En arrivant chez lui, il s'en alla dans son atelier en arrière de son magasin et entra dans les cabinets d'aisance. Au bout de quelques instants on entendit une détonation. M. Pothier, son employé, accourut, ouvrit la porte et Letellier tomba par terre, la face sur le plancher. Il était mort. Le coroner Blanchard tiendra son enquête ce soir. Des citoyens importants de cette ville disent que toute cette affaire est dû au mauvais état financier dans lequel se trouvait Letellier depuis quelque temps.

Valleyfield, 22.—On mande de St-Hyacinthe que M. J. A. Letellier, bijoutier, est mort victime d'un accident de voiture, hier

Un bon dictionnaire pour trois cents

Un dictionnaire contenant la définition de 100,000 mots, les plus utiles et les plus importants de la langue anglaise, est publié par la Dr Williams Medecine Company Brockville, Ont. Il contient quelques annonces, et c'est un dictionnaire complet concis et exact.—En compilant ce livre, on a eu soin de n'ommettre aucun de ces mots ordinaires dont l'épellation ou l'emploi exact sont quelquefois une cause de difficulté, même pour les personnes instruites.

Le but principal a été de donner autant de renseignements que possible dans un espace limité. Pour atteindre ce but, lorsque certains noms adjectifs et verbes ont clairement la même signification, on n'en a inséré ordinairement qu'un seul.

Le volume contient donc la signification d'un plus grand nombre de mots que l'on s'attend à trouver.

Pour ceux qui ont déjà un dictionnaire, ce livre se recommande donc de lui-même parce qu'il est compact, léger et commode ; pour ceux qui n'ont pas de dictionnaire, il est inappréciable. On peut s'en procurer un en écrivant à la compagnie ci-dessus mentionnée, en mentionnant ce journal et en incluant un timbre de trois cents.

UN ASSAUT BRUTAL

LA VICTIME EN DANGER

Sur l'ordre du procureur général, monsieur le magistrat Panet Angers, est allé la semaine dernière, à St Ephrem de Tring, recevoir la déposition d'un nommé Vital Poulin, qui a été brutalement assailli le 27 mai dernier, par son cousin germain, un nommé Adélard Poulin. Vital Poulin n'est pas encore hors de danger. Son cousin lui a administré sur la tête un coup de hache, qui lui a entamé la boîte crânienne. La blessure a plus de deux pouces de longueur. Le grand connétable Chassé, du district de Beauce, s'est immédiatement mis à la poursuite d'Adélard Poulin, et il a réussi à lui mettre la main sur le collet, à Metgermette, au moment où il se disposait à franchir la ligne 45e.

Adélard Poulin a été amené à St Joseph de Beauce et mis sous verrou en attendant son procès.

L'enquête préliminaire aura lieu vendredi prochain à St Joseph. L'agresseur paraît être âgé de 45 ans et est garçon. La victime de son brutal assaut est marié et père d'une nombreuse famille. Il paraît y avoir une histoire de femme au fond de cette tragédie.

Cordelia Viau

M. Poirier portera sa cause en Cour Suprême

Sur la question des aveux

M. A. E. Poirier, avocat de Cordélia Viau, portera sa cause en Cour Suprême sur la question des aveux. Il tentera de faire valoir l'opinion émise par Son Honneur le juge Wurtele dans ses remarques, lors du jugement de la Cour d'Appel.

Comme la Cour Suprême ne siégera pas avant l'automne prochain, on ne doit pas s'attendre à un règlement de cette importante question avant le cours de l'hiver prochain.

Mort subite

L'épouse de M. Jean Paquet, épicier au Faubourg St-Jean, est morte subitement la nuit dernière. L'on croit qu'elle a succombée à une maladie de coeur.

La défunte est âgée d'environ 45 ans et laisse une nombreuse famille.

Marché de Québec

Québec, 25 juin 1898.

FARINE ET GRAINS

Farine—Patent extra, bar 196.	$6,25 a 7 00
Straight Roller	5.60 a 5.75
Extra	5,30 a 5 40
Forte pour boulanger	6,40 a 6 50
Superfine	2.30 a 2 50
Fine	1 90 a 2.00
Farine de famille en poches de 100 liv.	2.70 a 2.80
Blé d'Inde jaune	0.48 a 0.50
Blé d'Inde blanc	0.55 a 0.60
Pois	0.85 a 0.90
Fève le minot	1.10 a 1.15
Avoine par 34 lbs	0.40 a 0.41
Orge	0.60 a 0.70
Foin par 100 bottes	8.00 a 8.50
Foin pressé, No 1, tonne	11.00 a 11.50
Foin pressé, No 2, tonne	9.50 a 10.00
Foin pressé, No 3, tonne	8.00 a 8.50
Paille par 100 bottes	4.00 a 5.00
Sarrazin	0.45 a 0.47

POISSONS

Poissons—Morue Séchée quintal	$3.25 a $3.75
Morue verte le b.	3.25 a 3.50
Saumon, No 1	17.00 a 17.50
Do par livre	00.12 a 00.13
Hareng du Labrd.	4.00 a 5.00
Truite par quart.	6.00 a 9.00
Morue No 1, g.brl.	3.75 a 4.00
Huile de foie de morue, le gall.	0.32 a 0.30
Huitres par quart.	3.50 a 4.30

BŒUFS. MOUTONS. ETC

Bœuf, 1ère qualité, par 100 liv.	8.00 a 9.00
Bœuf, 2ème qual. par 100 liv.	6.00 a 7.00
Bœuf, 3ème qual. par 100 liv.	4.00 a 5.00
Bœuf par livre	0.05 a 0.12
Bœuf vivant, par 100 lb.	4.75 a 4.80
Bœuf jeune, vivant par 100 lb	4.00 a 4.25
Mouton, vivant par lb	0.05 a 0.06
Mouton par livre	0.06 a 0.10
Veau par livre	0.08 a 0.12
Veaux vivant	6.50 a 8.00

VOLAILLES

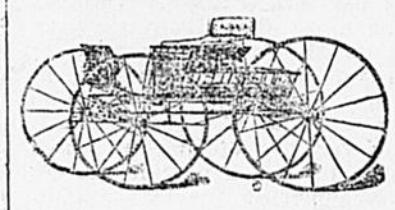
Volailles par couple	$0.75 a 1.00
Poulets du printemps	0.50 a 0.75
Oies par couple	1.00 a 1.10
Canards, par couple	0.60 a 0.65
Canards noirs, par couple	0.75 a 1.00
Bécassines, par couple	0.20 a 0.40
Bécasse, par couple	0.60 a 0.75
Pluviers, par couple,	0.30 a 0.40
Perdrix, par couple,	0.60 a 0.75
Dindes, par couple	1.50 a 3 00

LARDS. JAMBONS. ETC

Porc frais par 100 livres	6.50 a $7.00
Porc frais par livre	0.08 a 0.10
Porc frais en gros	0.06 a 0.07
Porc salé, par livre	0.11 a 0.12
Porc salé, par baril	16.50 a 17.00
Jambons frais, par livre	0.08 a 0.09
Jambons fumés par livre	0.10 a 0.11
Lard fumé, bacon	0.09 a 0.10

PROVISIONS ETC., ETC

Beurre frais par livre	$0.17 a 0.18
Beurre salé par livre	0.14 a 0.15
Beurre de beurreries	0.20 a 0.25
Beurre de beurrerie, en gros	0.15 a 00.16
Œufs en gros	0.09 a 0.12
Do détail	0.14 a 0.15
Sucre d'érable en gros	0.3½ a 0.04
Patates le minot	0.30 a 0.40
Sucre d'érable	0.05 a 0.06
Sirop d'érable	0.75 a 0.80
Fromage par livre	0.07 a 0.08
Oignon par quart	2.00 a 2.50
Pommes par baril	3.50 a 4.00
Orange boite Floride	3.50 a 4.00
Orange Valence, caisse	6.00 a 6.50
Orange Jamaique, Bris	5.50 a 6.02
Citron par boite	3.50 a 4.50
Choux par douzaine	0.30 a 0.45
Tabac canad. en feuille par lb.	0.10 a 0.10
Tabac canad par lb	0.30 a 0.37
Tabac	0.16 a 0.17
Tabac	0.12 a 0.13
Tabac enveloppé	0.16 a 0.17
La plume par liv	0.11 a 0.12
Bananes en branche	1.50 a 1.60
Bois de corde, 2½ pieds	3.50 a 4,00
do do 3 pieds	3.75 a 5.00



150 Voitures à Vendre d'ici à 8 Jours

Pour faire place à **10 chars de Faucheuses Deering** venant de Chicago, je vendrai, d'ici à 8 jours une partie de son stock à grande réduction, mon assortiment est très complet.

Buggies ouverts et couverts, Beaux Phaétons, Elégantes Voitures de famille, Express, Charettes, etc, etc.

Avis à ceux qui n'ont pas encore Acheté d'en Profiter

Toujours en mains, une ligne complète de BICYCLES des meilleurs marques.

Si vous avez besoin d'une Faucheuse, Rateau ou Lieuse, demandez mon catalogue, je puis vous intéresser.

P T. LEGARÉ. 273-275, rue St-Paul, Québec

CONCENTRATION

La victoire de M. Deschanel n'a pas abattu l'assurance des prophètes. Ils avaient prédit que M. Brisson serait élu, ce qui prouverait l'existence dans la Chambre d'une majorité pour la concentration républicaine. Le scrutin a porté au fauteuil présidentiel un adversaire déclaré du système hybride. C'est un accident, voilà tout, et les événements vont démontrer que les prophètes, sauf en un point de détail, ont vu juste et dit vrai.

Ces prophètes parlent dans les journaux de la gauche radicale et de la droite monarchiste. Ils sont sectaires ou réfractaires. Pour des raisons diverses, ils ne veulent pas de l'apaisement. Le retour à la politique de discorde étant l'objet de leurs voeux, est le thème de leurs prévisions. Il y a 210 nouveaux députés ; raison de plus pour que les prophètes soient sûrs de leurs pronostics. Presque tous, évidemment, ceux des nouveaux qui siègent au centre doivent être partisans de l'ancien système. Ne demandez pas pourquoi, et contentez-vous des affirmations que l'on vous donne.

Ces affirmations tranchantes ne laissent point de produire un certain effet sur nombre de catholiques.. Un retour à la politique de concentration leur paraît au moins probable, et ils s'en alarment. Sommes-nous destinés à revoir ce piétinement dans l'étroitesse instable et sectaire, qui a duré vingt ans au grand profit des radicaux et des socialistes, au grand dommage de la paix intérieure et de notre prestige au dehors ? Nous voulions un changement ; nous subirions un recommencement. La rechute, au lieu de la rénovation.

Voilà des inquiétudes qui nous semblent très mal fondées. On peut toujours tenter d'un replâtrage. Il y a des maçons de gouvernement pour cette besogne. Mais une reprise durable, de la concentration républicaine, est impossible, à notre avis. Nous en sommes si convaincu, que nous verrions se faire l'essai presque avec plaisir. Un nouvel et prompt échec de cette politique usée, de cette politique morte, fournirait la réponse décisive à ceux qui la croient praticable encore. L'exhumation apporta souvent la plus évidente preuve du décès.

D'abord, de quelle concentration s'agit-il ? Une question se pose, d'espèce et de dosage. On peut faire la concentration ministérielle sans obtenir la concentration parlementaire. Vous introduisez dans le cabinet deux ou trois semi-radicaux. Vous leur donnez des portefeuilles modestes. Avez-vous conquis la gauche avancée, pour si peu ? Pas le moins du monde. Elle continue la guerre au gouvernement, avec la même ardeur, sinon tout de suite, du moins au bout de trois semaines. Pour vivre, le ministère doit s'appuyer sur les mêmes éléments qu'un cabinet modéré, ce qui l'oblige à la même politique. Pas de changement. Peut-être, au contraire, un peu plus de hardiesse dans les voies de la pacification. En effet, les deux ou trois semi-radicaux, prisonniers de leurs portefeuilles inférieurs, et la douzaine d'amis de gauche qui les suivent, rendent le ministère moins suspect d'obéir en esclave à la réaction toujours infâme. Mais cependant il y a un principe dissolvant dans le cabinet. Ce principe agit ; cinq, six, huit mois se passent ; un beau jour le cabinet se dissous sans qu'on sache pourquoi. Ainsi crève inévitablement, tout à coup, la bulle de savon.

Voudra-t-on essayer de la concentration parlementaire ? Ce sera beaucoup plus vite fini. Un ministère où les forces radicales et modérées s'équilibreraient, ce monstre peut naître à la rigueur ; mais vivre !... Il aurait pour ennemis acharnés la droite conservatrice et la droite républicaine. Il se heurterait au mauvais vouloir, à l'hostilité de presque tous ces députés du centre, si résolus maintenant à faire une politique de sagesse et de pacification, qu'ils ont porté M. Deschanel au fauteuil. Quatre-vingt membres, au moins, de la gauche extrême, impatients de bouleverser l'ordre social, formeraient l'appoint de la majorité adverse. Elle ne pourrait se compter par mois, elle se compterait par semaines, l'existence d'un ministère de vraie concentration.

Jamais le centre et la gauche ne furent unis franchement. Il y avait un fossé. C'est en vain qu'on jetait des ponts ; ils s'effondraient toujours. Deux ans de cabinet Méline ont fait du trou un précipice. Désormais, en France, deux seules politiques restent possibles : la nettement radicale, ou la résolument modérée. On pourra essayer d'une combinaison mixte ; elle fournira la preuve péremptoire de ce que nous avançons. Et il faudra choisir entre les deux solutions du dilemne. Si la Chambre demeure fidèle au mandat qu'elle a reçu, elle se prononcera, obéissant à la voix populaire comme aux nécessités extérieures, pour la politique de stabilité dans l'ordre et la paix civile.

PIERRE [illegible]LOT.

UNE CATASTROPHE

Pendant le lancement d'un vaisseau de guerre

Une cinquantaine de victimes

Londres, 21.—Lors du lancement du nouveau vaisseau de guerre anglais de première classe "Albion," 12,950 tonnaux, à Blackwall, le déplacement d'eau a été si considérable qu'une vague énorme a inondé toute la partie inférieure du chantier, qui était alors couverte de plusieurs centaines de spectateurs. On dit que 50 personnes se sont noyées. Dix cadavres ont été repêches.

PLUS TARD.—Londres, 21.—Au moment où cette dépêche est envoyée 27 cadavres, hommes, femmes et enfants, ont été repêchés sur la scène du désastre à Blackwall.

Le lancement était présidé par la duchesse de York.

Un autre rapport qui est cependant contredit, annonce que le vaisseau de guerre a sombré.

L'hon. M. Tarte et le "Mail and Empire"

(Dépêche spéciale)

Toronto, 21.—Parlant, ce matin, de la prophétie du "Montreal Witness," concernant la direction à venir du parti conservateur, le "Mail and Empire" dit : "Discutant la mort de sir Adolphe Chapleau, le "Montreal Witness" est assez bon de suggérer que M. Israël Tarte soit jeté aux conservateurs comme leur chef canadien-français. Il déclare qu'il a toujours été un chef conservateur et qu'il doit retourner aux conservateurs. Nous désirons renvoyer M. Tarte à son nid et répudier aussi l'assertion qu'il ait été un chef conservateur. Il s'est collé de lui-même au parti conservateur comme il s'est collé au parti libéral et il a fait beaucoup de mal au parti conservateur tout comme il jette beaucoup de discrédit sur le nom libéral. Mais il n'a jamais été et il ne sera jamais un chef conservateur. En général, les conservateurs ignoraient le nom de M. Tarte avant l'affaire McGreevy. Le parti nouveau, dominé par M. Tarte, se rit de l'économie comme le prouve le budget de quarante-neuf millions. Si les réformateurs qui avaient promis de réduire de trois millions la dépense de $36,900,000, gouvernaient, on peut être sûr que nous aurions une réduction au lieu d'une augmentation de douze millions."

NOUVELLES MARITIMES

Le steamer "Livonian" à la cote.—Le "Lord Stanley" va à sa rencontre

Le steamer Livonian e la ligne Allan, capitaine Whyte de Montréal, en route pour Londres avec une cargaison générale et un grand nombre d'animaux, est allé s'échouer hier matin, par une brume épaisse à Red Island.

Il a été impossible jusqu'à ce matin, d'avoir beaucoup de renseignements ; cependant l'on nous dit que le vaisseau fait beaucoup d'eau dans ses compartiments d'en avant.

Le "Lord Stanley" et les goélettes de sauvetage G. T. D. comprenant 50 hommes sont partis de Lévis hier soir, pour le lieu de l'accident.

MM. J. T. Piper, de la compagnie Allan, E. C. Fry, agent de la Cie Lloyd et M. Simon, gardien du port sont descendus à bord du "Lord Stanley."

Le "Livonian" est un quatre mâts et jauge 400 tonnes.

Il est parti de Montréal dimanche matin, et est passé à Québec vers les 4 heures de l'après-midi.

C'est le pilote Chs Vézina, qui avait été chargé de descendre le "Livonian" à la Pointe au Père.

Les c[illegible] d'Epargnes

La "Patrie" annonce que le gouvernement Laurier a décidé de remettre au mois d'octobre prochain, au lieu de la commencer le 1er juillet, la réduction du taux d'intérêt dans les Caisses d'Epargne.

La colonisation

Trois familles arriveront de Detroit, demain, pour aller s'établir à Péribouka, du Lac St-Jean.

La semaine prochaine, huit autres familles partiront aussi de Détroit pour aller s'établir dans cette paroisse du Lac St-Jean.

Mystérieuse disparition

Un jeune homme de Ste-Malachie probablement noyé au lac St-Jean

On nous écrit de Roberval :

Il y a une douzaine de jours un jeune homme disant se nommer Henri et venu de Ste Malachie, comté de Dorchester, est arrivé ici pour visiter la région dans l'intention, disait-il, de s'y fixer. Il s'est rendu à St Félicien, Normandin, et même jusqu'à Mistassini paraissant jouir de toutes ses facultés. En revenant il arrêta chez un cultivateur de Ticouapé où il passa la nuit. Durant la soirée, il dit au maître de la maison qu'il était parti de chez lui parce qu'on le menaçait de poursuites pour avoir pollué un cours d'eau. Durant la nuit, il se leva, sortit de la maison et courut à travers les champs en criant qu'il voyait partout des lumières et des feux. On parvint cependant à le tranquiliser. Il partit le lendemain matin. Vers dix heures, un autre cultivateur de l'endroit, passant près du quai remarqua un jeune homme assis sur la passerelle. C'était le pauvre halluciné.

—Qu'est-ce que vous faites-là ? lui demanda-t-il.

—Oh ! je voudrais bien être noyé, répondit le pauvre malheureux.

—Ce n'est pas le temps, observa notre cultivateur, l'eau est trop froide.

Et il continua son chemin.

Le jeune homme n'a pas été revu. On a trouvé sur le quai ses vêtements, moins ses caleçons, pliés en parfait ordre, et dans ses poches un billet de chemin de fer de retour, et une somme de $2.65 dans le gousset de sa veste. Dans la matinée, le cultivateur chez qui il s'était retiré a organisé des recherches autour du quai où il y a quinze pieds d'eau, mais jusqu'à hier on n'avait encore rien retrouvé.

Il s'est probablement noyé.

Ce jeune homme paraissait âgé de 21 à 23 ans, et portait une légère moustache noir. Avant d'aller au Lac St Jean, il était allé à Ste Anne de Beaupré et il a dit à quelqu'un qu'il demeurait à sept lieues de Québec.

Tous renseignements au sujet de sa famille peuvent être adressés à M. le curé de Ticouapé ou à M. le magistrat R. P. Vallée à Roberval

PERSONNEL

M. le magistrat Vallée du Lac St-Jean est à Québec.

—La famille de M. Nap. Legendre est partie aujourd'hui pour Kamouraska.

Le juge Lavergne, Mme Lavergne et leurs enfants s'embarqueront ici samedi matin sur le 'Labrador' pour un voyage d'Europe. Ils visiteront l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie.

In memoriam

Une messe de "requiem" a été chantée mercredi dernier, dans la chapelle privée de Spencer-Wood pour le repos de l'âme de sir J. A. Chapleau.

MORT D'UN PRETRE

Pierreville, 21.—M. l'abbé Ricard, curé de St-Zéphirin, comté d'Yamaska, est décédé, samedi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

La crise en France

Londres, 21.—Le correspondant du "Daily Mail," à Paris, dit :—"Un cabinet a été formé avec M. Ferdinand Serrien comme premier. Les autres ministres sont :

"M. De Freycinet, ministre des affaires étrangères :

M. Théophile Delcasse, ministre de la marine ;

M. Godefroy Cavaignac, ministre de la guerre ;

M. Paul Delambre, ministre des finances.

La politique étrangère ne sera pas changée."

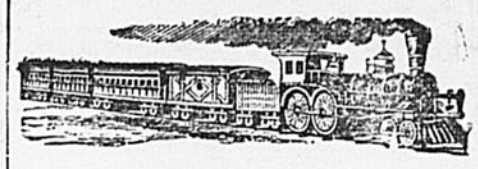
Paris, 21.—En conséquence du refus de M. Dupuy d'accepter le portefeuille des affaires étrangères, et du refus de M. Delambre de devenir ministre des finances, M. Sarrien a décidé d'abandonner la tâche de former un cabinet et il en informera le président Faure cet après-midi.

Montmorency et Charlevoix

Les autorités du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, pensent que leurs convois pourront se rendre dimanche prochain à leur nouvelle gare près de la rue St-Paul. Des ouvriers sont actuellement occupés à réparer la ligne comprise entre le pont et la gare.

M. M. Amyot, âgé de 60 ans et demeurant rue Richelieu, est tombé ce matin d'un échafaudage à la fonderie Terreau et Racine, et s'est cassé les reins.

Le moindre rhume, si on le néglige, peut dégénérer en bronchite. Aussi ne saurait-on trop recommander aux malades d'enrayer leur mal, dès le début, par l'usage du "Vin au Créosote de Hêtre pur," combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique, préparé par J. B. Morin, pharmacien, St-Roch, vis-à-vis la Congrégation.



CHEMIN DE FER

QUEBEC - CENTRAL

L'HORAIRE 1898

LAISSE LEVIS

1.30 p.m. trav. — EXPRESS pour St-François, Mégantic, Sherbrooke, Portland, Boston, New-York et tous les endroits du sud.

2 00 p.m. Lévis

6.30 p.m. trav. — ACCOMODATION pour Sherbrooke, Portlaad, Boston et sur tous les points du E. & M. R. R.

7.00 p.m. Lévis

7.30 a.m. trav. — MIXTE pour Beauce Jonction et St-François.

8.15 a.m. Lévis

ARRIVE A LEVIS

1.55 p.m. Lévis — EXPRESS de New-York Boston, Sherbrooke, St François et Mégantic.

2.00 p.m. trav.

8.15 a.m. Lévis — ACCOMODATION de Boston, Portland et de Sherbrooke.

8.30 a.m. trav.

6.45 p.m. Lévis — MIXTE de St-François Jonction, Beauce.

7.00 p.m. trav.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking 32 rue St-Louis, Québec.

Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté.

Raccordement à Harlaka Jc. du train Express avec l'Express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

L'express laissant Québec le samedi ne rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars Pullman attachés à l'Express sans changement de Québec à Springfield via Sherbrooke se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Chars dortoirs directement sur l'Express de Québec à Boston.

Un officier de Douane se tient à Québec et Lévis pour inspecter et sceller le bagage destiné à tous les endroits des Etats-Unis.

P. S.—Le train d'accommodation laissant Lévis à 7.00 P. M. ne rendra seulement qu'à Beauce Junc. Samedi soir, continuant pour Sherbrooke Lundi matin.

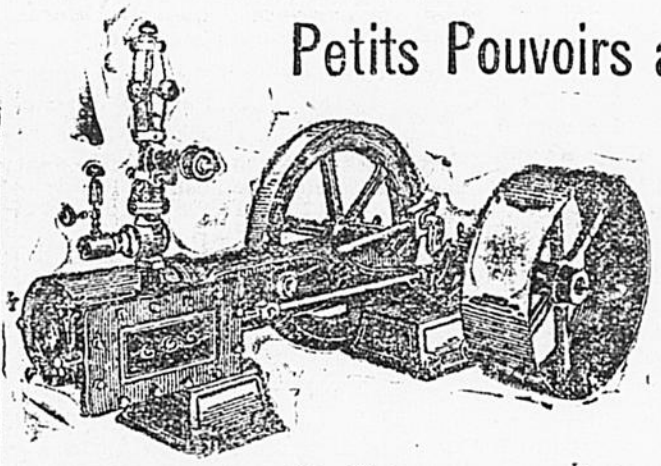
FRANK GRUNDY, Agent général.

J. H. WALSH, Agent gén. pass

m ai 1898.

POUR LA VILLE... ET LA CAMPAGNE

Petits Pouvoirs a Vapeur



L'engine [illegible] B [illegible] loire debout sur u même socle en fonte Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charron, forgeron, menuisier, meublier, imprimeur et autres.

Pour $180.00 vous aurez le tout prêt à marcher

AUSSI—Engins et Bouilloires pour manufactures et scierie, de toutes dimensions, Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à l'eau et Appareils et Fournitures pour fromageries et Beurreries, Huiles Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc.

Chs. A. Paquet,

No. 11, rue St-Antoine

BASSE-VILLE, Q. C.

Les Célèbres



Consolation de la Vieillesse

Tabacs en Poudre DE FRECHETTE

Reconnus par leur DOUCEUR et leur ARÔME

EN VENTE PARTOUT

MILLER & LOCKWELL

133, RUE ST-PIERRE

QUEBEC

La generosite du parti liberal

On lit dans le "Soleil" d'hier :

"Depuis que M. Chapleau a fermé les yeux, les drapeaux flottent à mi-mât, non seulement sur les édifices provinciaux, mais sur tous les édifices publics du Dominion.

"Quand M. Mercier, ancien premier ministre et encore député, est mort, le gouvernement conservateur de Québec refusa de mettre le pavillon en berne sur le Palais législatif.

"Ce sont de semblables rapprochements qui font nous enorgueillir encore davantage d'être des libéraux.

"Notre parti a le coeur grand comme la tête. Et cependant il n'y a place que pour les nobles aspirations, un désir de bien, de bonheur et de prospérités pour tous, amis comme adversaires. Impossible d'y trouver un coin pour y loger le fiel, la rancune et la vengeance.

"Quelle différence avec ses petits tyrans qui, profitant de la force que leur avait donnée l'affolement de 1892, ont pris pendant cinq ans un plaisir réel, constant à ruiner, déshonorer, jeter dans la misère, l'un après l'autre, un si grand nombre de leurs adversaires.

"Comme une âme élevée, bien faite, doit se sentir à son aise en communauté avec les idées libérales."

Tant d'audace ne saurait passer inaperçue !

Le "Soleil" sera le seul à ne pas voir qu'entre le cas de sir Adolphe Chapleau et le cas de M. Mercier, il y a toute la différence du monde. M. Chapleau est mort quelque semaines après être sorti de Spencer-Wood et avoir cessé d'exercer les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur. Faire flotter le drapeau sur les bureaux qu'il venait d'occuper, était un acte de haute convenance.

Lorsque M. Mercier est mort, le gouvernement conservateur de Québec se trouvait vis-à-vis de sa personne dans des conditions spéciales qui auraient rendu plutôt odieuse et déplacée l'apparence d'un hommage rendu à sa mémoire par ce gouvernement. La convenance, en ce moment, consistait à ne rien dire et à ne rien faire. Et c'est ce qui a eu lieu.

Partir de là, comme le fait le "Soleil," pour injurier les conservateurs, et exalter la noblesse de sentiments des libéraux, c'est une sottise des mieux conditionnées.

C'est dans vos rangs, gens du "Soleil," que se trouvaient les gens qui traitaient de "charogne" la dépouille mortelle de Cartier, en 1873.

C'est dans vos rangs que se trouvaient les écrivains qui vilipendaient sir John Macdonald, peu de jours après sa mort.

Impossible, dites-vous, de trouver dans le coeur de votre parti le fiel, la rancune et la vengeance ! C'est pour cela, sans doute, que, depuis deux ans, vous semez dans tout le pays la misère, les larmes et le désespoir.

C'est pour cela que vous frappez sans relâche, et que partout vous multipliez les victimes.

C'est pour cela que vous avez jeté sur le pavé des centaines d'honnêtes familles.

C'est pour cela que vous avez établi le régime de la terreur rouge, et que vous avez promené la guillotine d'un bout à l'autre de la Confédération.

Oui, parlez-en de votre coeur, de vos nobles aspirations, de votre désir de bonheur pour tous, amis comme adversaires. Est-ce pour faire le bonheur de vos adversaires que vous condamnez injustement leurs enfants à crever de faim ou à mendier dans les rues ? Est-ce pour faire le bonheur de vos adversaires que vous les frappez deux fois dans un an, comme vous avez fait lâchement et barbarement dans le cas de M. Laberge ?

Ces hypocrites effusions sentimentales du "Soleil" nous font penser, toute proportion gardée, aux grimaces de Robespierre, qui s'attendrissait sur lui-même en signant des arrêts de mort.

Allez vous cacher, gens du "Soleil," et rentrez bien vite vos pleurnicheries menteuses.

EN CHINE

La France et la Russie veulent de nouvelles concessions

Londres, 17.—La France et la Russie, d'après une dépêche de Shanghaï, cherchent à obtenir de nouvelles concessions territoriales en Chine. La première de ces deux puissances réclame des concessions à Fou Tchéou, chef-lieu de la province de ce nom, sur le fleuve Min, la seconde à Kin Chou, en Mandchouri, près de la côte nord du golfe de Liao Tong.

Edmond Cote condamne a 5 ans d'incarceration

Il s'avoue coupable de tous les vols récents commis dans le district de Joliette :

Joliette, 16 — Edmond Côté, qui était incarcéré à la prison de Joliette pour le vol commis avec effraction chez M. Tranchemontagne, ayant demandé un procès expéditif, s'est présenté devant le magistrat Dorion. On se rappelle que Côté avait plaidé coupable devant le juge Letellier sur l'offense qui lui était reprochée. Devant le magistrat, Côté a encore confessé sa faute, et c'est avec un repentir apparent qu'il a écouté la verte semonce que lui a faite M. Dorion, suivie d'une condamnation de cinq ans au pénitencier de St Vincent de Paul. Côté en s'entendant condamner, a versé d'abondantes larmes. Il ne s'est pas récrié, il a avouer à son géôlier que le magistrat avait bien usé de clémence en le condamnant si peu pour une offense de cette gravité.

Côté a quitté Joliette lundi matin en compagnie de M. le député shérif Lavallée qui l'a conduit au pénitencier. Côté avant de partir a demandé comme une faveur de n'être pas enchaîné, disant qu'il comptait nombre de connaissances à Joliette et le fait de se voir devant eux pieds et poings liés, le mettait dans une position gênante.

M. Lavallée a cru bon de ne point satisfaire l'orgueil de Côté et il lui a mis les menottes, comme c'était son devoir Côté avant de quitter la prison a fait ce que je pourrais appeler une "Donation entrevifs." Ainsi il a donné son revolver au géôlier Turcotte, a chargé ce dernier de remettre à son père, $3.45, a demandé de remettre à M. Tranchemontagne $1.15 enfermé dans un tronc dont il s'était emparé après avoir fait sauter le coffre-fort de ce dernier. Côté a dit à M. Lavallée qu'il allait se conduire au pénitencier d'une manière exemplaire, espérant par là avoir une diminution de peine. Ce fameux criminel est un célibataire, âgé de 51 ans, au teint pâle, à la démarche légère ; il a un certain air souffrant qui lui attire de prime abord la sympathie. Il est atteint d'une maladie de cœur. Côté a passé 24 ans de sa vie au pénitencier et a purgé des condamnations pour 27 années. Son premier vol date de 1874 environ, alors qu'il enleva la malle à St Paul, à M. Mireault, postillon. Il s'empara en cette circonstance de toutes les lettres enrégistrées et vola un montant de plus de $3,000. Il fut arrêté quelques mois plus tard dans une taverne à Montréal. Conduit à Joliette il a été condamné pour cinq ans.

Après avoir purgé cette sentence, Côté, reprenait son métier de cambrioleur et s'étant associé avec quelques voyous de son espèce, enlevait chez un M. Dorais, hôtelier de la Longue-Pointe, un coffre de sûreté, le transporta sur la glace après l'avoir soulagé de ce qu'il contenait. Côté, pour ce méfait, passa 7 années au pénitencier. En 1892, Côté se rend à L'Assomption, enfonce la nuit, le bureau de poste de cette ville, y dérobe de l'argent et des valeurs pour une couple de cents dollars, et s'enfuit à Drummondville.

Là encore il pénétra dans une banque et au moyen de la dynamite il fit sauter la voûte. Le bruit de la détonation est entendu par un gardien de nuit. Côté poursuivi s'enfuit à toute vitesse à travers champs. On décharge une arme à feu sur lui ; le coup le blesse à la main droite et lui enlève presque complètement deux doigts. Arrêté, il est encore conduit au pénitencier d'ou il en sort l'automne dernier pour se voir condamné à passer trois mois à la prison de Joliette. Ces cinq années que Côté passera encore au pénitencier seront-elles la dernière étape de la vie presque légendaire de ce voleur de grand chemin ? Espérons-le pour lui !

Côté s'est avoué coupable des vol commis récemment chez M. Charles Robillard, de Lanoraie, et dans les paroisses environnantes.

Tremblements de terre

On signale des secousses de tremblement de terre sur différents points dans l'Ouest des Etats-Unis. C'est ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee, on a ressenti à 9 heures 23 minutes du matin. Dans l'Indiana, à Evansville, la secousse s'est fait sentir vers la même heure. Même les bâtiments les plus solides ont tremblé sur leur base. Enfin, à Paducah, Kentucky, la secousse a été perceptible dans tout l'Etat et à Paducah même, les meubles et la vaisselle ont été assez vivement agités.

MLLE. ALBINA BARRETTE.

PALE, FAIBLE, MALADE, DURANT TROIS ANS ; ENFIN GUERIE PAR LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE.

Cette fameuse specialite pour les maladies des femmes, les Pilules Rouges du Dr. Coderre, sont sans egales, partout elles guerissent des cas de beau mal, les plus desesperes.

Etes-vous pâle, faible, languissante, triste, découragée, malade ? sans doute que oui, car ces symptômes sont si communs chez les femmes, que pas une sur mille, peut dire qu'elle est parfaitement bien ; le remède qu'il vous faut, est les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Ce fameux remède obtient les guérisons les plus surprenantes, elles guérissent les jeunes filles, et les femmes de tout âge ; elles ont guéri des femmes qui avaient été traitées dans les hopitaux par les meilleurs médecins du pays. Nous avons publié des milliers, et nous avons encore des milliers de témoignages pour vous prouver que c'est bien vrai que les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont une spécialité pour les maladies des femmes et guérissent les femmes

Aujourd'hui, encore, nous publions le portrait, le témoignage et l'adresse complète de Mlle. Albina Barrette, charmante jeune demoiselle qui vient d'être guérie par les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Elle dit :—"Je suis née à Montréal ; " il y a trois ans, j'ai commencé à souffrir de grandes fai- " blesses, occasionnées par la pauvreté du sang, j'avais " de fréquents maux de tête, les membres engourdies, " mauvaise digestion, toujours fatiguée, aussi fatiguée le " matin en me levant, que le soir en me couchant, " violentes douleurs dans l'estomac, je souffrais aussi " de pertes blanches, qui me tenaient dans un tel état de " faiblesse, que je pouvais à peine faire un peu d'ou- " vrages de maison, je me suis fait soigner par des mé- " decins, et cela m'a couté bien cher. Mes amies me " conseillaient les Pilules Rouges du Dr. Coderre, " disant qu'elles les connaissaient pour être très bonnes, " je commencai de suite à les prendre, je suis toute " étonnée du changement qui s'est opéré en moi, en " très peu de temps.

" Aujourd'hui, je suis forte, cette faiblesse qui a été " le commencement de ma maladie est maintenant dis- " parue. Je suis parfaitement bien, et je suis bien re- " connaissance pour les Pilules Rouges du Dr. Coderre, " je m'empresse de les recommander à toutes les femmes " malades. Ne craignez pas de publier ma guérison, " afin de faire naitre le courage à d'autres jeunes filles " qui peuvent être malades comme moi ; à celles-là, je " recommande les Pilules Rouges du Dr. Coderre, car " je sais qu'elles peuvent les guérir. ALBINA BARRETTE, " 69B Rue St. Augustin, St. Henri de Montréal. "

Nous n'exagérons rien. Ce que nous disons des Pilules Rouges du Dr. Coderre c'est vrai. Nous ne publions jamais le portrait et le témoignage d'une femme guérie sans son consentement. Le portrait et l'adresse que nous publions sont ceux qui nous ont été donnés en même temps que le témoignage. S'il arrivait, que pour cause de déménagement, vous ne puissiez trouver ces femmes chez elles, ou ne pas recevoir de réponse en leur écrivant, dans ce cas, écrivez-nous nous ferons notre possible pour les retrouver, et vous mettre en communication avec elles. Notre honnêteté, les efforts, que nous faisons pour bien vous prouver que les Pilules Rouges du Dr. Coderre guérissent, devront vous ôter tous doutes, si vous en avez encore.



MLLE. ALBINA BARRETTE.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement, c'est pour cela qu'elles diffèrent de tous les autres remèdes, elles sont composées de remèdes exclusivement pour les maladies des femmes. Elles guérissent le beau mal, les irrâgularitées, la leucorrhée, tiraillements dans les hanches, douleurs dans le bas-ventre, mal de reins, mal de côtés, douleurs entre les épaules, brûlements d'estomac, palpitations de cœur, l'hystérie, étourdissements, mal de tête, nervosités, perte de sommeil, enflures des jointures, froideurs des pieds et des mains, bouillonnements du sang, suivis d'affaiblissements.

Elles sont très efficaces prises avant et après la naissance d'un bébé ; elles aident à la formation des jeunes filles, aux femmes pâles et faibles ; les Pilules Rouges du Dr. Coderre, font du sang riche, rouge et pur, elles rendent les joues pâles, roses, font disparaitre les cercles livides autour des yeux.

Si vous souffrez depuis longtemps, nous vous demandons de bien vouloir consulter notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter **absolument pour rien**, par lettre, écriver-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, aussitôt votre lettre recue, notre médecin spécialiste examinera votre maladie, il vous donnera un grand nombre de conseils, qui, si vous les suivez bien, aideront beaucoup à votre guérison. Notre médecin spécialiste connait très bien les maladies particulières aux femmes, il ne traite que ces maladies, par conséquent, il a tout le temps pour bien étudier toutes ces maladies, et les connaitre. C'est une chance unique que nous vous offrons de consulter notre médecin spécialiste absolument pour rien, adressez toutes vos lettres :

Departement Medical, Boite 2306, Montreal.

Defiez-vous des pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte ; ces pilules rouges sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Ces imitations sont la plus grande fraude du jour. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations que l'on vous vend à bon marché. Ces imitations faites à bon marché contiennent des drogues impures, bien souvent, elles contiennent de l'arsénique, ainsi que la morphine ; défiez-vous ; si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. en estampilles canadiens ou américains pour une boîte ou $2.50 par lettre enrégistrée, ou mandat-poste pour six boîtes ; nous les envoyons le même jour par la malle, au Canada, et aux Etats-Unis, pas de douane à payer. Faites enrégistrer votre lettre contenant de l'argent ; donnez votre adresse complète, afin d'éviter tout retard. Adressez :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montreal

Les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles sont vendues en gros et en détail par BRUNET & CIE, rue St-Joseph, par Dr MORIN & CIE, Pharmacien, Basse-Ville, et par tous les pharmaciens de première classe.

LE JEUNE LEITER

Ses étonnantes transactions dans le blé

SES GAINS ET SES PERTES

Les dépêches nous annonçent la déconfiture, le détrônement du jeune Leiter. Cette opération s'est faite promptement, aux applaudissements unanimes des consommateurs du monde entier. Les pertes du jeune spéculateur Chicagoïen sont estimées à $5,000,000. L'histoire de ce boursier dont le règne éphémère a causé des souffrances partout n'est pas longue à écrire.

Son père, plusieurs fois millionnaire, lui donna un beau jour du printemps dernier un million de dollars pour spéculer. Le 2 avril 1897, le jeune Leiter acheta pour la première fois 100,000 minots de blé de mai à 70 5-8 cts le minot ; il fut ensuite l'un des spéculateurs les plus assidus et les plus actifs de la bourse. Le 18 juin 1897, il acheta 500,000 minots de blé sur septembre à 64¾ cts ; c'est le plus bas prix qu'il ait payé. Il réussit à porter ce prix de 64¾ cts le minot à $1.85 en mai dernier. Il eut en mains jusqu'à 35,000,000 de minots de blé ! La catastrophe est venue, il y a lieu de compter que le jeune spéculateur a disparu de la scène pour longtemps.

Quelque chiffres suffiront pour analyser la carrière du jeune Leiter. Comme nous venons de le dire, c'est en mai dernier que le jeune Leiter atteint l'apogée de sa puissance. Son blé valait $1.85 le minot. Samedi, le 28 mai, le blé valait $1.75 ; mardi, le 31 mai, il valait $1.40 à l'ouverture et $1.25 à la clôture.

Certaines dates et certains chiffres au sujet de la carrière de Leiter :

Leiter entre en scène le 2 avril 1897.

Premier achat, 2 avril, 100,000 minots à 70 5-8 cts.

Achat à meilleur marché, 500,000 minots en juin 1897, à 64¾ cts.

Le plus haut prix payé, le 10 mai 1898, $1.85.

La plus grande quantité de minots de blé portée, 35,000,000 minots.

Le plus gros intérêt $35,000,000.

Blé exporté, 25,000,000 minots.

Profit de Leiter à la fin de mai, $5,000,000.

Prix de cloture, 30 mai $1.26.

Blé comptant détenu par Leiter, 30 mai, 6,000,000 de minots.

Prix payé pour ce blé, $1.25 à $1.80.

Prix de cloture, le 14 juin, $0.85.

Pertes de Leiter sur le blé comptant, $4,020,000.

Pertes sur livraisons de juillet et septembre, $2,000,000.

Pertes totales, $6,020,000.

Pertes nettes, $1,020,000.

On dit que la cause immédiate de la chute de Leiter est l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé d'obtenir de l'argent sur marge. Son père refusant de lui donner l'appui de son endossement, et les banques de courir les risques de la situation, en vue des apparences des récoltes et de l'état des livraisons comptant. On affirme que Leiter ne fera rien perdre à qui que ce soit. Et les millions que la hausse du blé a fait payer aux pauvres de tous les pays, cela ne compte-t-il pas pour quelque chose ?

Hier matin, le shérif de New-York, a reçu un autre mandat de saisie contre Joseph Leiter, de Chicago, pour $81,915.13 en faveur de la "Thames & Mersey Marine Ins Co."

L'ESCADRE DE CADIX

Où est-elle ?

Où est en ce moment l'escadre espagnole de réserve, commandée par l'amiral Camara. Est-elle encore à Cadix, ou a-t-elle quitté ce port pour se rendre à Cuba où aux Philippines ? On n'en sait rien, et tous les jours le télégraphe nous inonde de dépêches contradictoires à ce sujet.

Nous croyons que la flotte de Cadix ne reste pas inactive, et nous nous attendons qu'elle ne tardera pas à causer quelque grosse surprise aux américains et à déposer leurs plans.

Cette seconde escadre est composée des bâtiments suivants :

Le cuirassé " Pelayo," portant le pavillon amiral, jaugeant 9,900 tonnes, monté par 821 hommes d'équipage.

Le croiseur cuirassé de 1re classe " Carlos V," jaugeant 9,200 tonnes, avec 471 hommes.

Le croiseur protégé de 2e classe " Alfonso XII," de 5,000 tonnes, ayant 361 hommes d'équipage.

Le croiseur de 3e classe " Patriot " et " Rapido," de 1,250 tonnes, avec 175 hommes d'équipage.

Trois destroyers construits récemment en Angleterre, " Audaz," " Proserpina" et " Destructor," jaugeant 420 tonnes, montés par 125 hommes d'équipage ; un vieux destroyer de 420 tonnes, avec 110 hommes d'équipage et enfin l'aviso " Giralda."

L'amiral Camara et son chef d'état-major, le capitaine Hediger, ont avec eux sept grands transatlantiques transformés, " Joachim-de-Pirtaga," " Antonio-Lopez," " Ciudad-de-Cadix," " Buenos-Ayres," " Reina-Cristina," " Léon XIII."

Ces navires sont pourvus de canons Krupp et de canons à tir rapide, et ont chacun à leur bord 250 hommes.

Ils doivent servir en même temps au transport du charbon et des provisions pour l'escadre, qui comprend un fort contingent d'infanterie de marine et des vivres pour six mois.

Voici d'après un journal parisien, la description du " Carlos V " :

Le " Carlos V," construit en 1895, sert de modèle à un autre vaisseau actuellement en chantier à Cadix, il est un perfectionnement de " l'Infanta-Maria Teresa, dont nous avons parlé il y a quelque temps.

Il déplace 9.200 tonnes, soit un peu moins que le " Pelayo," mais est plus long, puisqu'il mesure 123 mètres, et plus rapide, marchant à 20 noeuds au lieu de 16.7.

Comme défense, le " Carlos V " possède une ceinture de 51 mètres de long et 50 millimètres d'épaisseur en acier ordinaire avec traverses de même épaisseur et 1m80 de largeur formant réduit blindé dans les hauts et recouvert d'un pont de 50 millimètres. On conçoit l'importance de ces réduits, qui constituent de véritables casemates dans lesquelles les hommes peuvent se tenir et se mouvoir à l'aise sans avoir à risquer autre chose que les projectiles pouvant percer la cuirasse de 50 millimètres qui les enveloppe de toutes parts.

Le pont est protégé avec glacis spécial pour les cylindres de 155 à 76 millimètres.

Enfin, aux extrémités, les deux tourelles sont garnies de cuirasses de 25 centimètres.

C'est dans ces tourelles, fortement blindées, comme on le voit, que sont placés les deux canons de pointe de 28 centimètres sortant du Creusot et leurs affûts des Forges et Chantiers. Leur carapace est de 10 centimètres et leurs tubes de chargement de 20.

Le " Carlos V " est armé, en plus de ces puissants canons, de dix pièces de 14 centimètres à tir rapide sur deux étages, dont quatre en poivrières dans la batterie couverte, et six sur la superstructure. De ces derniers, ceux qui sont placés aux extrémités sont en demi-tourelle et tirent dans les axes. Tous sont protégés par des cuirasses de 50 millimètres d'épaisseur, comme les flancs du navire.

Quatre canons de 120 millimètres à tir rapide, ayant un très grand champ de tir, par suite de la mobilité de leur affût, sont placés en arrière des tourelles sur les passerelles et sont munis de masques. Ces quatre pièces constituent une supériorité sur le "Pelayo."

Enfin deux canons de 75 millimètres placés sous le gaillard d'avant, quatre de 57 millimètres sur les bastingages de la superstructure, six tubes lance-torpilles dont deux sous-marins complètent l'armement du croiseur-cuirassé " Carlos V."

Le torpilleur " Destructor," construit en 1886, est long de 59 mètres et jaugeant 386 tonnes. Sa vitesse est considérable et atteint 22 noeuds 5 dixièmes.

Il est armée d'une pièce piève de 90 millimètres en chasse, placée en avant sous la passerelle ; de 4 canons de 57 millimètres, dont deux sont placés dans des encorbellements au centre, les autres sur le couronnement arrière, avec visières ; et 3 tubes lance-torpilles, tous fixes, un dans l'étambot, les autres de chaque côté de l'étrave.

La mâture du " Destructor" peut se rabattre en cinq minutes, ce qui lui assure presque l'invisibilité. Il peut donc agir comme grand torpilleur ; cependant ses tôles sont trop légères et ne sont même pas à l'abri d'une simple balle de fusil vieux modèle.

Recettes utiles pour les Familles

COLLE POUR LA PORCELAINE

Quand on brise une porcelaine de prix, le plus simple est de la donner à un raccommodeur " ad hoc. " Mais si on n'en a pas un à sa disposition, voici le moyen d'y suppléer. On mêle ensemble parties égales d'eau pure et d'eau de vie ordinaire. On y délaye 60 grammes d'amidon et 100 grammes de craie finement pulvérisée. Quand la pâte est bien délayée, on ajoute 30 grammes de colle forte. Faire chauffer jusqu'à ébullition et, à ce moment, ajouter 30 grammes de térébentine de Venise.

VERNISSAGE DES CUIVRES

On fait dissoudre au bain-marie :

Alcool	½ litre
Sandaraque	60 grammes
Camphre	2 "
Essence de térébentine	60 "

On étale le mélange avec un pinceau plat et on laisse sécher.

EXCELLENTS CARAMELS

Mettre dans une casserole une égale quantité de sucre et de crème fraiche et épaisse. Par exemple, si l'on met deux tasses de crème, on met également deux tasses de sucre.

Faire cuire sur un feu doux, en remuant toujours jusqu'à ce que le tout devienne une bouillie épaisse et de couleur café au lait foncé. On verse ensuite sur un marbre, de façon à donner l'épaisseur voulue aux caramels. On laisse refroidir, et on découpe en carrés, soit avec un couteau, soit avec un ustensile fabriqué pour cet usage.

Afin que ces bonbons ne se collent pas les uns avec les autres, il est nécessaire de les mettre dans un vase couvert en verre ou en porcelaine.

Si on les préfère un peu plus croquants, ce que l'on appelle caramels brûlés, il suffit naturellement de les laisser cuire plus longtemps.

PATE A BOULETTE POUR LES POISSONS

Voici une petite recette qui intéressera les pêcheurs à la ligne. C'est celle d'une pâte à boulette à laquelle mordent tous les poissons. On coupe du fromage de Gruyère et on le fait tremper pendant vingt-quatre heures dans du lait. Séchez ensuite entre deux linges et écrasez-le avec autant de chènevis dans du miel, puis ajoutez de la farine de seigle jusqu'à dureté convenable.

Pour donner de la consistance aux boulettes, on les trempe dans un liquide obtenu en mélangeant de l'huile d'amande douce, quelques gouttes d'absinthe, d'extrait de camomille et une forte pincée de poudre de cumin et de civette.

COLORATION DES FLORENCES

Autre conseil pour les pêcheurs. Ne vous servez jamais des florences, telles qu'on les achète chez les marchands, mais donnez-leur de la même couleur que le fond sur lequel vous pêchez. Pour les eaux vaseuses, on donne la coloration noire en les trempant dans de l'encre additionnée de quelques gouttes de genièvre.

Pour les fonds de sable, on trempe les florences pendant vingt-quatre heures dans une solution de cachou ou de tanin dans l'eau bouillante.

Enfin, en laissant des florences pendant vingt-quatre heures dans une infusion concentrée de thé vert, additionné d'un peu de genièvre, on obtint une belle coloration verte qui permet de pêcher dans les herbes sans effrayer les poissons.

COLLE CERAMIQUE

Pour fabriquer une colle destinée à réparer les vases brisés, on pulvérise finement du blanc d'Espagne et on y ajoute quelques gouttes de silicate de potasse jusqu'à obtenir la consistance du mastic. Cette colle doit être employée sur-le-champ, car elle durcit rapidement et ne peut plus être ramollie. C'est même pour cela qu'elle est bonne à l'emploi auquel on la destine.

On annonce d'Ottawa que M. Harris recevra bientôt son congé comme gérant général de l'Intercolonial à Montréal. M. Blair contredit cette rumeur, mais nous persistons à croire que ce changement se fera avant longtemps.

UN MOT ACTUEL

" Paye Baptiste "

On sait que sir Wilfrid Laurier a été le disciple de M. Jean-Baptiste-Eric Dorion. C'est lui qui est allé recueillir à l'Avenir sa succession politique, et qui a ramassé la plume tombée de ses mains défaillantes, pour continuer à rédiger le "Défricheur ", fondé par celui qu'on avait surnommé l'Enfant Terrible.

Notre confrère du " Pionnier de Sherbrooke " rappelle avec beaucoup d'à-propos le souvenir de M. Dorion et du mot fameux qu'il avait mis à la mode : Paye Baptiste :

Si le fameux J. B. Eric Dorion, dit-il, surnommé l'Enfant Terrible, vivait à notre époque, il ne cesserait de répéter sa phrase favorite. A la moindre dépense dont il soupçonnait l'inutilité, au moindre abus administratif, ce farouche tribun s'apitoyait en termes amers sur le sort du pauvre peuple, auquel il criait : "paye Baptiste ! "

Paye Baptiste ! Tel était le mot d'ordre, le signe de ralliement qu'il affichait, en toute occasion, dans son journal le "Défricheur. "

Les mânes de l'ancien citoyen de l'Avenir doivent tressaillir d'indignation à la vue de ce qui se passe aujourd'hui dans notre monde politique.

C'est de sa voix la plus larmoyante qu'il prononcerait son "Paye Baptiste ", s'il lui était donné de revivre et d'assister à la véritable sarabande que le gouvernement fédéral fait danser aux millions, après les plus solennelles promesses d'économie et de retranchement.

On devait s'arrêter dans la voie des emprunts et la dette a été grossie de $7,500,000 depuis deux ans : paye Baptiste !

On devait réduire les dépenses courantes et de 37 millions qu'elles étaient en 1896, elles sont maintenant portées à 48 millions : paye Baptiste !

On devait réformer les services publics en vue de réduire le nombre des fonctionnaires et ils sont chaque jour multipliés, là où il y en avait un, on en place deux : paye Baptiste !

Le cabinet comptait trop de membres et ils avaient de trop gros appointements, leur nombre est le même, leurs salaires n'ont pas diminué : paye Baptiste !

L'administration de la justice devait coûter moins cher et cependant le traitement des juges est augmenté : paye Baptiste !

Les aspirants à la magistrature deviennent de plus en plus nombreux et pour leur donner satisfaction on crée de nouvelles charges de juges : paye Baptiste !

Les provinces vont être forcées de se saigner à blanc pour construire de luxueux palais, afin de loger les innombrables officiers de justice qui deviennent légion : paye Baptiste !

Voilà ce que dirait ce pauvre Dorion.

Heureusement pour lui, il est exempt de gémir sur les maux de la patrie. Paix à ses cendres ! Il n'en fut pas moins le créateur d'un mot qui a fait école et qui devient, en ce moment, d'une triste actualité.

Un jeune homme se casse le cou

Un pénible accident est arrivé, mardi matin, à la Petite Rivière, paroisse voisine de la Baie St-Paul. Un jeune homme s'est tué en tombant d'un arbre.

Un garçon de 17 ans, nommé Joseph Simard, fils de Jean Simard, partait avec M. Arthémond Bouchard, chez qui il résidait, pour aller abattre des arbres dans une forêt voisine. M. Bouchard abattit un arbre, mais la base de l'arbre resta sur la souche à une hauteur de quatre à cinq pieds du sol. Le jeune Simard grimpa sur l'arbre afin de le débarrasser de ses branches. Pendant ce temps-là, Bouchard s'éloigna pour abattre un autre arbre. Au bout d'une demi-heure, ne voyant pas revenir son compagnon, il fut saisi d'une vague inquiétude, et il revint à l'endroit où il l'avait laissé. Un spectacle pénible s'offrit à ses yeux : le jeune homme était étendu inanimé au pied de l'arbre. Le sang s'échappait par la bouche et le nez : il était mort.

Il chargea le cadavre sur ses épaules et le transporta jusqu'aux habitations.

Le coroner Guilmette fut notifié et est allé tenir une enquête sur le corps du malheureux. Il n'a fait que constater les faits racontés plus haut. Le défunt avait la colonne vertébrale fracturée et la mort a dû être instantanée.

SI LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le strop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guérit les coliques et c'est aussi le meilleur remède pour la diarrhée.

Brule dans une grange

Moncton, N. B., 16— A deux heures, ce matin, un terrible accident est arrivé dans une grange, à environ un mille de Moncton. Manner Govang, garçon de ferme, âgé de 53 ans est parti hier soir de la ville dans un état d'ébriété avancé. En arrivant à Lagerers Corner, il se sentit épuisé. Un de ses amis qui l'accompagnait le déposa dans la grange de M. Raymond Surette, afin de laisser passer les fumées de l'alcool. Ce matin à 2 heures, la grange était tout en feu. Les restes de Govang, furent trouvés dans les ruines. Une pipe en terre était à ses côtés et indiquait que le malheureux avait mis le feu en fumant. Deux chevaux et deux vaches furent aussi brûlés. Surette perd $600 et n'a pas d'assurance.

La population des Etats-Unis

Sur les 75,000,000 d'habitants qui vivent abrités sous les plis du drapeau étoilé des Etats-Unis, il y a environ 20,000,000 de descendants d'Irlandais, à peu près autant d'Allemands, sept millions d'Africains et au moins une douzaine de millions de Français, Italiens, Polonais Suédois, Espagnols, Portugais, etc. Au total 59 millions de races étrangères.

Il n'en reste pas beaucoup pour la race anglo-saxonne, après tout.

Des nouvelles du Klondike

Nous extrayons quelques lignes d'une lettre que M. Joseph Gaudreau de la Rivière du Sud a reçu ces jours-ci de son fils Joseph, parti ce printemps pour le Klondike :

" Nous sommes tous en bonne santé, et au moment où je vous écris, nous sommes au Lac Bennett et partons demain pour Dawson. Nous avons construit plusieurs chalands pour transporter notre bagage, et M. Alphonse Thibeault a failli se faire tuer en lançant à l'eau un de ces chalands qui l'a frappé à la tête ; mais aujourd'hui, il est assez bien.

Il fait bien chaud et il ne pleut pas beaucoup. Le soleil se couche à dix heures du soir ; il n'y a presque pas de nuit. Environ cent femmes se rendent aussi à Dawson. Nous avons encore 600 milles à faire pour nous rendre, et le trajet se fait sur les lacs en partie, et parfois c'est bien dangereux ; mais nous espérons que nous nous rendrons heureusement.

Je suis encore avec tous mes amis de St Thomas et tous nous sommes désireux de nous rendre au plus vite pour ramasser de l'or à pelletée."

La variole a Winnipeg

Un convoi d'immigrants mis en quarantaine

Winnipeg, 17—Le premier des deux convois d'immigrants du steamer Pisa, en destination d'Halifax, est arrivé en cette ville la nuit dernière Le docteur Inglis, du bureau de santé de Winnipeg et le docteur Corbett représentant du gouvernement fédéral, ont rencontré les immigrants au Portage aux Rats. Ils ont découvert qu'il y avait à bord un cas de picotte, deux cas moins graves, et vingt cas de rougeole. Cette information a été télégraphiée au commissaire McCreary et au maire. Le convoi a traversé la ville portes et fenêtres fermées, personne n'ayant la permission de communiquer avec les passagers. Le convoi a été mis en quarantaine à deux milles de la ville, sur l'embranchement Stonewall. Les citoyens sont sans crainte, car toutes les précautions voulues ont été prises.

Grains dévorés par les sauterelles

Dans le Dakota

New-York, 17.—Des dépêches nous apprennent que des nuées de sauterelles ont envahi plusieurs comtés du Dakota du nord, où elles dévorent le blé et le maïs. On va essayer de les détruire en promenant sur les terrains où elles se sont principalement abattues, une grande cuve plate remplie de pétrole ; elles sautent dans la cuve et le pétrole les tue.

Encore un chanceux

M. Boomer, comptable à l'hôtel-de-ville, a gagné deux tableaux, dont un de la valeur de $100, au tirage du 15 juin de la Société des Arts du Canada.

FAITS DIVERS

MORT D'UNE CENTENAIRE

Madame Tassé, résidant rue Drolet près du monastère des Carmélites à Montréal, est morte mardi à l'âge avancé de 106 ans. En dépit de son grand âge, Madame Tassé jouissait de toutes ses facultés, et elle était au courant de tous les événements du siècle. Elle était universellement connue au Mile-End.

FORÇAT A 17 ANS

Sherbrooke, 15 — Wm. King, de Richmond, vient d'être condamné à 8 ans de pénitencier pour vol avec effraction au magasin de M. A. J. Hudon, de Richmond. Le prisonnier n'est âgé que de 17 ans.

Lors de son arrestation, King, a voulu s'échapper en se cachot. Sa tentative d'évasion découverte temps.

LA CONFEDERATION

Le major Heron et le capt. Winter, des Foot Guards d'Ottawa, ont quitté Québec mardi soir enchantés des arrangements qui ont été faits ici pour la réception du régiment le 1er juillet prochain.

Le bataillon arrivera à Lévis par l'Intercolonial à 7 hrs 30 a. m. le 1er juillet et traversera à Québec par bateau spécial.

Il se rendra ensuite à l'Esplanade où il campera.

A 11 heures, il y aura inspection.

Le soir, la fanfare du régiment jouera sur la terrasse Dufferin.

Le lendemain, samedi, il y aura excursion, puis le soir, dîner au club de la Garnison et probablement "smoking concert" au Skating Rink.

Si le régiment reste à Québec pour le dimanche, il y aura une grande "church parade."

DEUX MORTS

Le coroner Blanchard de Saint-Hyacinthe est allé hier matin à St Liboire pour tenir une enquête " ex-parte," sur la mort de M. Charles Houle, décédé subitement dimanche matin à 6 30 heures. D'après les renseignements, M. Houle serait mort d'apoplexie foudroyante. M. le coroner Blanchard est allé ensuite à St-Simon, pour tenir une autre enquête sur le corps d'un nommé Lafrance, décédé aussi subitement, dimanche après la grand'messe.

MORT EN FAISANT LA PECHE

Une dépêche reçue hier en cette ville annonce la mort de M. Charles Hope, de Montréal, qui faisait la pêche depuis une dizaine de jours à la rivière Moise, en compagnie de MM. Andrew Allan de Montréal, Edward Toland, de Philadelphie, Wilson Fitch et Veasey Boswell, de Québec. La dépêche ne donne aucun détail sur ce lugubre événement ; elle dit seulement que M. Hope a succombé à une inflammation de poumons et que M. Allan remonte à Montréal avec le corps de son ami.

M. Hope était bien connu à Québec dans le monde des affaires.

Les tramps

On se plaint des vagabonds (tramps) qui infestent les campagnes et les petites villes. Arthabaskaville est visitée toutes les semaines par une cervée de vagabonds qui forcent plusieurs citoyens à veiller. Cette semaine, quatre hommes de police ont été obligés de faire la garde pour 3 tramps qui s'étaient logés dans les alentours de la gare du G. T. R.

Bien triste

Une pauvre veuve du nom de Hamel, est morte hier à l'Hôtel-Dieu. La défunte a laissé deux petits enfants, qui sont actuellement à la charge des autorités de la police. Le plus jeune a été confié à la matrone, Mme Gauvin.

Vol dans un presbytère

Au commencement de cette semaine, un ou des cambrioleurs se sont introduits dans le presbytère de M. l'abbé Papillon, curé de Ste-Gertrude, et ont enlevé une somme de $300 en argent et des bijoux pour une valeur de $100 environ.

On n'a pas encore pu mettre la main sur les coupables.

Pour le penitencier

Le célèbre Achille Bélanger est parti cet après-midi pour le pénitencier de St-Vincent de Paul, sous l'escorte du détective Patry et du constable Vézina.

LE CATALOGUE DE
EWING DE GRAINES
de Semences pour la ferme, le jardin et les fleurs est maintenant prêt.
Il sera envoyé FRANCO sur demande.
WM. EWING & CO., RUE McGILL MONTREAL

LA GUERRE

Deux versions du bombardement de Santiago

L'UNE D'UN CORRESPONDANT AMERICAIN

L'autre d'un correspondant espagnol

L'ARME AMERICAINE EST DEVANT SANTIAGO

Un debarquement sera effectue sans delai

On s'attend que le général Shafter

Commencera le siège de Santiago à la fin de la semaine

LES INSURGES SONT PRESQUE MAITRES DE LA VILLE

DEFAITE DES ESPAGNOLS

3000 ESPAGNOLS FAITS PRISONNIERS EN DEUX SEMAINES

New-York, 17.—Le Journal publie la dépêche suivante de Hong Kong :

La plus violente et la plus importante bataille depuis que l'amiral Dewey a détruit la flotte espagnole, a eu lieu à Manille. Mille insurgés ont attaqué 2000 espagnols leur infligeant des pertes considérables et réussissant presqu'à forcer l'entrée de la ville. Les insurgés commandés par Aguinaldo et les matelots et les soldats de marine de l'amiral Dewey entourent complètement Manille. Les résidents étrangers sont allés se réfugier sur les navires. L'amiral Montijo et le gouverneur-général Augusti ont réuni les femmes, les enfants et les prêtres dans les forts. On prête au général Augusti le désir de se rendre aux américains, afin d'empêcher les insurgés de s'emparer de la ville, d'y mettre le feu et de massacrer les espagnols. L'archevêque, cependant, serait opposé à la reddition.

Un espion espagnol a tenté d'empoisonner Aguinaldo, mais cette tentative a manqué. Le chef insurgé a été très malade, mais il s'est complètement rétabli. Un prisonnier espagnol a été arrêté au moment où il allait assassiner Aguinaldo. Lorsqu'il a vu son projet découvert il a essayé de fuir, mais il a été tué d'un coup de fusil. Le succès des insurgés est surprenant. Les espagnols faits prisonniers pendant les deux semaines de campagne, sont au nombre de 3000, y compris 2000 soldats de l'armée régulière. Parmi les prisonniers il y a les généraux Garcia et Corboda.

Les gouverneurs des provinces de Cavite, de Baluean et de Bataal ont aussi été faits prisonniers. Deux millions de cartouches, ont été saisies dans la cathédrale fortifiée du vieux Cavite, et la grosse garnison de cette place a capitulé, ce qui donne aux insurgés le contrôle du rivage de toute la baie de Manille.

Les forces espagnoles à Manille sont privées de toutes les sources d'approvisionnements venant de l'intérieur.

L'augmentation du nombre de vaisseaux de guerre allemands dans ce port donne lieu à beaucoup de commentaires en vue des relations entre l'Espagne et l'Allemagne.

Tout est prêt pour l'arrivée des troupes américaines qui ont quitté San Francisco, le 25 mai dernier sur des transports et qui sont attendus d'heure en heure.

Les américains seront à même de s'emparer de Manille vingt-quatre heures après l'arrivée des troupes.

Un grand incendie fait rage au nord de Manille. Les insurgés se sont emparés des puits qui alimentent la ville.

Le gouverneur général Augusti, vient de lancer une proclamation appelant sous les armes tous les citoyens âgés de plus de 18 ans.

Manille, 15, via Hong Kong, 17.—On admet officiellement ici que le manque de provision est devenu une question très sérieuse. Les canonnières qui ont été envoyées à Lagoon avec des volontaires, à la recherche de provisions, n'ont rien rapporté. Les commandants de ces vaisseaux disent que toutes les villes de Lagoon sympathisent avec les insurgés et que leurs garnisons ont probablement été massacrées. La flottille espagnole n'a pas été capable d'effectuer un débarquement malgré le feu prolongé de tous ses vaisseaux.

Personne cependant n'a été tué. Manille n'a plus aucun espoir de se ravitailler. Durant la semaine toutes les garnisons ont été écrasées et d'autres se sont rendues et les soldats ont été faits prisonniers.

Ces derniers sont bien traités, mais la plupart de ceux qui ont résisté ont été massacrés.

admis officiellement que les troupes ont manqué de vivres pendant trente-six heures. Les insurgés gagnent du terrain partout et maintenant ils tirent dans la ville.

Dans la région nord, les insurgés se sont emparés de Passig sur la rivière de ce nom et ont repoussé les canonnières espagnoles jusqu'à Doa. Il y a un grand nombre de pertes de vie.

Londres, 17.—Le correspondant du "Standard" à Madrid, dit : Les nouvelles de Manille sont mauvaises et ont créé une pénible impression. Il y a de grandes anxiétés au sujet du général Monet qui opère à quelque distance de la côte à la tête d'une forte colonne. On dit que plusieurs résidents étrangers sont allés, avec leurs familles, se réfugier sur les vaisseaux de guerre anglais français et allemands, pendant que d'autres sont partis pour a Chine et le Japon. Plusieurs journaux s'attendent que les prochaines nouvelles annonceront la chute de Manille.

Toute la question pour les espagnols est de savoir si l'amiral Dewey peut empêcher Aguinaldo de pousser les hostilités contre Manille jusqu'à l'arrivée des renforts américains. On suppose que dans le cas contraire il permettra aux vaisseaux de guerre européens de lui aider dans la tâche difficile de maintenir l'ordre et de sauver Manille des excès des insurgés.

Manille, 5.—Des compagnies entières d'espagnols n'ont eu rien à manger pendant deux jours et quelques soldats sont littéralement épuisés. Les indigènes viennent charitablement au secours des soldats.

La puissance espagnole croule aux îles Philippines. Le général Pena et mille soldats espagnols ont capitulés à Santa Cruez et plusieurs autres capitulations ont eu lieu en quelques autres endroits.

Les insurgés se proposent de fonder une république sous le protectorat anglo-américaine.

LE TROISIEME BOMBARDEMENT DE SANTIAGO

Au arge de Santiago de Cuba, jeudi, 16 juin, via Kingston, Jamaïque, Vendredi, 17 juin.—Pendant que l'amiral Sampson se tenait sur le pont du New-York, surveillant le bombardement de Santiago de Cuba, ce matin, il vit deux canons sur la batterie est, apparemment en position. Il donna aussitôt ordre d'arrêter le vaisseau et il dirigea lui-même le feu des canons sur l'endroit indiqué. Les ordres de l'amiral hier, étaient de ne tirer que lorsque les canonniers étaient sûrs de leur coup et de ne pas gaspiller d'amunitions. L'amiral est très satisfait du tir et il ne croit pas qu'il reste grand'chose des batteries ouest. Celles de l'est ne sont pas aussi facile à détruire et d'ailleurs les américains se gardent de tirer, sachant que Hobson et ses amis sont à fort Morro.

LA CLASSE COMMERCIALE EN ESPAGNE

DESIRE LA PAIX

New-York, 18.—Une dépêche de Madrid au "Herald" dit :—Une communication en faveur du rétablissement de la paix, adressée au gouvernement par le conseil général de Catalone, qui représente la classe commerciale de toute l'Espagne, a créé une profonde impression ici, surtout à cause des raisons logiques et pratiques alléguées en faveur de la cessation des hostilités.

Bien que ce conseil estime que la conduite de l'Amérique est d'une injustice inqualifiable, cela ne justifie pas l'Espagne de continuer une lutte inégale, dont le résultat ne sera pour elle que la ruine. "Il est préférable, dit-il, de subir une amputation, toute pénible qu'elle puisse être, que de continuer une guerre terrible avec ses milliers de désastres. Il ne sera pas plus glorieux de faire la paix, après avoir été ruinée et quand le sang de milliers de soldats aura été répandu.

Le Conseil termine en faisant un appel en faveur du rétablissement immédiat de la paix.

Au large de Santiago de Cuba, 18 juin via Kingston, Jamaïque.—Un examen attentif des fortifications et des hauteurs de Santiago de Cuba démontre que les canonniers américains ont lancé partout la ruine et la dévastation. Quelques-unes des batteries ont été détruites complètement, et il sera impossible aux espagnols de les réparer. L'ordre de l'amiral Sampson était de détruire les batteries d'abord, puis les fortifications, et cet ordre a été exécuté à la lettre. Les uniformes qui voltigeaient autour des débris après le bombardement, comme les hirondelles autour d'une cheminée, démontrent assez quel a été le ravage causé parmi les espagnols. On pouvait les voir creuser dans les débris pour retrouver les cadavres de leurs compagnons, puis disparaître aussitôt pour aller les enterrer. Deux endroits, l'un à l'est, et l'autre à l'ouest, complètement dépouillés d'arbres, indiquaient la place où étaient tombées les deux bombes de dynamite du Vesuvius. La crête de ces deux collines paraissait avoir été emportée. Mais les signes les plus navrants partaient de Morro Castle, où le drapeau espagnol a flotté à mi-mât pendant quelque temps. On ne sait pas au juste ce que cela veut dire. Quelques-uns croient à la mort d'un chef espagnol, tandis que d'autres prennent ce signal pour un avertissement aux américains, de la mort du lieut. Hobson. Si Hobson est mort, il a été tué par les espagnols, car on est certain de ne pas avoir tiré un seul coup sur la forteresse. Les troupes espagnoles étaient démoralisées. On pouvait voir leurs officiers, l'épée à la main, conduire leurs soldats aux canons, qu'ils désertaient aussitôt. L'incident le plus dramatique du bombardement a été l'acte d'un officier espagnol, qui s'est tenu bravement à côté des canons, encourageant ses hommes jusqu'à ce qu'une pluie de bombes ait fait disparaître canons, officiers et soldats, ne laissant qu'un amas de débris.

La flotte n'a souffert aucun dommages, bien qu'elle soit restée stationnaire, comme pour provoquer le tir des espagnols.

UNE AUTRE VERSION

Note de la rédaction.—Le "New-York Herald" qui semble s'être aperçu que ses correspondants américains ne montraient qu'un côté de la médaille, s'est assuré les services d'un correspondant espagnol, qui donne une toute autre version de l'affaire. Voici cette version :

DES PROVISIONS POUR LA HAVANE

Port Antonio, via Kingston, 18.—Des nouvelles de la Havane confirmées depuis affirment que les provisions entrent tous les jours à la Havane. Les provisions sont transportées d'abord sur une île sur la côte sud de Cuba et le soir, elles sont transportées en chaloupe à Batanabo sur la côte sud, qui n'est qu'à 25 milles de la Havane. Toutes les provisions qui arrivent à la Jamaïque sont achetées par une agent espagnol.

Madrid, 18.—Le ministre de la marine Aunon télégraphie de Carthagène que les croiseurs Leponto, Cardinal Cisneros et Princesa de Austuria seront prêts dans un mois.

La nouvelle que le président McKinley a télégraphié à l'amiral Cervera et au général Ponda qu'il les tiendrait personnellement responsables de la mort du lt. Hobson et de ses marins a produit une impression désagréable ici. On interprète cela comme une preuve que le président américain n'a aucune confiance dans l'honneur espagnol. Les espagnols méprisent ces menaces mais ils croient en même temps qu'une telle attitude rendra impossible l'échange futur de prisonniers.

QUE FONT LES TRANSPORTS ?

Au large de Santiago, 16.—L'horizon est anxieusement interrogé à la recherche des vaisseaux transports qui doivent amener les troupes de débarquement. On ne s'explique pas leur retard qui fait perdre un temps d'autant plus précieux que la saison des ouragans ne tardera pas plus d'une trentaine de jours. En même temps arrive tous les jours de Port Antonio et Kingston la nouvelle que des provisions sont continuellement débarquées à Cuba. L'amiral Sampson est en communication quotidienne avec les cubains commandés par le colonel Celebrao qui font la patrouille aux environs de Santiago, et qui sont continuellement en rencontre avec les postes espagnols. C'est le général Linares qui commande maintenant les espagnols au nombre de 8000 à Santiago. Les civiliens sont dans la misère et leur position s'aggrave de plus en plus. Des espions rapportent que le général Joral et plusieurs officiers espagnols ont été tués par l'explosion de la bombe de dynamite lors de l'essai du Vesuvius.

Plusieurs reconnaissances dans le but de trouver un endroit de débarquement ont démontré que la côte est gardée par les espagnols sur une distance de quinze milles. Ce n'est pas cela qui empêchera le débarquement, mais il va falloir balayer la côte pour assurer le débarquement. En apprenant que les transports étaient en route, l'amiral Sampson a envoyé des ordres de rester à dix milles au sud en attendant qu'il ait trouvé un endroit sûr de débarquement. Au jour, hier matin, les chaloupes protégées du New-York et du Massachusetts sont allés faire une reconnaissance de la côte entre Cabanas, deux milles à l'ouest de l'entrée du havre de Santiago mais elles ont dû retraiter sous le feu espagnol, protégées par les canons du Vixen et du Texas.

L'ESCARMOUCHE DE GUANTANAMO

Madrid, 17.—Des avis reçus de source officielle de la Havane disent que le combat qui a eu lieu dans la baie de Guantanamo a été une simple escarmouche". Le seul résultat est que les "Américains ont gardé la place de leur débarquement." La dépêche de la Havane dit : "Ils ont grandement souffert de la fusillade et de la chaleur. Les Espagnols sont en possession de plusieurs puits en très bon état. Les histoires tendant à faire croire que les fortifications de Caimanera et de Morro avaient été endommagées, sont fausses."

La note officielle suivante a été publiée en cette ville : "Il est faux que les Espagnols aient maltraité les blessés et mutilé les cadavres de l'ennemi. Ces accusations ont causé la plus vive indignation partout en Espagne et particulièrement parmi les troupes qui méprisent ces odieuses calomnies. L'armée espagnole se conduit en cette guerre avec la noblesse qu'elle a toujours montrée, et sa discipline est si stricte que des hommes qui auraient commis de tels actes auraient été punis sans pitié."

Au large de Guantanamo, 19.—Des nouvelles de Caimanera disent que les habitants, certains de tomber aux mains des américains, couvrent la ville de paille et d'huile, dans l'intention de l'incendier. Le commandant de la ville a déclaré que les américains ne prendraient pas autre chose que de la cendre.

La Havane, 18.—Quatre croiseurs américains, un croiseur cuirassé et un yacht armée, ont ouvert le feu sur les batteries, dans les eaux de Santiago de Cuba, en face d'Aquadores, à cinq heures, jeudi matin.

Une terrible canonnade se fit entendre sans interruption pendant une demi-heure. Les Américains lancèrent au-delà d'un millier d'obus et désemparèrent deux canons Hontoria aux batteries Zocapa. Un canon du fort Morro fut aussi endommagé, mais on le répara bientôt.

Les dommages subis par les navires américains sont considérables. On vit tomber des boulets espagnols sur le pont des navires qui s'approchèrent à deux milles du rivage. Les pertes des Espagnols sont le lieut. Juan Artill, le lieut. Navarro et huit hommes du corps d'artillerie tués et deux matelots blessés.

Conjointement avec la canonnière Herman Cortes, les bataillons de Tetuan et de Borbon ont quitté Caibarien pour Punta Allegre, pour empêcher un débarquement des rebelles. Ces derniers étaient commandés par Panaho, Carrello, Gonzales et d'autres, et ils furent repoussés avec perte. Les Espagnols n'eurent que 9 hommes tués ou blessés.

Le général Linares fait des éloges sur la conduite des troupes et le général Blanco récompensera un grand nombre d'officiers et de soldats qui ont été blessés. Il recommandera aussi spécialement le col. Ordonez, de l'artillerie.

L'INDEPENDANCE DES PHILIPPINES

PROCLAMEE SOLENNELLEMENT A CAVITE

INSTALLATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Chicago, 20.—Une cablegramme reçu ici aujourd'hui par le "Record" de John T. McCutcheon, un des correspondants qui accompagnent la flotte du commandant Dewey, se lit comme suit :

Hong Kong, 20.—Le général Filippine a officiellement proclamé un gouvernement provisoire dans Cavite, le 12 de juin.

A cette occasion, il y a eu de grandes cérémonies et l'on y a lu une déclaration proclamant l'indépendance et dénonçant l'autorité espagnole.

Le général Aguinaldo, chef des insurgés a été élu président, et Daniel Perindo, vice-président. Le gouvernement révolutionnaire ne s'opposera au protectorat ou l'occupation du territoire par les américains. Les rebelles se sont emparés du gouverneur espagnol et de 300 hommes de la garnison de Bulacan. Le gouverneur et la garnison à Pampanga se sont rendus et le gouverneur et la garnison de Batanzas dont l'effectif est de 450 hommes ont été capturés.

Le 9 juin la famille du gouverneur général Augusti est allée se réfugier à l'intérieur du pays.

On rapporte que les espagnols de Manille ont fusillé trente carabiniers qui essayaient de s'enfuir du côté des rebelles. Le chef Aguinaldo a envoyé un ultimatum au gouverneur, lui disant que si cela se répétait, il userait de représailles sur des prisonniers espagnols.

AU PHILIPPINE

Londres, 20.—Le correspondant du "Morning Post" à Cadix dit : Le véritable but de la visite du capitaine Aunon, le ministre de la marine, était d'assister à l'essai d'une nouvelle fusée volante si puissante que l'explosion d'une fusée de cette nature près d'une vaisseau de guerre provoque un déplacement d'eau assez considérable pour engloutir le vaisseau.

Au cours d'un entrevue, le ministre de la marine a admis que le gouvernement lui avait donné un crédit illimité pour acheter du matériel de guerre, ajoutant qu'il compte sur l'appui loyal des classes riches pour l'achat d'autres munitions nécessaires. Il est regrettable, dit-il, que nous n'ayons pu encore envoyer une flotte aux Philippines. C'est une leçon pour nous, qui devra nous convaincre de la nécessité de nous appliquer à l'avenir à augmenter à tout

marine. Je suis décidé à envoyer des vaisseaux à Manille. Ce serait un crime impardonnable que d'abandonner là nos héroïques soldats sans tenter de leur venir en aide.

Le ministre de la marine, le capitaine Aunon craint que l'amiral Cervera soit dans l'impossibilité de s'échapper, mais il est convaincu cependant qu'il profitera de la première occasion pour faire un échange de compliments avec les américains.

Londres, 20.—Le correspondant du "Times" à Madrid, dit : Dans les cercles officiels on attache peu d'importance aux rumeurs relatives à l'intervention allemande.

Interrogé privément au sujet d'une remarque que le capitaine du vaisseau de guerre allemand "Irène" aurait faite à un lunch auquel assistaient des officiers espagnols de l'état major aux Philippines que les américains n'annexeront jamais les Philippines tant que Guillaume sera empereur," le premier ministre Sagasta a fait remarquer que les officiers allemands n'ont pas dû faire une remarque de cette nature et que si le gouvernement allemand désirait manifester ses intentions, il choisirait un autre moyen.

Les gens bien informés ici croient que durant les hostilités, l'Allemagne maintiendra une stricte neutralité, mais que dès qu'il se produira un changement politique au sujet de l'archipel, elle insistera pour obtenir une station de charbon comme compensation pour le désordre dans l'équilibre politique de l'Extrême Orient.

Une page d'histoire

Courte mais bonne. Le BAUME RHUMAL guérit sûrement les affections de la gorge et des poumons. Partout 25cts.

INCENDIE A ST-ROCH

Samedi soir, vers les 8 heures, les pompiers étaient appelés par une alarme à la manufacture de chaussures de M. Muir, à St-Roch.

En arrivant sur les lieux, nos pompiers constatèrent que le feu faisait rage au deuxième étage. L'on appliqua immédiatement les boyaux et en moins de vingt minutes l'on parvenait à contrôler cet incendie qui aurait certainement consumé de fond en comble, et en moins mh mh mh mm comble la manufacture de M. Muir.

Le feu a pris au second étage, l'on est d'avis que cette accident est dû à l'imprévoyance d'un fumeur.

Les pertes sont évaluées à environ $600.

LES MEILLEURES PILULES

Le Foie Dérangé ?

Que ce soit le résultat d'une mauvaise nourriture, excès, surcroit de travail, exposition au soleil ; la constipation, migraine, indigestion, clous ou autres éruptions—prenez

LES PILULES

ANTI-BILIEUSES ET PURGATIVES

du DR. HARVEY

elles vous guériront vivement, bien, et à bon marché.

Elles nettoient, renforcissent, et refont le système.

En vente partout—25c. par boite de 33

Boite expédiée comme échantillon sur réception du prix 25c.

LA CIE DE MEDECINE HARVEY,
424, RUE ST-PAUL, MONTREAL

Une curieuse découverte

Qui excite une grande curiosité en Angleterre

On vient de découvrir au village d'Hollingbourne, dans le comté de Kent, un étrange souterrain qui excite une grande curiosité en Angleterre. La découverte a commencé par un accident. Des ouvriers qui travaillaient aux fondations d'une maison disparurent tout à coup dans un trou. On alla à leur recherche avec des échelles et des lanternes : ils n'avaient que des contusions insignifiantes. On examina alors le trou où ils étaient tombés. C'était une sorte de crypte de cent pieds de long sur trente de large, dont la voûte était soutenue par des pilliers taillés en plein roc. Le long des parois, des chambres assez vastes pour contenir une vingtaine d'hommes.

A l'extrémité de la crypte, un tunnel où la propriétaire de la maison, M. Fermlin, s'engagea après avoir noué à son bras une ficelle dont l'autre bout était aux mains d'un ouvrier. Le tunnel s'allongeait sur plus de cent mètres et aboutissait à un carrefour de six autres tunnels disposés en éventail. M. Fremiin continua encore quelque temps son expédition, puis il dut s'arrêter. Il prévint les membres de la Société royale d'archéologie de sa découverte.

Huit savants ont fait le voyage d'Hollingbourne et ont entrepris une exploration en règle du souterrain. Six heures de marche ininterrompue n'ont pas suffi à une investigation complète. On a reconnu que deux des tunnels conduisaient à une espèce de labyrinthe où l'on a relaté d'innombrables corridors. D'autres sont en partie obstrués par des éboulements à travers lesquels il sera difficile de se frayer un passage : les galeries ont, en effet, été creusées à peu de profondeur ; car, partout sur les voûtes, on aperçoit des racines de gros arbres ; il faudra soutenir les voûtes aux endroits éboulés, afin d'aller plus loin. Une grande quantité d'ossements recouvre le sol.

Cette première visite n'a permis d'émettre aucune explication satisfaisante sur la destination du souterrain d'Hollingbourne. Une commission d'ingénieurs et d'archéologues doit prochainement entreprendre les travaux nécessaires pour mener l'exploration à bonne fin. Quant au propriétaire, il a déjà pris son parti. Quand les savants auront achevé leurs opérations, il fera de son labyrinthe une cave pour la culture des champignons.

Notre commerce exterieur

Le commerce extérieur du Canada continue sa marche ascendante.

Les importations, en mai dernier se sont élevées à $12,621,245, les exportations à $9,118,598, les droits perçus à $1,852,878, comparativement à $8,748,476 de marchandises reçues, à $10,455,927 de marchandises exportées et à $1,398,261 de droits perçus en mai 1897.

Bulletin maritime

A 11.30 heures, ce matin, nous n'avions pas encore reçu la moindre nouvelle au sujet du steamer "Livonian," qui s'est échoué à Red Island.

Le "Lord Stanley," remorquant les goélettes de sauvetage, est passé à la Rivière-du-Loup, hier matin, à 9.30 heures, et a dû arriver sur le lieu du naufrage de bonne heure, hier après-midi.

Hier après-midi, quatre nouvelles barges, à la remorque du "Contest," ont quitté notre port pour aller au secours du "Livonian."

Voici la cargaison de ce steamer : 23,982 minots de blé ; 17,200 minots de blé d'inde ; 12,995 sacs de farine ; 11,402 boites de fromage, 473 têtes de bétail et 150 moutons.

Le steamer "Lake Superior," ayant à son bord une centaine de passagers en outre d'une cargaison générale, est arrivé en notre port, ce matin.

Le vapeur "Laurentian," capt. Main, qui a quitté Québec le 11 de juin, vient d'arriver à Liverpool, et a débarqué ses 506 têtes de bétail et ses 71 chevaux.

Le steamer "Yorkshire," de Liverpool, est de retour dans notre port.

Le steamer "Campana" est parti, hier, pour Pictou, ayant à son bord plusieurs passagers.

Le nouveau yacht à vapeur de M. Menier, le propriétaire de l'île d'Anticosti, est passé, hier, à la Pointe Ouest d'Anticosti, en route pour Québec.

La flotte qui fait le service entre Manchester et le Canada sera augmenté d'un nouveau steamer, le "Manchester City," qui a été construit par sir Raylton Dixon et Cie, sous surveillance spéciale, a 461 pieds de longueur, 52 de largeur et 33 pieds de cale. Ce navire est construit d'après les plans les plus modernes et très propre au transport des animaux et du fret. Il est éclairé à l'électricité et peut contenir un grand nombre de passagers. Le "Manchester City" a quatre mâts et la force de ses machines est de 4,000 chevaux-vapeur. Sa vitesse est de 13 noeuds. Il a quatre chaudières, construites d'après le système Howden. Le tirant de ce navire est de 26 pieds et 3 pouces et sa capacité est de 8,500 tonnes. Il fera son premier voyage à Québec dans six semaines.

A l'Ecole Normale-aval

Au monastère des Ursulines

Nos nombreuses occupations ne nous ont pas permis d'assister, hier, à la distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'Ecole Normale, au monastère des Ursulines. Cette séance a été très solennelle et des plus intéressantes, comme nos lecteurs pourront le constater par le programme suivant :

1—Marche militaire (piano. . . .E. H.
Mlles L. Cloutier, L. Bergeron, E. McLean, B. Robert, A. Hamel, A. Raymond, B. Laferrière et B. Primeau
Harmonium : Mlle E. Rouleau
2—Distribution des prix aux élèves de 1ère année
3—Le divin mendiant. . .L. de Neuville
Mlle E. Rouleau
4—Prix et couronnes (choeur). . . . Bordèze.
5—Distribution des prix aux élèves de 2ème année
6—Le lion, le loup et le renard. . . La Fontaine.
Mlle M. L. Bédard
7—Qui vive ! (piano)... . . . .Wels.
Mlles L. Cloutier, L. Bergeron, A. Hamel, E. McLean, B. Robert, A. Raymond, B. Marchand et B. Martin
Harmonium : Mlle E. Rouleau
8—Distribution des prix aux élèves réunies
9—Le missionnaire. . . . . .
Mlle L. Bergeron
10—Les feux de la Saint-Jean. . . . Chaminade
11—Diplômes et médailles.
12—La dernière classe. ..A. Daudet
Mlle A. Hamel
13—Pas de charge (piano).....Mattei
Mlles L. Cloutier, E. McLean, L. Bergeron, B. Robert, A. Raymond, B. Laferrière, B. Primeau et C. Fortier
14—Les virtuoses des buissons. . . .
Mlle L. Cloutier
15—Remerciements (composition de Mlle J. Audet)
Mlle L. Bergeron
16—Les vacances ! (choeur).....Ganne

Le prix du Prince de Galles a été gagné par Mlle Marie-Luce-Alma Gamache.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu leurs brevets d'institutrices :

Brevetées pour école modèle
(Première division)

Avec grande distinction : Mesdemoiselles Marie-Luce-Alma Gamache, Alice Annette Frenette, Blanche Yvonne Dion, Elise Lefrançois, Alice Hamel, M. Eugénie Alphonsine Drouin, M. Dérilda Dumont, Anne Parmélie Falardeau, M. Louise Bédard, M. Flore Audet, M. Emélie McLean, M. Delvina Pérusse, M. Atala Laura Beaudoin, M. Lucia Vézina, Philippine Roy, M. Antonia Jeanne Audet, Rose Lucienne Cloutier, M. A. Couture, M. Hélène Labbée, M. Claire Blanche Lafèrière.

Avec distinction : Mesdemoiselles M. Adela Sara Midia Grenier, M. Louise Adélia Blanchette, M. Laura Lumina Langlois, M. Julie Elmina Simard, Délina Rioux, Alphonsine Labrie, Zéphirine Pérusse, Ernestine Gauthier, M. Yvonne Pouliot, Marie Verret, M. Louise Antonia Pelletier.

Brevetées pour école élémentaire
(Seconde division)

Avec grande distinction : Mesdemoiselles Léontine Rousseau, M. Alésiandine Emma Rousseau, M. Eugénie Heurdes, M. Ernestine Julia Bélanger Bernadette Robert, Euphémie Lacroix, M. Corinne Fortier, M. Elodie Amanda Blais.

Avec distinction : Mesdemoiselles M. Léontine Marcotte, M. Joséphine Grégoire, M. Mathilde Bernadette Dufresne, M. Anne Florence Déry, M. Bernadette Primeau, M. Anala Thibaudeau, Catherine Gertrude Fleming, M. Alvina Delisle.

La séance a été présidée par M. le surintendant de l'Instruction publique.

Une propriété de M. P. Huot, de St-Roch, a été vendue, ce matin, par le shérif à M. Frs Bouchard, pour le prix de $2,075.

Vol a Joliette

Joliette, 21.—La razzia dont le presbytère a été le théâtre a été plus complète qu'on ne l'avait d'abord cru. Quatre cents dollars au delà ont été enlevés par ces mauvais oiseaux de nuit. L'argent ainsi dérobé appartenait en partie à l'œuvre et fabrique de St Gabriel, un montant considérable étant pour messes, etc. Les voleurs sont encore au large. Le grand connétable Lévesque a été autorisé de faire des recherches minutieuses. Ce matin, M. Levesque est allé à Montréal dans ce but.

Un autre vol a été commis la semaine dernière à L'Assomption, au détriment d'un marchand du nom de M. Prudhomme, à qui on a dérobé une pipe de la valeur de $4. L'individu, pris en flagrant délit, a été immédiatement mis en état d'arrestation et a été condamné par le maire Rivest, de L'Assomption, à subir son procès aux prochaines assises criminelles à Joliette. Ce vagabond a déclaré se nommer Bellerive. Il vient de St Jean. Il se tenait aux environs de L'Assomption depuis une semaine, mendiant son pain. Pourtant ce mendiant malhonnête n'était pas à bout de ressources puisqu'on a trouvé sur lui la somme de $27.50, composée d'un billet de vingt piastres, d'un de cinq, et la balance en menue monnaie. On lui a aussi enlevé un livret de la banque de St Jean dans lequel il apparaissait que le dit Bellerive avait un dépôt à cette banque au montant de $58.00.

M. J. N. Prudhomme, avocat de Joliette, a été demandé par Bellerive pour sa défense.

—Hier, les élèves du collège de Joliette ont donné une jolie séance. Ils ont bien rendu la "Malédiction."

Sa Grandeur Mgr Bruchesi, qui revenait de St-Ambroise y assistait.

Monseigneur a adressé aux élèves quelques mots bien sentis.

Aujourd'hui, sortie des élèves ; tous paraissent radieux et fiers de réintégrer le domicile paternel. Au revoir et bonne vacance.

Nouveaux timbres

L'administration des postes des Etats-Unis vient de mettre en vente la nouvelle série de timbres émis à l'occasion de l'exposition d'Omaha. Ces timbres, qui sont à peu près de la même dimension que les timbres colombiens, sont ornés de gravures représentant des sujets ou des scènes de la région située au-delà du Mississipi et empruntés pour la plupart à des tableaux connus. Il y a neuf timbres dans la série.

Le timbre de 1 cent représente Marquette sur le Mississipi ; le timbre de 2 cents, l'agriculture dans l'Ouest le timbre de 4 cents, un Indien chassant un bison ; le timbre de 5 cents, Fremont dans les montagnes Rocheuses ; le timbre de 8 cents, des troupes gardant un train ; le timbre de 10 cents, les souffrances de l'émigration ; le timbre de 50 cents, un chercheur d'or dans l'Ouest ; le timbre de $1, un troupeau de bœufs surpris par un ouragan dans l'Ouest et le timbre de $2, un pont sur le Mississipi.

Aux deux angles supérieurs du timbre se trouvent, dans des écussons, des chiffres arabes en indiquant la valeur, et au-dessous de la gravure il y a une légende explicative. La vente de ces timbres durera jusqu'au 1er janvier prochain, concurremment avec la série actuelle, qu'on pourra toujours se procurer dans les bureaux de poste.

Voici la liste des brevets qui ont été décernés, lundi soir, aux élèves-maîtres de l'Ecole Normale Laval :

BREVETES POUR ECOLE ACADEMIQUE

Avec grande distinction : MM. Napoléon Francoeur, Fortunat Audet, Joseph Turcotte, Alphonse Pérusse, Philippe Mercier.

Avec distinction : MM. Félix Dubé et Léon Bélanger, Adélard Bessette.

BREVETE POUR ECOLE MODELE
(1ère division)

Avec grande distinction : MM. Louis Lépine, Ernest Gauthier, Léopold Langlois, Emile Marquis, Théophile Déry, Joseph Giguère, Léon Thibault, Eugène Audet, Arthur Lesage, Octave Bourret, Auguste Lavallée, Hormidas Magnan, Aphonnaire Coulombe ; M. Louis Pagé.

Avec distinction : Eudore Lamarre, John Denis Ahern.

BREVETES POUR ECOLE ELEMENTAIRE
(Seconde division)

Avec grande distinction : MM. Lucien Frenette, Victor Roy, Joseph Tremblay, Hormidas Hudon (Beaulieu), Alfred Lévesque, Félix Gendron, Auguste Silvere Parizot, Ludger Joncas, Wilfrid Mercier, Joseph Buteau, Oscar Masson, Eugène Paradis, Ulric Lavoie.

GUERI PAR UNE PLACE

On trouve toutes sortes de nouvelles dans le "Soleil." En voici une par exemple qui constitue un nouveau genre de réclame en faveur d'un nouveau remède pour guérir les députés malades :

"Vous pourriez bien avoir une élection quelqu'un de ces jours, à Lévis, pour les Communes tout aussi bien que pour la législature.

"J'apprends, en effet, que la députation exerce une vive pression sur le gouvernement pour faire nommer M. le Dr Guay, médecin de la Quarantaine. Le titulaire actuel deviendrait surintendant des Quarantaines. Cette démarche sympathique a eu son bon effet sur le Dr Guay lui, si malade depuis quelques mois, est maintenant alerte et frais comme dans ses plus beaux jours."

Si cela est vrai, nous accusons sir Wilfrid Laurier de cruauté barbare. Il eût été si facile de guérir ou de prévenir même la maladie du Dr Guay, en lui appliquant plus tôt une sinécure de quelques mille piastres.

Badinage à part, le "Soleil" vous a une singulière façon d'assommer ses amis.

Un concours littéraire

Le gouvernement provincial, ouvre, à compter du 1er septembre prochain, un concours littéraire, et offre $1,300 en prix, à l'auteur du meilleur ouvrage, au jugement d'un jury, dans les matières suivantes :

1o. Pour la meilleure histoire du Canada, depuis l'union des Provinces, (1841), jusqu'à la fédération des Provinces, au moins.

2o. Pour le meilleur volume de littérature en prose.

3o. Pour le meilleur traité géographique de la province de Québec.

4o. Pour le meilleur manuel du cultivateur canadien.

Les prix seront répartis de la manière suivante :

Pour le volume historique....	$400
Pour le volume en prose. . . .	300
Pour le traité géographique. . .	300
Pour le manuel d'agriculture. . .	300

Il suffit d'être "citoyen" de la province de Québec, nous dit la "Gazette Officielle," de composer un volume "d'une consistance suffisante pour mériter le nom d'ouvrage," et de donner quelque chose de mieux ou de moins mal que tous ses concurrents, pour décrocher l'un de ces prix.

On dira, après cela, que la carrière des lettres est ingrate, au Canada !

M. Shaughnessy, qui arrive de sa tournée annuelle d'inspection sur le Pacifique, dit que le Nord-Ouest aura une récolte abondante et que la Colombie Anglaise progresse rapidement. Interrogé au sujet des accusations de cruauté à propos de la construction du Crow's Nest Pass, M. Shaughnessy a répondu qu'il n'avait pas encore eu le temps de lire le rapport, mais que, en temps et lieu, le Pacifique aurait une déclaration à faire.

Les Catacombes de Rome

PAR MGR PAUL BRUCHESI

Quiconque étudie l'histoire de Rome et des monuments que cette ville renferme y trouve un sujet inépuisable de louange et d'admiration.

Rome possède tous les titres de gloire. C'est une ville unique dans l'univers ; elle est pour ainsi dire de création divine, et nous l'appelons éternelle.

C'est la patrie de tout le monde, et le sanctuaire de la grande famille chrétienne.

Qui n'a entendu parler des Catacombes de Rome, ces immenses souterrains où, sous la persécution, les chrétiens enterraient leurs morts ?

Mgr Paul Bruchési, l'éminent archevêque de Moutréal, qui a habité Rome pendant plusieurs années, a écrit sur les Catacombes des pages émues. Il a bien voulu permettre à l'éditeur de la "Bibliothèque Canadienne" de les publier.

Les "Catacombes de Rome" forment le cinquième fascicule de la "Bibliothèque Canadienne".

On peut se les procurer en adressant 15 centins à l'éditeur de la "Bibliothèque Canadienne", M. Pierre-Georges Roy, 9 rue Wolfe, Lévis.

Au Seminaire de Québec

LES RHETORICIENS DE 1888

Hier se sont réunis au Séminaire de Québec les élèves de rhétorique de 1888. A trois heures et demie, ils sont allés présenter leurs hommages à Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire, qui les accueillit avec toute la sympathie que les anciens élèves sont toujours sûrs de retrouver à leur Alma Mater. Puis les confrères réunis se sont rendus chez M. Livernois, photographe, avant de s'embarquer à 5 hrs pour le Petit Cap de St Joachim, où s'est faite la réunion principale. Demain ils se rendront en excursion à St Rémi du Lac au Sable, chez leur confrère M. l'abbé Thibaudeau, curé. Voici les noms des confrères présents : Dr Fred. Boulanger, président, échevin de la cité ; Arthur Lachance, avocat, vice-président ; abbé Camille Roy, professeur au Séminaire, secrétaire ; Alfred Audet, employé civil ; F. Henri Blanchet, journaliste ; Dr Léon Fiset ; abbé Louis Fiset, vicaire à St François de la Beauce ; abbé Edouard Roude, vicaire à Ste Croix ; Pierre Laprise, employé civil ; Alphonse Lefebvre, employé civil ; abbé Albert Lemay, vicaire à Deschambault ; abbé Ludger Picher, vicaire à St Joseph de Lévis ; Alfred Poirier, manufacturier ; abbé Thibaudeau, curé à St Rémi du Lac au Sable.

Benediction de quatre cloches

Mardi, le 28 du courant, aura lieu à St-Ephrem, la bénédiction de quatre cloches. La cérémonie commencera sur les 9 heures de l'avant-midi.

Effrayé par l'arrivée d'un train, l'un des chevaux de M. Eug. Trudel a pris le mors aux dents hier après-midi, sur la rue St-André. Aveuglé par la peur, l'animal a été se jeter sur la locomotive et a été tué. Son conducteur n'a heureusement eu aucun mal.

LE VENGEUR

PAPIER POISON

Detruit les Mouches, Coquerelles, Rats, Souris

ET LES INSECTES DES PLANTES, ETC.

Ce papier tue promptement les mouches par les différents procédés indiqués, il détruit aussi les Coquerelles, Punaises, Rats, Souris, et les insectes des plantes.

A VENDRE CHEZ TOUS LES MARCHANDS

5 cts la Feuille

DEPOT GENERAL CHEZ

J. B. MORIN

325½, rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

La session de 1898

Un coup d'œil general

Sous ce titre, "Pascal," le correspondant de la "Presse" pendant la dernière sesion du parlement fédéral, vient de publier dans ce même journal une revue des travaux de cette session. Nous reproduisons quelques passages de ce travail, qui peut se diviser en trois chapitres : les mesures du gouvernement, l'oeuvre financière et la valeur des combattants.

Voici ce que notre confrère dit des mesures du gouvernement Laurier :

LES MESURES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement, dans ces cinq mois a fait passer deux mesures importantes : une loi électorale et la loi du plébiscite. L'adoption de la loi électorale a donné lieu à de grandes et pénibles discussions, dont le gouvernement a dû supporter tout le poids et qu'il a allègrement subies sans pourtant démontrer qu'il eut raison dans ses prétentions. La loi telle qu'elle paraîtra au statut est une loi incomplète, bizarre, sans cohésion, sans tenue. C'est une mauvaise loi, non pas dans son essence mais dans ses dispositions hâtives et mal digérées.

Quant au bill du plébiscite, c'est peu de chose et ce n'est pas avec de pareilles lois que s'établit la gloire d'un régime. C'est une satisfaction platonique, donnée à certains groupes remuants qui s'arrogent une influence politique qu'ils sont loin de posséder. Le gouvernement Laurier, qui sait fort bien que l'adoption de la loi de prohibition absolue, qu'il propose aux électeurs, est impossible, a commis la faiblesse de consulter le corps électoral. C'est une hardiesse dont il peut avoir à se repentir, et qui lui éloignera plus de votes parmi ceux qu'il prétend conquérir, qu'elle ne lui en ramènera. Les prohibitionnistes sont destinés à être trompés. Même s'ils ont la majorité dans le vote, le gouvernement ne peut pas et ne veut pas les satisfaire ; peut-être leur colère sera-t-elle plus grave que ne le pensent ceux qui ont conseillé le coup d'audace du plébiscite. Juger la mesure en elle-même, serait chose difficile, car il n'y a pas de mesure ; le gouvernement consulte sans vouloir s'engager à suivre la consultation ; il demande s'il doit passer une mesure sans promettre de la passer, au cas d'une réponse affirmative. C'est de la politique de concierge, qui ne vaut pas la peine discutée.

Voilà donc les deux grandes mesures de ces cinq mois de travail ; ajoutons-y deux autres mesures d'ordre inférieur et nous aurons résumé l'oeuvre législative. Il sert temps de passer à l'oeuvre administrative.

Les deux mesures de second ordre sont : L'acte des pensions, et l'acte des postes.

LA SITUATION FINANCIERE

Le correspondant aborde ensuite la situation financière et prouve d'une manière évidente que les libéraux ont violé leurs promesses sous ce rapport, comme sous tous les autres du reste :

Pour exposer d'une façon plausible l'administration financière du gouvernement actuel telle qu'elle résulte des informations qui ont paru devant la Chambre, il nous faut bien donner quelques chiffres et je les fournirai aussi sobrement que possible. Le 30 juin 1896 la dette nette du Canada était de $258, 497,432 ; le 30 juin 1897, elle était montée à $261,538,596 et le 30 juin 1898, elle sera de $266,038,596, représentant en deux années une augmentation de $7,541,163, soit une augmentation moyenne de $3,770,581 par an.

En 1890, quand le gouvernement conservateur était au pouvoir, la dette nette était de $237,533,000 ; en 1896, quand le parti conservateur tomba du pouvoir, elle était de $258,-497,000, soit une augmentation de $20,964,221 ; si l'on enlève de ceci une somme de $2,394,000, dépense portée au compte de 1895, bien qu'elle ait été encourue en 1885 pour les bons du chemin de fer du Nord, on trouve pour cette période une augmentation de $18,570,000 qui représente une moyenne de $2,652,900, tandis que la moyenne d'augmentation de la dette sous les libéraux est de $3,770,581. Voilà pour l'économie !

Maintenant comme le gouvernement s'était engagé à diminuer les taxes qui pesaient sur le peuple, examinons ce côté de la proposition :

Prenons la taxation provenant des douanes et de l'accise et nous allons juger le gouvernement à l'oeuvre. Si l'on prend les cinq dernières années de l'administration conservatrice, la moyenne de la taxation totale était de $27,710,000 par an ; en 1896-97, sous le régime libéral, elle avait augmenté de $1,000,000 et était de $28,648,-625 ; enfin, pour 1897-98, l'augmentation sera de $1,300,000 portant le total à $29,000,000, enfin pour 1898-99, le ministre porte ce chiffre à $29,500,-000.

C'est-à-dire que la taxation pour le prochain exercice du régime libéral dépassera de $2,500,000 ce qu'elle était dans les cinq dernières années du régime conservateur de 1891 à 1896.

Si l'on sort des recettes totales du Canada, le montant que paie directement le peuple pour être dépensé, on trouve que la moyenne des cinq années qui ont précédé 1896-97 était de $36,412,378 ; mais en 1896-97, cela s'élève à $37,829,000 ; en 1897-98 à $39-300,000, soit $2,900,000 de plus que la moyenne conservatrice ; enfin pour 1898-99, le gouvernement porte ce qui doit sortir des poches de la population à 40,000,000, soit, en chiffres ronds, quatre millions de plus que sous le régime conservateur et les libéraux avaient promis dès leur première année d'opérer une économie de quatre millions ; au lieu de cela, il y a surcroit du même montant.

Mais, il y a encore une autre considération digne d'examen. Les libéraux s'étaient engagés à réduire le taux de la taxation.

Le taux moyen sur les marchandises soumises aux droits était en 1893 de 30.28 p. c. ; en 1894, de 30.87 p. c.; en 1896, 30.07 p. c.; en 1897, 30.04 p. c.

Voici donc exactement la dimension de la réduction opérée "trois-centièmes de un pour cent" entre 1896 et 1897. Mais, le gouvernement dit : la comparaison n'est pas juste, dans l'exercice 1896-97, le nouveau tarif n'a été en vigueur que deux mois, vous ne pouvez pas juger de son effet. Soit, alors prenons les 6 premiers mois de 1896-97, on trouve que la réduction y a été juste de 45 centièmes de un pour cent et si l'on prétend que cette période couvre seulement la moitié de la réduction préférentielle dont la totalité n'est applicable qu'en 1898 et si l'on fait la part de cette nouvelle réduction, on trouve que le tarif libéral n'a pas amené une réduction de plus de un et demi pour cent.

Ainsi, la dette a augmenté, l'argent que le peuple paie a augmenté et le taux de la taxation a été imperceptiblement réduit.

Examinons maintenant l'état des dépenses et voyons où en sont les promesses libérales :

L'ADMINISTRATION FISCALE

Pascal traite aussi de l'administration fiscale et reproche avec raison aux libéraux d'avoir augmenté les droits sur le tabac et les sucres dont la classe pauvre de la population fait usage. Voici les considérations qu'il fait sur ce sujet important :

Le gouvernement a modifié la taxation, mais pourquoi, pour augmenter les droits sur le tabac dont la classe pauvre de la population fait usage. Le tabac a augmenté de prix par suite de cette imposition, mais le revenu ne s'est pas accru en conséquence, et la raison en est bien simple : les droits nouveaux sur les tabacs ont atteint ce point où la taxation cesse d'être productive et devient une prime à la contrebande ; le peuple souffre ainsi de l'augmentation sans que le trésor en recueille les bons effets.

Les droits sur le sucre ont été élevés sous le fallacieux prétexte de venir en aide aux Antilles Anglaises menacées de ruine par la concurrence de la fabrication sucrière continentale ; nos grands hommes d'Etat ont imposé au peuple canadien une augmentation de près de $500,000 sur le sucre qui est un objet de consommation usuelle.

Mais ce n'est pas tout. Tandis que le gouvernement libéral augmentait les droits sur le tabac et sur le sucre, que faisait-il encore ? Le taux de l'intérêt payé par les caisses d'épargnes était abaissé de 3 p. c. à 2½ p. c.; si bien que le gouvernement qui arrache au peuple $500,000 de taxe sur le tabac lui supprime aussi $500,000 de l'intérêt de ses épargnes.

Voilà qui est loin encore des promesses dorées dont on avait été si prodigue avant les élections.

La moyenne des dépenses sur le fonds consolidé, de 1887 à 1895-96, inclusivement, était de $36,910,000 ; en 1895-96, dernière année du gouvernement conservateur, la dépense était de $36,949,142. En 1896-97, première année libérale, les dépenses s'élèvent à $38,349,000 ; soit $1,400,000 de plus que la moyenne conservatrice ; en 1897-98, les dépenses du fonds consolidé atteignent $38,750,000, soit $1,-800,000 de plus que la moyenne conservatrice.

Prenez maintenant les dépenses au compte du capital de 1887 à 1895-96. Sous le régime conservateur, la moyenne est de $2,550,480 par année ; en 1895-96, dernière année conservatrice, le chiffre de cette dépense était de $3,781,000, parce que cette année-là avait à supporter une dépense spéciale pour la milice de $1,000,000 provoquée par la panique de l'incident du Vénézuéla et d'une nature absolument extraordinaire. En 1896-97, année libérale, les dépenses au compte du capital montent à $3,523,160 et en 1897-98, elles atteignent $7,506,155, soit quatre millions de plus que sous l'administration conservatrice.

Si l'on additionne toutes ces sommes on trouve que les dépenses totales du Fonds Consolidé et du Capital, votées dans les estimées pour la dernière année conservatrice, étaient de $40,460,480 ; mais en 1896-97 les dépenses totales montent à $41,872,000, soit $1,400,000 de plus pour le régime libéral rendus à $46,256,185 soit près de $6,000,00 de plus sous le régime libéral que pour le régime conservateur. Mais cela ne représente qu'une faible partie de la dépense réelle, car il faut ajouter à cela les subsides de chemins de fer ordinaires ou spéciaux $3,360,000 pour le Crow's Nest Pass ; $475,000 pour le Manitoba en remboursement du prix de son Palais Législatif ; $2,000,000 à avancer pour le port de Montréal. Voilà autant qui augmentera les dépenses de 1897-98.

Maintenant, si nous prenons le budget de 1898-99, les crédits actuellement soumis à la Chambre s'élèvent pour le Fonds consolidé à $41,073,774; mais l'année prochaine, pour compléter cette année nous aurons un budget additionnel au moins égal à celui qu'on nous a présenté cette année pour l'année courante ce qui élèvera le budget total du Fonds Consolidé à $42,373,774. Le budget du compte du capital atteint $6,851,282, ajoutons-y le même montant additionnel qu'on a fait voter cette année pour l'exercice 1897-98, nous trouvons un budget total à compte du capital, de $7,000,000.

Par conséquent les estimés soumis pour 1898-99 font un total de $47,925,-056, soit une augmentation de $6,200,-000 sur 1895 96, dernière année conservatrice et en y ajoutant les budgets additionnels à venir, les dépenses totales de l'année prochaine atteindront $49,373,774 au lieu de $41,768,573 en 1895-96, c'est-à-dire que les dépenses seront de $7,600,000 plus élevées que sous l'administration conservatrice.

Voici à grands traits quels ont été les faits d'administration financière dévoilés au cours de cette session. Je les soumets sans commentaires, impartialement, comme est faite toute cette étude ; à ceux qui portent intérêt à la chose publique de tirer leurs conclusions et de juger l'oeuvre en bloc.

LA VALEUR DES COMBATTANTS

Après avoir exposé la valeur des combattants du côté ministériel, "Pascal" jette un coup d'oeil sur les membres de l'opposition et apprécie comme suit, les principaux "debateurs" du parti conservateur :

D'abord le vieux chef, le vieux guerrier, sir Charles Tupper, portant allègrement ses soixante-quatorze ans et imposant à la chambre le respect de sa merveilleuse vigueur et de son intarissable énergie. Toujours prêt à l'attaque, constamment disposé à défendre pied à pied ses convictions sur les hommes et sur les choses. Gouverneur-général, major général ou simple commis de département il écrase des mêmes foudres tous ceux dont il a à se plaindre et ne cède ni devant un reproche ni devant une réponse. Sa profonde connaissance des choses de la politique canadienne le met à même de tout traiter sans notes et sans documents et ses convictions sont aussi arrêtées qu'elles sont honnêtes et sincères ; il les exprime avec une vigueur que lui envieraient bien des jeunes et jamais il ne recule d'une semelle quand il a adopté une position.

A ses côtés, un grand visage osseux une longue silhouette mince, des yeux aux aguets, derrière d'inviolables lunettes. C'est Foster, la plus forte tête sûrement de l'opposition, et l'orateur le plus fameux de la Chambre. D'une logique implacable, d'une dialectique serrée, qui ne laisse rien au hasard, il fait de ses discours des modèles de thèse, de vrais trappes dont l'adversaire ne peut sortir. On peut lui reprocher un luxe de détails, une recherche d'incidents, mais ce n'est, chez lui qu'un calcul pour rendre sa trame plus solide et pour ne rien laisser au hasard. C'est le polémiste le plus dangereux que l'on puisse trouver : plein de ressources, l'esprit d'une clarté remarquable et doué d'une impassibilité qui désarme et qui déroute. Et avec cela maniant l'ironie et le sarcasme avec un piquant, avec un style particulier qui brûle et enlève le morceau ; sa pharse passe comme un cautère sur les plaies de son adversaire ; il verse du vitriol dans ses égratignures et il n'est pas jusqu'à son aspect même qui ne contribue à lui donner une intensité d'expression effrayante. Cet homme est coupant de la tête au pied. Au repos, rien n'indique ce caractère dangereux. Il est affable, pour les journalistes, très renseigné, très désireux de renseigner tout le monde autour de lui et de rendre service.

En arrière du grand chef, son fils sir Chs Hibbert Tupper, plus calme, plus assagi depuis quelques années ; ses profondes connaissances du département de la justice le rendent précieux dans les débats qui touchent à ce département, et la droite le traite avec beaucoup de déférence ; à côté de lui M. Haggart, toujours sur le qui vive lorsque les questions de chemins de fer ou de canaux sont dans l'air ; puis M. Montague, l'ancien secrétaire d'état qui ne prend un peu à son aise mais qui est toujours là pour un bon mot ; Georges Taylor, le Whip infatiguable, M. Mills le défenseur attitré du shérif d'Indianapolis et parmi les grands parleurs de l'opposition, les orateurs qui font le désespoir des gouvernementaux, le grand trio de M. Flood Davin, le barde des prairies, le Dr Sproule, M. Clancey.

La presse ministérielle a bien médit de ces trois hommes et pourtant elle n'en a pas le droit ; le rôle de l'opposition exige des dévouements comme ceux dont ils ont fait constamment preuve, en s'attachant à suivre point par point les fautes et les erreurs du gouvernement. Et puis ne doit-on pas excuser les trop fréquentes interventions de M. Davin, pour les excellents moments qu'il nous fait passer, lorsqu'emporté par sa verve irlandaise, il enfourche à franc étrier le coursier de la fantaisie et nous sort du terre à terre banal des interpellations et des chiffres.

Et parmi les jeunes de la gauche, signalons plusieurs noms qui se sont imposés à l'attention de la chambre. M. Bennett, le disséqueur du bill du cens électoral, M. Borden, le savent légiste auquel sir W. Laurier a fait l'honneur de le désigner comme futur ministre de la justice, M. Quinn, l'avocat de la race irlandaise, défenseur des opprimés ; M. Clarke, l'avocat des ouvriers, M. R. Robertson, le tombeur du Pacifique ; M. Monk, l'élégant et disert orateur anglais et français, gentilhomme accompli faisant sans peur ni reproche tout son devoir.

Et maintenant, la phalange conservatrice française, décimée mais vaillante, M. Bergeron qui défié par la droite a osé courageusement revendiquer les droits des catholiques français au Manitoba, qui s'est tenu nuit et jour sur la brèche, passant au crible tous les méfaits de l'opposition ; M. T. C. Casgrain dont les connaissances légales et parlementaires ont été maintes fois mises à contribution dans le débat ; M. Chauvin qui a gagné ses épaulettes dans mains combats, et M. Marcotte qui a osé s'attaquer au colosse aux pieds d'argile, à M. Tarte, le pourfendeur du conservatisme. Puis, hors de notre province, M. Larivière, dont la haute autorité en les matières qui ont trait au Manitoba a été grandement utile dans la discussion de toutes les questions relatives à l'ouest du Canada.

L'ELECTRIQUE

ET LE NOVEAU SYNDICAT

Le transfert de la propriété de la "Quebec District Railway Co," au nouveau syndicat qui deviendra la propriété du chemin de fer électrique ainsi que celui du Québec, Montmorency et Charlevoix, sera fait dans le courant de cette semaine.

L'émission des bons de la nouvelle compagnie a été faite, et l'on est actuellement occupé à distribuer des coupons aux nouveaux actionnaires. Comme on le sait, tout le capital requis pour cette transformation a été souscris.

Le nouveau bureau de direction en est venu à la conclusion qu'il est maintenant trop tard pour construire une voie jusqu'au Sault Montmorency. Le bureau de direction est d'avis qu'il vaut mieux attendre à l'automne pour faire les changements, afin de ne pas nuire à la circulation des nombreux trains qui se rendent à Ste-Anne, durant la saison des touristes.

Cependant, la compagnie, et si l'on aime mieux, le nouveau syndicat fera sans retard d'extension de sa voie à travers le Parc Victoria jusqu'au terrain de l'exposition, de l'autre côté de la rivière St-Charles.

Les travaux doivent commencer dans le courant de la semaine.

La compagnie fera aussi d'autres travaux de moindre importance.

On sait quelle difficulté certains industriels, tels que les boulangers, les confiseurs, etc., éprouvent à se débarrasser de ces bêtes immondes qu'on appelle barbeaux, coquerelles, souris, etc. Avec le papier-poison VENGEUR, elles ne résistent pas ; il faut que'lles disparaissent. 5cts la feuille. Vendu en gros chez J. B. Morin, pharmacien, rue St-Joseph, St-Roch.

LES MINISTRES

A Quebec

L'honorable M. Tarte et l'honorable M. Dobell ont visité le port de Québec depuis St-Nicolas en descendant, samedi.

Sur la côte sud, M. Tarte était accompagné de quelques fidèles, à qui il a promis mer et monde. Les amis qui accompagnaient le ministre des Travaux publics, sont enchantés de ses promesses. Si ces promesses se réalisent en effet, M. Tarte couvrira de quais la rive sud depuis St-Nicolas jusqu'à la Baie des Chaleurs.

De Quebec a Montreal

En trois heures et quarante-cinq minutes

Par le Pacifique Canadien

Samedi dernier, un convoi spécial, portant les membres de l'Association des Expéditeurs de trains, ont fait la course entre Montréal à Québec, en 3.45 minutes, distance de 172 milles.

Le convoi est parti de Montréal à 8 heures 17 minutes, et entrait en gare au Palais, à 12 heures et 2 minutes, ayant marcher à une vitesse moyenne d'un mille par minute et vingt secondes.

A partir de Trois-Rivières, le convoi a fait 26 milles en vingt-sept minutes.

Le convoi n'est arrêté qu'à Trois-Rivières et à Lanoraie.

A l'heure qu'il est, le trajet se fait en 7.30 heures la nuit, et en 5.30 heures le jour.

Cette course démontre qu'on peut considérablement améliorer le service du Pacifique Canadien et le rendre un peu plus rapide.

Petites nouvelles

—Le chanoine Bouillon, d'Ottawa, prépare les plans pour terminer l'intérieur de la cathédrale de Rimouski. Ca sera du style gothique.

—Lord Aberdeen a fait graver une plaque en bronze pour la chapelle privée de Rideau Hall, en honneur du capitaine Urquehart, son ancien aide-de-camp, tué à Alberta, Afrique, dernièrement dans une bataille mémorable.

—Le juge en chef de la Cour Suprême, sir Henry Strong, s'embarquera sur le "Dominion," le 15 juillet prochain, pour Londres, où il va siéger comme représentant du Canada au Conseil Privé de Sa Majesté.

—Le gouvernement vient de nommer une commission d'enquête pour s'enquérir de tous les faits relatifs aux prétentions des militaires qui désirent avoir la médaille militaire des campagnes de 66, 68 et 70.

Elle se compose du lieutenant-colonel Maunsell, de Frédericton, N.-B., du capitaine J. Wurtele, de Québec, et de M. Benjamin Sulte, du département de la milice à Ottawa, et célèbre écrivain de notre histoire.

—Le bébé de M. Nadeau, fondeur, domicilié sur la rue Richardson, est mort des suites de brûlures faites en tombaant dans une cuve d'eau bouillante.

—L'échevin Lavery est parti avec sa famille pour passer l'été à la Malbaie.

—A la dernière réunion du club Mercier, M. J. A. G. Latulippe, marchand de St-Roch, a été élu secrétaire, et le Dr G. Elie Martineau, trésorier du dit club.

—Un jeune garçon de quatorze ans, de St-Joseph de Lévis, a été arrêté samedi, comme étant l'auteur du vol chez madame Gaumond.

Mort horrible

Halifax, N. E., 18.—Le jeune Mosher, âgé de 3 ans et demi, fils de M. T. A. Mosher, est tombé dans une cuve d'eau chaude, dans l'établissement de son père, et a été brûlé à mort.

Un mauvais rhume guéri

Roy & Boire Drug Co.—J'avais un bien mauvais rhume et après avoir été traitée par plusieurs médecins et sans résultat, je pris du "Menthol Cough Syrup" qui m'a guérie.

Elizabeth Armstrong,
Manchester, N. H.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 25cts la bouteille.

L'ESCADRE DE CADIX

Les informations de source américaine et de source espagnole, d'ordinaire en contradiction flagrante, sont d'accord aujourd'hui pour annoncer que la seconde escadre espagnole, sous les ordres de l'amiral Camara, a enfin quitté la rade de Cadix. Le département d'Etat à Wahington a reçu la dépêche suivante de son agent à Gibraltar :

"Le "Carlos-V," le "Pelayo," le "Rapido," le "Patriota," "l'Audaz," "l'Osado," le "Proserpina," le "Giralda," le "Prelajo," le "Colon," avec le ministre de la marine à bord, "l'Alfonso-XII," le "Covadonga," le "Buenos-Ayres" et le "San-Francisco" ont quitté Cadix hier (jeudi). Les onze premiers de ces navires ont passé à Gibraltar, se rendant à Carthagène pour y attendre des ordres. Les trois derniers navires ont des troupes à bord."

Le "Carlos-V" et le "Pelayo" sont d'excellents navires cuirassés capables de participer à de grandes opérations; "l'Audaz," "l'Osado" et le "Proserpina" sont des contre-torpilleurs très rapides et qui peuvent rendre des services ; mais tous les autres bâtiments de l'escadre sont des croiseurs auxiliaires ou des transports, et deux seulement de ces croiseurs auxiliaires, le "Rapido" et le "Patriota" sont bons marcheurs ; ce sont les anciens paquebots allemands "Columbia" et "Normannia."

Que va faire l'amiral Camara de cette flotte ? Se rendra-t-il aux Philippines, où son arrivée mettrait l'amiral Dewey dans une situation critique ? Viendra-t-il en Amérique pour tenter une diversion soit aux Antilles, soit sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ? Toutes les conjectures sont permises à cet égard. Il faut toutefois tenir compte de ce fait que si l'escadre espagnole devait aller à Puerto-Rico ou à Boston, elle serait sans doute partie directement de Cadix pour traverser l'Atlantique. Au contraire, en entrant dans la Méditerranée pour se rendre à Carthagène (à 350 milles à l'est de Cadix), elle semble se préparer à faire le voyage de Manille, par voie du canal de Suez. Il lui sera d'ailleurs impossible de cacher sa destination ; dès que l'amiral Camara quittera Carthagène, le passage de ses navires sera signalé à Malte, à Port-Saïd, à Aden, etc. C'est dire qu'on ne tardera pas à être fixé sur les intentions du gouvernement espagnol et sur le rôle que sa seconde escadre va être appelée à jouer dans la guerre actuelle.

Il est bon de rappeler qu'il faudrait aux navires de l'amiral Camara, marchant à la vitesse économique, de 45 à 50 jours pour franchir les 8,000 milles qui séparent Carthagène de Manille ; comme il lui serait très difficile de s'approvisionner de charbon dans les ports étrangers de la mer des Indes, il faudrait que l'escadre fût accompagnée de navires charbonniers, ce qui retarderait encore sa marche. De Carthagène à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez, la distance est de 1,300 milles. De Port-Saïd à Colombo (Ceylan), en passant par Aden, il y a 3,430 milles ; enfin, 2,956 milles séparent Colombo de Manille. C'est plus de deux fois et demie la distance de New-York au Havre. Il ne serait pas impossible, toutefois, à des navires cuirassés d'accomplir cette longue traversée, puisqu'un cuirassé américain vient de parcourir les 13,500 milles qui séparent San Francisco de Key West. Et si l'amiral Camara arrivait aux Philippines, il serait probablement maître de la situation, car l'amiral Dewey n'aurait à opposer aux cuirassés "Pelayo" et "Carlos-V" que des croiseurs protégés. Le département de la marine a bien fait partir pour Manille le garde-côtes cuirassé le "Monterey," mais ce navire a subi des retards ; il est difficile de dire quand il arrivera aux Philippines, la plus grande partie du voyage devant être faite par le "Monterey" à la remorque du vapeur charbonnier "Brutus."

Le Pole Nord

L'insuccès de la malheureuse expédition Andrée ne semble pas avoir diminué les sympathies des Suédois pour les régions arctiques. Il est plus que probable que l'infortuné aéronaute ne reviendra jamais, et voici qu'un de ses compatriotes se prépare à partir à son tour. Il est vrai que le professeur Nathorst, plus prudent, renonce au ballon pour en revenir au bateau vulgaire ; il est vrai aussi que, plus modéré dans ses désirs, il ne se propose point d'arriver au pôle même: ses souhaits seront réalisés s'il parvient à explorer la région du Spitzberg et de la terre de François-Joseph, au point de vue géographique, botanique, zoologique et bactériologique. Il n'y a pas à dire, la banquise devient tout à fait à la mode.

Les recettes

DU TRAMWAY ELECTRIQUE

La circulation du tramway a bonne heure

Les recettes du tramway de Montréal ont été la semaine dernière de $2,122 plus fortes que l'an dernier à même date. Celui de Toronto a fait $800 de plus que l'an dernier. Au mois prochain, le tramway de Québec commencera à rendre compte de ses recettes à l'autorité municipale. Pendant 22 ans, celle-ci prélèvera 4 p.c. sur la recette brute, et ensuite 5 p.c. pendant cinq ans. Les transferts du vieux stock à la nouvelle compagnie sont en préparation dans le moment.

Actuellement, la première voiture de l'Electrique sort du dépot à 4.55 minutes, du matin et le service est rempli aussi rapidement que possible, en commençant par la Haute-Ville, puis la Basse-Ville, la Côte du Palais et la Côte d'Abraham. Le premier char de la Côte du Palais pour la Haute-Ville part du marché Champlain à 6h. 13, et celui de la rue de la Couronne à 6h. 30. C'est un peu tard pour les voyageurs arrivant par bateau matinal et voulant monter à la Haute-Ville. Sur la remarque que nous lui en avons faite, M. Evans nous dit que dès que les omnibus d'été seront arrivés, il fera des changements au service et mettra une voiture de bonne heure sur la ligne du Palais.

MORT DU SENATEUR DEBLOIS

Nous avons appris avec regret la mort de l'honorable Pierre Deblois, membre du Sénat, décédé hier, à la Canardière, à l'âge de 83 ans et huit mois.

M. Deblois avait été nommé sénateur en 1884, et siégeait depuis quatorze ans dans notre chambre haute. Il était l'oncle maternel de sir Adolphe Caron.

Le défunt jouissait de l'estime universelle et laisse derrière lui la mémoire d'un homme de bien et d'un bon citoyen.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

Explication de la disparition etrange d'un enfant de sept ans

Valleyfield, 18 — Le petit Brunet, enfant âgé d'environ sept ans, dont nous avons annoncé la mystérieuse disparition il y a à peu près deux mois, vient d'être retrouvé dans un endroit où personne au monde n'aurait pu le chercher. La vérité tout incroyable qu'elle est, c'est qu'il s'est noyé dans le réservoir de l'aqueduc de la compagnie de coton, situé au sommet de l'une des grandes tours de la manufacture, à une hauteur de plus de cent pieds.

Depuis quelque temps on s'apercevait que l'eau avait une odeur putride, et ne sachant qu'elle en pouvait être la cause, on prit le parti d'aller examiner le réservoir pour le nettoyer s'il y avait lieu. Quelle ne fut la surprise de celui qui s'était chargé de cette besogne, en apercevant flottant à la surface de l'eau, le cadavre décomposé d'un enfant ? Lorsque cette nouvelle se répandit, on peut s'imaginer des haut-le-cœur de ces centaines de personnes qui depuis deux mois s'abreuvaient de l'eau de cet aqueduc.

Comment le petit Brunet a-t-il pu atteindre cette tour, c'est ce que tout le monde se demande. Il se serait probablement introduit furtivement dans la tour où se trouvent les escaliers qui communiquent d'un étage à l'autre, et rendu au dernier étage, voyant une ouverture au-dessus de sa tête, avec une échelle en fer qui y conduisait, s'y serait engagé, et d'échelle en échelle, se serait rendu jusqu'au réservoir. A-t-il essayé à boire, s'est-il endormi sur le bord ? c'est ce qu'on ne saura jamais L'ouverture qui conduit au sommet de la tour est d'habitude fermée à clef et on ne sait pas par quelle aventure, cette fois, elle s'est trouvée libre.

Soulage instantanément

Royce Boire Drug Co—J'ai fait usage de votre "Menthol Cough Syrup" pour une mauvaise toux, et à la première dose j'ai été grandement soulagé, moins d'une bouteille m'a complètement guéri.

Philitus Bliss,
Manchester, N. H.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 25cts la bouteille.

A CUBA

LE MARECHAL BLANCO ET MAXIMO GOMEZ

Le maréchal Blanco, gouverneur général de Cuba, a, comme l'ont dit sommairement les dépêches, tenté une suprême démarche conciliatrice auprès de Maximo Gomez et lui a adressé une lettre dont voici les passages essentiels :

"Il n'a pu vous échapper que la question cubaine a complètement changé de face. Espagnols et Cubains, nous nous trouvons en présence d'un peuple étranger, de race différente, de tendances naturellement absorbantes et dont le but est non seulement de chasser le drapeau espagnol du sol cubain, mais aussi d'exterminer le peuple de Cuba, qui est de sang espagnol.

"Le blocus des ports de l'île n'a pas d'autre objet. Il n'est pas seulement nuisible aux Espagnols, mais aussi aux Cubains, en ce sens qu'il complète l'oeuvre d'extermination commencée par notre guerre civile. Le moment suprême est donc venu où nous devons oublier nos dissentiments passés et où Espagnols et Cubains, unis pour la défense commune de leurs intérêts, doivent repousser l'envahisseur.

"L'Espagne n'oubliera pas le noble concours de ses fils de Cuba et, une fois l'étranger repoussé de l'île, comme une mère affectueuse elle ouvrira ses bras à une nouvelle fille, parmi les nations du nouveau monde, parlant sa langue, professant sa religion et sentant couler dans ses veines le noble sang espagnol.

"Je vous propose donc, général, une alliance des deux armées dans la ville de Santa Clara. Les Cubains recevront des armes de l'armée espagnole et aux cris de : "Vive l'Espagne !" et "Vive Cuba !" nous expulserons l'envahisseur et délivrerons du joug étranger les descendants d'un même peuple."

Le général Gomez répond à cette letire où le maréchal Blanco laisse entrevoir aux Cubains l'indépendance librement consentie par l'Espagne après la guerre, en s'étonnant que celui-ci ose lui parler d'alliance quand il sait que Cubains et Espagnols ne peuvent plus vivre en paix sur le sol de Cuba.

"Vous représentez sur ce continent lui dit-il, une monarchie décrépite et discréditée ! Nous nous battons comme Washington et Bolivar pour le principe américain.

"Vous dites que nous appartenons à une même race. Je ne crois qu'à une seule race : l'humanité, et pour moi il n'y a que de bonnes et de mauvaises nations. L'Espagne a été de ces dernières. Les Etats-Unis, dans leur action à Cuba, remplissent un devoir d'humanité et de civilisation. Depuis l'Indien bronzé et sauvage, jusqu'à l'Anglais, blanc et cultivé, tout homme pour moi est digne de respect, selon son honnêteté et ses sentiments, à quelque pays et race qu'il appartienne, quelque religion qu'il professe. Il en est de même à mes yeux pour les nations.

"Je n'ai que des raisons d'admirer les Etats-Unis. J'ai écrit au président MacKinley et au général Miles les remerciant de leur intervention. Je ne vois pas pour nous le danger d'extermination dont vous parlez. S'il en est ainsi l'histoire sera juge. Pour l'instant, je ne puis que vous répéter qu'il est trop tard pour qu'une entente puisse se faire entre votre armée et la mienne."

Qu'a fait Sir Wilfrid Laurier

Pour M. Marchand

Toute la province doit se rappeler encore les déclarations des candidats de M. Marchand, que sir Wilfrid Laurier ne donnerait une augmentation de subside provincial qu'à M. Marchand.

M. François Lemieux, disait même en pleine chambre, que c'était une honte pour M. Flynn de demander justice à M. Laurier que le parti conservateur dénonçait tous les jours. Et il ajoutait : "La province de Québec aura son augmentation de subside, mais elle l'aura par M. Marchand et par M. Marchand seulement."

M. Marchand est au pouvoir depuis un an déjà. Il a emprunté un million et demi et il fait deux ventes de limites à bois par année, pour rencontrer les dépenses.

Que ne demande-t-il plutôt à M. Laurier l'augmentation de subsides que MM. Blair et Fielding sont en honneur tenus de donner aux provinces.

Est-ce que sir Wilfrid ne veut rien donner à la province de Québec ?

Vingt-mille piastres

Au diable

LE SYSTEME BLAIR

Le système d'administration du département des chemins de fer et canaux par M. Blair, n'est pas rassurant pour l'avenir.

M. Blair a acheté pour vingt mille piastres de ciment pour la construction du canal de Soulanges.

Ce ciment ne vaut rien pour ce genre de travaux. On a voulu en vendre à M. Haggart sous l'administration conservatrice et après expérience, on en a conclu que ce serait de l'argent gaspillé.

De fait, l'ingénieur en chef du canal de Soulanges, M. Monro, a protesté contre l'emploi de ce ciment.

Mais M. Blair en a acheté quand même, pour vingt mille piastres.

Cette somme a été payé avant la livraison de la marchandise.

L'automne dernier, on a reçu le ciment, on en a employé un peu, malgré l'ingénieur en chef qui surveille les travaux, et on a mis de reste au hangar.

Ce printemps on a découvert que le ciment ne valait plus rien.

Les vingt mille piastres sont payées et le gouvernement, par la faute de M. Blair, n'a rien en retour.

Vingt mille piastres au diable pour favoriser des amis.

Les dépenses du pays peuvent bien augmenter.

Un nouveau paquebot

Le paquebot neuf "Kaiser-Friedrich," dont l'arrivée a eu lieu, jeudi, à New-York, n'a pas accompli sa première traversée aussi rapidement qu'on l'espérait. Parti, en effet, de Southampton, le 8 juin à 10 heures 5 minutes du soir, il est arrivé au bateau-phare de Sandy Hook, jeudi matin, à 3 heures et demie, ayant mis par conséquent, en tenant compte de la différence d'heures, 7 jours et 10 heures et demie pour traverser l'océan. Le nombre de milles parcourus par le paquebot se décompose ainsi : 290, 406, 442, 395, 472, 460 et 320, soit un total de 3,163 milles, ce qui donne une vitesse moyenne de 17.74 noeuds à l'heure. On a dû pendant la traversée arrêter cinq ou six fois les machines, à cause de certains défauts dans les pompes de circulation et de l'échauffement de diverses pièces.

Le "Kaiser-Friedich" a une longueur de 600 pieds de bout en bout et une largeur de 64 pieds ; il jauge 12,000 tonneaux et il est muni de fausses quilles destinées à diminuer le roulis. Le paquebot est mû par deux machines à quadruple expansion, développant une force d'environ 25,000 chevaux-vapeur et actionnant deux hélices en bronze à trois branches d'un diamètre de 20 pieds et 4 pouces. Il y a deux mâts en fer et trois cheminées. Le "Kaiser-Friedrich," aménagé avec beaucoup de luxe et de confortable, peut transporter 350 passagers de cabine et 750 passagers d'entrepont, plus un nombreux équipage.

Une grande greve

Six cents ouvriers des scieries de Rockland

Ottawa, 21.—Six cents hommes des scieries de MM. Edwards et Cie, de Rockland, à trente milles d'Ottawa, sur la rivière qui porte ce nom, se sont mis en grève, vendredi, pour une augmentation de salaire, réduction des heures d'ouvrage et paiement à toutes les deux semaines au lieu de tous les mois. Vendredi matin, les ouvriers ont posé leurs conditions à M. Edwards qui a promis de leur donner une réponse le midi ; en effet, à la reprise des travaux, le midi, M. Edwards a été invité à sortir de son bureau pour donner sa réponse aux ouvriers. C'est ce qu'il a fait. Il leur a dit qu'à cause de la dépression des affaires, il ne pouvait faire mieux que par le passé, c'est-à-dire les faire travailler onze heures par jour et leur payer une heure supplémentaire. Alors, cent hommes ont pris place devant les usines, pendant qu'une partie des autres sifflaient et huaient M. Edwards. Depuis lors toutes les avenues aboutissant aux usines, sont cernées par les grévistes. Le gouvernement a envoyé un détachement de douze policemen du Dominion et ces derniers ayant essayé de prendre possession des scieries, ont été repoussés avec perte. Tous ont été plus ou moins blessés à coups de pierre ou de bâton. Les propriétaires ayant demandé au gouvernement plus de renforts, le ministre n'a pas jugé à propos de se rendre au désir des industriels. Dans la rencontre qui a eu lieu entre les policemen et les grévistes, les premiers ont tiré au moins cinquante coups de feu en l'air.

Le teneur de livres Stevenson, un tout petit homme, voulant se frayer un chemin à travers la foule, vers son bureau, a été attaqué par en arrière et tellement malmené par les grévistes, qu'il est en danger de mort. Le Dr Kennedy, d'Ottawa, a été mandé pour tenir une consultation avec les médecins, au village. A l'heure actuelle, les grévistes sont maîtres du terrain.

Nouvelles de Chicoutimi

Une dépêche reçue par M. le Grand Vicaire Belley, lui a appris que Sa Grandeur Mgr Labrecque était à la Pointe aux Esquimaux depuis jeudi.

Mgr Labrecque a fait un heureux voyage. Il doit traverser à l'Ile Anticosti la semaine prochaine, pour y rencontrer M. Ménier, le propriétaire de l'Ile qui doit être parti du Havre, depuis quelques jours à bord de son yacht, en route vers son domaine du golfe St Laurent.

Sa Grandeur arrivera à Chicoutimi dans la première semaine de juillet.

—Dans la nuit de jeudi à vendredi un désastreux incendie a détruit la maison de M. Eucharist Lavoie cultivateur du 2ème rang de Ste Anne. Avant de se mettre au lit M. Lavoie mit des copeaux dans le poële et quand après un premier somme, il s'éveilla, toute la cloise était en flammes. Inutile de dire qu'il ne se rendormit pas. Il éveilla sa famille, qui ne put se sauver qu'à travers un foyer ardent. On alla au secours, et pendant ce temps, la maison s'effrondra, brûlant la plupart du ménage de M. Lavoie. Une laiterie proche de la maison fut aussi détruite. Il y avait de plus une maison en construction et vu la violence, on ne put la sauver qu'à grandes peines.

—M. Jos. Vermette, de Québec acheteur de pelleteries, était à Chicoutimi ces jours derniers.

Lundi, il est traversé à Ste Anne où il a acheté pour environ $3,000 de pelleteries de toutes sortes chez les marchands de l'endroit.

—M. Louis Savard, de la Dalle, a pris au piège, ces jours derniers, à quelques milles de sa résidence, un ours superbe. Par la vente de la peau de maître Martin il a réalisé un joli montant.

—Jeudi soir dernier, un montagnais, nommé Mathias Jourdain, traversait à Ste Anne sur le "Maria Louise". Par accident, il tomba sur une scie ronde, placée avec le bagage, et se fit une terrible entaille au bras gauche, d'où le sang jaillissait à flot.

On conduisit le blessé chez le Dr Claveau qui constata que l'artère cubitale était coupée. Il la ligatura et donna au blessé tous les soins que requérait son état.

Vol audacieux

Le presbytere de St Gabriel de Brandon pillé

Saint-Gabriel de Brandon, 20—Des voleurs ont pénétré, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le presbytère et ont volé une somme de deux cents dollars placée dans un meuble du bureau de M. l'abbé Clément, curé de la paroisse. Pendant la nuit, M. l'abbé Clément entendant du bruit dans son bureau, s'est levé, afin de voir ce que c'était. Se doutant que des voleurs étaient dans son bureau il tira la porte de celui-ci et la ferma à clef, mais les voleurs qui étaient entrés par la fenêtre, en brisant une vitre, se sauvèrent par le même chemin, emportant le tiroir à l'argent et son contenu.

L'alarme fut aussitôt donné, mais on ne put que retrouver dans le jardin le tiroir vide.

Les mêmes cambrioleurs, suppose-t-on, ont volé dans la même nuit, un cheval et une voiture, chez M. S. Brecon.

Plusieurs personnes, dimanche matin, se sont mises à la poursuite des malfaiteurs, mais quoique l'on ait suivi toutes les routes où une voiture pouvait passer, il a été impossible de découvrir aucune trace par où les voleurs ont dû fuir. Des détectives ont été lancés à leur recherche et l'on espère apprendre bientôt de leurs nouvelles.

M. le curé a raconté la chose hier, en chaire, et a recommandé à ses paroissiens d'être en garde contre les malfaiteurs qui semblent pulluler depuis un certain temps, dans les environs de Saint-Gabriel.

Sage précaution

Tout le monde devrait avoir toujours du BAUME RHUMAL sous la main.

LA A CHAMBRE FRANÇAISE

Comment l'élection de M. Paul Deschanel à la présidence a été accueillie par les radicaux

APPRECIATIONS DE PAUL DE CASSAGNAC ET DRUMONT

Voici de quelle manière la gauche radicale et socialiste a accueilli l'élection de M. Deschanel comme président de la chambre des députés :

(M. Paul Deschanel, président provisoire, remplace au fauteuil de la présidence M. Boyssot, président d'âge.—Vifs applaudissements au centre.—Exclamations et bruit à l'extrême gauche.)

A gauche.—Vive la République !

M. DE BEAUDRY D'ASSON.—Vive la France aux Français ! Vive la France catholique ! Vive la liberté !

M. LE PRESIDENT.—Messieurs...

A l'extrême gauche.—Vous êtes le président de la réaction !

M. COUTANT.—Oui, et adressez-vous aux réactionnaires.

M. LE PRESIDENT.—Messieurs et chers collègues... (Bruit à gauche et à l'extrême gauche.)

M. AYNARD, s'adressant à la gauche.—Nous avons toujours respecté votre président (Interruptions à l'extrême gauche) ; tous les présidents. Imitez-nous ! (Applaudissements au centre.)

M. LE PRESIDENT.—Messieurs et chers collègues, je suis profondément touché... (Exclamations à l'extrême gauche et sur quelques bancs à gauche.)

M. JULIEN GOUJON.—Ces exclamations sont scandaleuses !

M. LE PRESIDENT.—Je suis profondément touché... (Bruit à l'extrême gauche) de l'insigne honneur que vous m'avez fait... (Rumeurs à l'extrême gauche.)

M. CAMILLE PELLETAN.—Parlez à M. de Cassagnac !

A droite.—Silence aux internationalistes !

A l'extrême gauche.—Silence aux royalistes !

M. CHENEVAZ.—Silence à l'Internationale noire !

M. LE PRESIDENT.—Je suis profondément touché... (Bruit à l'extrême gauche.)

M. LUCIEN CORNET.—Il vous manque la bénédiction du Pape. Vous l'aurez demain.

M. LE PRESIDENT... de l'insigne honneur que vous m'avez fait en me chargeant de présidenr à vos délibérations. Tous mes efforts tendront à n'en être pas indigne. Votre bienveillance m'y aidera. (Interruptions à l'extrême gauche.) Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour la conquérir par une absolue impartialité. (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche et à droite.)

La Chambre, avant d'aborder la discussion des réformes nécessaires... (Très bien ! très bien ! au centre.—Interruptions à l'extrême gauche)... que le pays attend de ses élus et qu'ils auront à coeur de faire aboutir... (Applaudissements au centre.)

A l'extrême gauche et à gauche.—Lesquelles ?

M. LE PRESIDENT... doit se livrer d'abord à la vérification des pouvoirs, c'est-à-dire accomplir une oeuvre de légalité et de justice.

M. GUSTAVE ROUANET. — Une oeuvre de moralisation et de salubrité.

M. LE PRESIDENT.—J'essayerai, en ce qui me concerne, de rendre ce travail préliminaire aussi rapide que possible. (Mouvements divers à l'extrême gauche.)

M. CAMILLE PELLATAN. — Et aussi sincère, aussi honnête que possible ! (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. LE PRESIDENT.—Il me reste, messieurs et chers collègues, un devoir bien agréable à remplir, celui de remercier...

A l'extrême gauche.—La droite !

M. LE PRESIDENT... celui de remercier notre vénéré doyen... (Applaudissements au centre et sur plusieurs bancs à droite.)

M LE PRESIDENT... M. Boysset...

A l'extrême gauche.—Suivez son exemple !

M. LE PRESIDENT... dont la vie sans tache est un modèle de civisme.

A l'extrême gauche.—Imitez-le ! Il n'a jamais marché avec la droite.

M. LE PRESIDENT.—Il appartient à cette forte race de républicains... (Interruptions à l'extrême gauche.)

M. CLOVIS HUGUES.—Votre père en était ; vous n'en êtes plus !

M. LE PRESIDENT.—Il appartient à cette forte race de républicains...

A l'extrême gauche.—Trahis par la

M. LE PRESIDENT... demeurés fidèles, à travers toutes les épreuves, au noble idéal de leur jeunesse, et qui nous ont transmis tout à la fois la fidélité immuable à des convictions loyales... (Applaudissements ironiques à l'extrême gauche.)

M. CAMILLE PELLATAN.—Prenez garde ; la droite ne va plus voter pour vous !

M. LE PRESIDENT... le dévouement à la République, l'amour du peuple, de la liberté et de la patrie. (Vifs applaudissements au centre.)

Je remercie également en votre nom, nos secrétaires d'âge, qui apportent parmi nous les généreuses ardeurs et le rayon de la jeunesse. (Très bien ! très bien !) Je les prie de vouloir bien me continuer leur concours dans l'exercice de cette magistrature provisoire. (Vifs applaudissements au centre et sur un grand nombre de bancs.—Interruptions et bruit à l'extrême gauche.)

M. BERTEAUX.—Vous avez oublié de remercier la droite ! (Bruit.)

TIRAGE AU SORT DES BUREAUX

M. LE PRESIDENT.—Conformément à l'article 3 du règlement et à l'ordre du jour, il va être procédé au tirage au sort des bureaux.

(Cette opération a lieu dans la forme habituelle.)

REGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

M. LE PRESIDENT.—Je vais appeler la Chambre a régler son ordre du jour.

Les bureaux voudront sans doute se réunir demain pour s'organiser par la nomination des présidents et des secrétaires ; ils auront ensuite à procéder à l'examen des dossiers d'élections qui leur seront distribués.

Il n'y a pas d'opposition ?... (Interruptions à l'extrême gauche.)

Il en est ainsi décidé.

Je pense que la Chambre voudra également... (Nouvelles interruptions à l'extrême gauche.)

M. LE PRESIDENT.—Messieurs... (Rumeurs et bruit à l'extrême gauche.)

M. MILLERAND.—Vous récoltez ce que vous avez semé !

M. LE PRESIDENT.—Vous ne me forcerez pas à débuter par les rigueurs du règlement. Je préfère que le pays soit juge. (Triple salve d'applaudissements et acclamations au centre et sur plusieurs bancs à gauche et à droite.)

Je pense que la Chambre voudra consacrer toute la journée de demain, et même probablement celle de samedi, à l'examen de ces dossiers dans les bureaux. Ce ne sera pas trop de deux jours pour examiner les dossiers. (Assentiment.)

Nous pourrions alors, lundi, en séance publique, procéder à un grand nombre de vérifications de pouvoirs.

S'il n'y a pas d'opposition, la Chambre se réunirait donc en séance publique lundi à deux heures ou à trois heures. Si la séance est fixée à deux heures, il y aurait réunion des bureaux à une heure : si la Chambre ne se réunit qu'à trois heures, les bureaux seraient convoqués pour deux heures.

Voix nombreuses.—A trois heures !

M. LE PRESIDENT.—Il n'y a pas d'opposition ?...

La prochaine séance est fixée à lundi, trois heures.

LES ABSTENTIONS

Voici les noms des députés qui n'ont pas répondu hier à l'appel de leur nom.

Il y a d'abord les sept représentants coloniaux qui ne sont pas encore arrivés à Paris : MM. d'Agoult, de Mahy, Ursleur, Brunet, Duquesnay, Gerville-Réache et Légitimus.

Il y a, en outre, MM. Brune, Carriez, Gellé, Gévelot, Jonart, Levet, Limonzin-Laplanche, Cornudet, (Creuse), Wilson, Argeliès, Chauvière et Ernest-Roche—soit dix républicains de gouvernement et neuf radicaux ou socialistes.

LES APPRECIATIONS DE PAUL DE CASSAGNAC ET DRUMONT

Nous donnons, à simple titre d'information, les appréciations de Paul de Cassagnac et d'Edouard Drumont sur la scène parlementaire qui a signalé l'élection de M. Paul Deschanel à la présidence de la chambre, quoique nous ne partagions aucunement leur manière de voir sur l'attitude que les catholiques doivent adopter en ce moment dans la politique française.

Mais laissons parler d'abord Paul de Cassagnac :

Vrai, j'étais joliment bien inspiré quand je ne voulais pas entrer au Parlement, et quand, retournant la phrase du brave MacMahon, je disais : "je suis dehors, j'y reste !"

J'avais comme le pressentiment de ce qu'allait être, de ce qu'est la Chambre nouvelle.

Toutes les Assemblées passées ne sont rien à côté de celle-ci :

Dès la première séance, c'était une halle, une ignoble foire, une écurie.

Pendant quatre heures, on s'est hué, engueulé.

Quand un orateur du parti républicain modéré parlait, les vociférations de la gauche l'assaillaient.

Quand un orateur de la gauche radicale essayait de s'expliquer, les mêmes vociférations partaient des bancs de l'ancienne majorité gouvernementale.

Je dis de "l'ancienne majorité gouvernementale," car bien malin serait celui qui pourrait dire où est la majorité actuelle.

Les républicains me paraissent coupés en deux tronçons.

Le gros morceau, le plus gros, est à gauche, à la gauche extrême.

Ce n'est qu'à l'aide de la droite, de toute la droite, réunie, groupée, compacte, que le cabinet Méline peut tenter de chevaucher quelques jours encore.

Mais avec quelle peine, quelle difficulté, quel labeur !

La nouvelle Chambre est d'aspect absolument révolutionnaire.

Hier, on s'est borné aux cris d'animaux, au fracas des pupitres heurtés pour étouffer la voix humaine.

Dans quelques heures, on en viendra aux coups.

Nous sommes en pleine arène de lutteurs.

Le costume de rigueur doit être désormais le caleçon.

Et tout de suite, j'affirme, sans crainte d'un démenti, que la législature qui vient de naître est mort-née.

Il sera impossible de la diriger, de la maîtriser.

Dès aujourd'hui, on parle hautement d'une dissolution.

La violence est à son comble.

Et c'est à peine si l'on commence.

Et plus loin :

Finalement, peut-être un peu tardivement, mais avec une grande crânerie, M. Deschanel a déclaré ne pas vouloir se contenter d'une aussi problématique majorité.

Et un deuxième tour de scrutin aura lieu aujourd'hui, remettant tout en jeu et déchaînant à nouveau les fureurs autour de l'urne.

Qu'en sortira-t-il ?

Je l'ignore, et je crains fort, si M. Deschanel ne l'emporte pas à une majorité sérieuse, que, même élu, il ne soit dans l'impossibilité absolue de présider.

S'il échoue, à travers lui, le ministère est atteint gravement.

C'était l'inconvénient d'une solidarité morale entre la candidature de M. Deschanel et la consolidation du cabinet.

Mais, quelle que soit l'issue du scrutin, la Chambre apparaît, d'ores et déjà, en proie à la guerre civile.

On n'en sortira pas.

La situation devient inextricable, j'en ai peur.

A la sortie, j'ai pu m'entendre dire, par de vieux républicains de gouvernement, des choses bien significatives.

—Quand nous f...trez-vous dehors ? disait l'un d'eux.

—A quand les grenadiers d'Augereau ? murmurait l'autre.

La République traverse une phase dangereuse, vous allez le voir.

C'est la conclusion de la fin, le coup de queue du requin : gare aux jambes !

Et, d'instinct, nous nous tournons vers la terre d'exil, regardant les prétendants, et nous leur crions :

"Etes-vous prêts, messeigneurs ? Etes-vous prêts ? L'heure va sonner, non pas d'étaler vos droits, mais de faire votre devoir !

"De l'oeuf qui couve sous la chaleur des passions, que sortira-t-il ?

"Est-ce le coq gaulois, est-ce l'aigle ?

"Le roi est-il à nos portes ? Est-ce César qui se lève ?

"La France, inquiétée, apeurée, regarde et attend !"

Voici, d'autre part, ce qu'écrit Edouard Drumont dans la "Libre Parole :

J'ai lu, sous le beau ciel de l'Algérie, quelques journaux de Paris, qui formulaient un jugement d'ensemble sur la portée et la significations des dernières élections. Ces appréciations m'ont paru émaner d'hommes compétents, mais j'ai été étonné néanmoins de constater qu'elles étaient absolument contradictoires.

Les uns déclaraient que le ministère pouvait hardiment compter sur une majorité de cinquante voix. Les autres affirmaient qu'il était perdu et qu'il tomberait dès que la Chambre serait constituée.

Pour me faire une opinion définitive, je comptais sur la première séance de la Chambre. L'élection du président provisoire devait, en effet, à ce qu'on m'a affirmé, être un indice certain de l'orientation générale du Parlement.

En sortant ahuri de cette séance, je vous avoue que je suis encore moins avancé qu'avant. Pendant trois heures, j'ai entendu parler d'une boule au milieu de vociférations et de cris, qui, souvent, n'avaient rien d'humain.

A la reprise de la séance, on annula tout ce qui avait été fait et l'on remit l'élection du président à aujourd'hui. Après quoi, chacun s'en fut dîner, pendant que les anciens disaient aux nouveaux : "Nous avons bien vu des choses, mais nous n'avons jamais rien vu comme ça".

Vous comprenez que, comme orientation politique, cette première séance m'ait laissé une impression un peu confuse. Il me semble cependant que, malgré le triomphe apparent de M. Deschanel, le ministère Méline est malade. Nous ne verrions, pour notre part, aucun inconvénient à ce que le ministère qui a donné Lépine à l'Algérie, ou plutôt l'Algérie à Lépine, succombe aux germes de mort qui sont en lui...

L'Espagne et les Etats-Unis

La paix est-elle possible ?

Il paraît, s'il faut en croire les dépêches télégraphiques, que la question de la paix est encore sur le tapis, et qu'une correspondance active a été échangée à ce sujet, ces jours derniers, entre les chancelleries européennes. On s'attend même que très prochainement, des négociations de paix seront ouvertes entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Si ces bruits de paix sont fondés, c'est que l'Europe commence à comprendre qu'il lui sera difficile de suivre, jusqu'au bout de la lutte, la politique des bras croisés. Et si les chancelleries s'émeuvent, c'est qu'elles craignent d'être entraînées par une intervention soudaine, par un incident imprévu, par un fait de guerre inattendu, par une combinaison nouvelle qui mettrait le feu aux poudres ou qui pourrait, en brisant l'équilibre diplomatique, compromettre la paix universelle.

Mais maintenant que la guerre prend de jour en jour un caractère plus violent et plus tragique, maintenant que l'Amérique a infligé à l'Espagne des pertes dont celle-ci veut certainement et à bon droit se venger, la paix est-elle possible entre ces deux nations ? Les puissances européennes, pour une raison ou pour une autre, par crainte ou par intérêt, pourraient-elles aujourd'hui imposer une médiation ou un arbitrage avec le consentement de l'une ou l'autre des deux nations belligérantes ? C'est peu probable. Le succès a trop aiguillonné l'appétit de l'Amérique, et le désastre de Manille et les pertes éprouvées depuis le commencement de la guerre ont trop pris au coeur de la nation espagnole, pour croire que yankee et castillan consentiront à déposer les armes avant que le premier ait atteint son but ou que le second se soit vengé.

Un correspondant parisien fait les réflexions suivantes :

"Ce que l'on doit reprocher au gouvernement des Etats-Unis, c'est de n'avoir pas laissé aux Espagnols le temps d'essayer loyalement à Cuba le régime de l'autonomie, c'est d'avoir entretenu ou de ne pas avoir empêché les flibustiers d'entretenir la révolution dans cette île malheureuse, c'est d'avoir excité les passions de la foule en se servant de la lettre dans laquelle le représentant de l'Espagne à Washington blâmait la politique de M. MasKinley, et surtout en attribuant à la malveillance espagnole la terrible explosion du "Maine," cette catastrophe qui a précipité les événements et qui n'était due qu'au jeu mystérieux de ces forces cachées que nous nommons hasard, dans notre impuissance à les connaître.

Le vote de la résolution conjointe des deux Chambres américaines constituait un outrage envers l'Espagne. L'honneur de cette puissance étant en jeu, la guerre devenait inévitable. Mais aujourd'hui que l'injure a été relevée, que la bravoure des marins espagnols a sauvé l'honneur de leur nation, celle-ci se résoudrait sans doute, même au prix de l'indépendance de Cuba, à terminer une lutte par trop inégale. Les conditions de paix seront d'autant moins lourdes pour elle que la guerre aura moins duré.

"Grâce à l'intervention européenne, l'Espagne conserverait les Philippines et Porto-Rico. Les Etats-Unis obtiendraient satisfaction si l'on déclarait l'indépendance de Cuba, car ils sont en quelque sorte liés par les termes de la résolution qui a amené le conflit, résolution dans laquelle ils repoussaient toute intention d'exercer une souveraineté ou simplement un contrôle sur l'île, affirmant leur détermination d'en laisser le gouvernement à son peuple. Plus tard les Américains exigeront davantage et la question des Philippines sera un nouvel élément de complications pour les grandes puissances."

Cette solution pourrait bien être, en effet, proposée par les diplomates européens, s'ils n'étaient obligés de compter avec la noble exaltation patriotique du peuple espagnol, mais en Espagne on la juge tout autrement, et la lettre suivante est bien significative :

"Les Américains se trompent tout à fait lorsqu'ils affirment qu'en Espagne se dessine un fort courant en faveur de la paix, surtout s'ils veulent dire par là qu'il existe quelqu'un qui la désire même en faisant le sacrifice de ce qui constitue l'honneur national. De ce côté je serai plus catégorique : "il n'y a pas un seul Espagnol digne de ce nom qui signerait aujourd'hui la paix moyennant l'abandon de l'île de Cuba." Celui-là serait considéré en Espagne comme un traître et comme un lâche qui s'aventurerait à défendre une pareille solution.

"Et si le gouvernement, poussé par quelque haute influence, voulait faire volte-face, la révolution éclaterait aussitôt en entraînant avec elle la chute de ce que la Constitution rend irresponsable. Eh bien ! moi, républicain, voyez-vous, je souhaite de tout mon coeur que cela n'arrive pas, si le prix de ce renversement pour lequel je travaille depuis vingt-quatre ans devait être le déshonneur et la spoliation de l'Espagne ; je reste patriote et je veux que la guerre finisse ou par notre victoire définitive, ou par la perte de notre dernier écu, par la mort de notre dernier combattant. Nous revivrons ainsi dans l'histoire, et nous aurons fait honte à l'Europe d'être restée spectatrice d'un crime dont elle demeurera la seule responsable.—ARTHUR VINARDELL ROIG."

Voilà qui indique bien que l'Espagne n'est pas désireuse de faire la paix, mais qu'elle est bien déterminée, au contraire, à faire tous les sacrifices possibles pour défendre ses droits et venger la brutale injure faite à son drapeau par les Etats-Unis.

Autres temps, autres hommes !

Il paraît que, parmi les prisonniers espagnols, se trouve, chose curieuse, un Espagnol du nom de Farragut, descendant du grand amiral américain, qui joua un si grand rôle dans la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis.

Ce fait est à rapprocher du rôle joué, à Santiago, dans l'incident du "Merrimac," par le matelot américain Charette, descendant du héros de la Vendée et, aujourd'hui, prisonnier de la catholique et monarchique Espagne.

* * *

Les dépenses nécessitées par les armements des grandes puissances, l'Angleterre, la Russie, la France, l'Italie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, ont augmenté, de 1868 à 1896, de 89 à 169 millions de livres sterling, et leurs soldats, en temps de paix, de 1 1-2 à 17 millions d'hommes.

La dette nationale des Etats-Unis a été réduite, dans la même période, de 550 à 200 millions de livres et celle de la Grande-Bretagne, de 800 à 650 millions de liv. ts.; en France, elle a augmenté de 500 à 1,250 millions ; en Russie, de 300, à 800 millions, et elle a plus que doublé aussi en Autriche-Hongrie et en Italie.

"Le Toronto"

Toronto, 22.—Le lancement du nouveau navire de la compagnie du Richelieu et Ontario, le "Toronto", a eu lieu hier matin, à Toronto, en présence d'une foule de personnes distinguées. Mme Forget, femme de l'hon. sénateur Forget, président de la compagnie, a baptisé le nouveau navire avec le cérémonial ordinaire.

Le "Toronto" est construit en acier. La longueur est de 278 pieds et sa largeur est de 78 pieds. Son tirant d'eau est de 14 pieds. Le nouveau bateau pourra contenir 430 passagers de cabine. Il sera éclairé à l'électricité. Le salon principal est décoré en style de la Rénaissance, tandis que la salle à manger est à la Louis XVI. Le fumoir est décoré de dessins orientaux. Le "Toronto" fera le service entre Toronto et Prescott.

Correspondance romaine

Le sacre du cardinal Pristo

Rome, 29 mai.

En ce jour de la solennité de Pentecôte, le Souverain-Pontife a consacré lui-même, comme je vous l'avais annoncé, le nouvel archevêque de Naples, S. Em. le cardinal Prisco. Par cet éclat extraordinaire, donné ainsi au prestige de l'autorité ecclésiastique, Léon XIII a voulu sans doute, comme il l'avait déjà fait, par sa lettre au cardinal-archevêque de Milan, relever, en ces temps troublés, le courage des catholiques d'Italie et confondre leurs oppresseurs. Sous ce rapport, la cérémonie du sacre du cardinal Presco a revêtu un caractère particulièrement significatif et réconfortant.

Dans la chapelle Sixtine où elle a eu lieu, se trouvaient réunies, en effet, sous la conduite des évêques suffragants d'Acerra, Ischia, Nola, Pozzuoli, de nombreuses députations du clergé, et de ces oeuvres catholiques si indignement opprimées, mais si heureuses de trouver asile et encouragement auprès du captif du Vatican. On y remarquait notamment le comité régional de Naples pour l'oeuvre des congrès catholiques, avec son président, M. le baron de Matteis, et les vaillants jeunes gens du cercle catholique, ainsi que, dans les tribunes, les zélatrices des oeuvres charitables si prospères à Naples.

Pour ajouter à l'éclat de la cérémonie, il y était venu aussi quatre princes de l'Eglise, LL. EEm. les cardinaux Rampolla, Aloisi-Masella, Mocenni et Segna, des prélats, des chefs d'ordre, des patriciens romains et de nombreux représentants de ces associations catholiques de Rome qui brillent au premier rang par leur fidélité, par leur dévouement aux directions pontificales.

Aussi, lorsque le Saint-Père a paru au milieu de cette belle assemblée, renouvelée de celle des apôtres, des disciples et des saintes femmes dans le cénacle, on avait comme la frappante image de la scène immortelle de la Pentecôte. Celle-ci, d'ailleurs, était représentée par la tapisserie dont l'autel de la chapelle Sixtine était orné aujourd'hui, au milieu des sept grands cierges figurant les dons de l'Esprit-Saint.

Ajoutons ici ce détail important : presque en entier, le corps diplomatique assistait, sans avoir reçu d'invitation officielle, à la cérémonie dont il rehaussait la signification.

Le Souverain-Pontife avait auprès de lui son aumônier secret, Mgr Costantini, archevêque titulaire de Patrasse, et son sacriste Mgr Pifferi, évêque titulaire de Porphyre, appelés à remplir les fonctions d'évêques assistants pour la cérémonie du sacre. Les prélats palatins, les camériers participants, les chapelains secrets et les autres personnages et officiers de la famille pontificale formaient autour de l'autel le magnifique cortège du Vicaire de Jésus-Christ.

Malgré la longueur de la cérémonie, qui a commencé à huit heures et demie et ne s'est terminée qu'après onze heures, le Saint-Père l'a célébrée avec une aisance parfaite et une imposante majesté.

Sa voix arrivait fortement accentuée, toute vibrante d'onction et de foi, jusqu'aux extrémités de la chapelle Sixtine. C'était bien le vivant écho des paroles même du Sauveur conférant à ses apôtres le pouvoir de paître et d'enseigner, sous la houlette du Pasteur suprême. Rien ne saurait rendre la profonde impression de l'assistance lorsque le Pontife consécrateur, après avoir reçu la profession de foi du nouvel élu et invoqué sur lui la plénitude des dons célestes, a fait retentir la redoutable malédiction lancée contre ceux qui oseraient outrager l'oint du Seigneur et le consolant appel des bénédictions divines sur ceux qui le béniront. Il s'en dégageait comme un suprême avertissement aux persécuteurs et une fortifiante exhortation aux disciples fidèles. Et la pensée se reportait aussi, avec le regard, sur ce grand spectacle du jugement dernier, dominant l'autel de la Sixtine, où les " Maledicti " et les " Benedicti " reçoivent l'éternelle sanction de leurs oeuvres ; tandis que le Vicaire du Christ adressait aux élus, d'après l'Evangile du jour, la promesse de paix : " Pacem relinquo vobis pacem meam do vobis ", en même temps que l'assurance de force contre tous les assauts : " Non turbetur cor vestrum, neque formidet ".

Enfin, si l'on ajoute, à ce cadre unique au monde où se déroulait la cérémonie de ce jour des chantres célébrant et invoquant les dons du Saint-Esprit : " Consolator optime... Dulce refrigerium... in fletu solatium ", on ne saurait imaginer de meilleure consolation au milieu même des pleurs et des épreuves de l'Eglise. Aussi poursuivait-on avec confiance l'hymne sacrée pour demander au divin Consolateur de guérir tant de maux opprimants : " Sana quod est sauciam ", de fléchir les âpres hostilités des persécutions : " Flecte quod est rigidum ", et de redresser leurs égarements : " Rege quod est divium... "

A l'issue de la cérémonie, lorsque le nouvel archevêque, placé sur le trône par le Pontife suprême et conduit par lui au milieu de l'assistance, a répandu sur elle ses premières bénédictions, on a eu l'admirable vision de la grandeur et de la force avec lesquelles le pouvoir épiscopal domine toutes les épreuves et soutient les fidèles combattants. Cette grandeur l'emporte incomparablement sur tous les titres et les privilèges du monde ; et si une tradition locale avait voulu jusqu'ici que l'archevêque de Naples appartînt à une lignée patricienne, voici que le Pape a ennobli le nouvel élu au delà de toute expression. Il l'a orné de la pourpre des princes de l'Eglise ; il lui a conféré l'onction des Pasteurs sacrés, sans compter que, par ses mérites personnels, par son zèle et par sa doctrine, le cardinal Prisco, fils de ses oeuvres, riche des plus précieux trésors, brille comme un flambeau de cette démocratie chrétienne que Léon XIII veut élever aux sublimes hauteurs de la charité du Christ.

***

ATTAQUE D'APOPLEXIE

AGONIE DE QUELQUES HEURES

New-Bedford, Mass., 17 — Lundi matin c'était la communion générale des dames de Ste Anne à l'église Notre-Dame. La messe de 7 heures allait commencer quand la chute d'un corps sur le parquet de l'église attira l'attention des assistants.

Mme Michel Francœur venait d'être victime d'une attaque d'apoplexie. Quelques hommes se sont empressés de sortir Mme Francœur de l'église. En respirant un peu d'air et avec les soins du Dr Casgrain, elle a pu reprendre un peu de mieux et elle a été reconduite chez elle au No 194 rue Mason. Le prêtre a été appelé en toute hâte, mais n'a pu faire communier la malade, qui n'a pas repris ses sens.

Mme Francœur a rendu le dernier soupir au milieu de sa famille éplorée. Elle laisse pour pleurer sa perte un mari et quatre enfants déjà assez âgés. La défunte faisait partie de la société des Dames de Ste Anne. Elle était âgée de 53 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi.

NOUVELLES DU SAGUENAY

On écrit de Tadoussac.

Un nommé Méridé St-Pierre, de l'anse St-Jean, qui travaillait au flottage des billots sur la rivière Ste-Marguerite, s'est noyé la semaine dernière. Il laisse une femme et un enfant.

—Un jeune Gauthier de St-Etienne, s'est cassé une jambe en jouant vendredi soir.

—Ces jours derniers, un jeune homme, dont nous n'avons pu connaître le nom, était occupé à corder des " blocs " au moulin de St-Etienne, lorsque un de ses compagnons envoya un bout de madrier qui le frappa au visage et le blessa gravement. Il en aura pour plusieurs jours avant de pouvoir reprendre son ouvrage.

—Il y actuellement deux bâtiments occupés à prendre des chargements de bois à l'Anse St-Etienne, le "Henry " et le " Nimbus ". Ce dernier est arrivé à St-Etienne avec une cargaison de charbon pour l'établissement Price.

—M. Gabriel Boulianne, chasseur émérite, de la Pointe aux Bouleaux, a capturé quarante-huit marsouins depuis le commencement du mois de mai. Il en a pris neuf la semaine dernière.

—A Tadoussac les ouvriers sont occupés au parachevement d'une aile de 90 pieds au grand hôtel de l'endroit.

—Jeudi soir, M. Hiller, gérant de l'établissement Price à St-Etienne, en pêchant près des quais du moulin, a capturé plus de 20 livres de belles truites dans l'espace de deux heures. Quelques-unes pesaient plus de 3 livres.

Ca coûte cher, entend-t-on dire souvent, pour soigner un cheval malade. Pour prévenir ces frais, pourquoi ne vous procurez-vous pas le " Traveller's Companion. " Beaucoup en font usage et déclarent que c'est un spécifique merveilleux. Les cultivateurs et ceux qui gardent beaucoup d'animaux ne devront pas négliger de s'en procurer et d'en faire l'essai.

En vente chez J. B. Morin, pharmacien, 325, rue St-Joseph.

Doux comme velours

Il est bon à prendre comme le miel, le BAUME RHUMAL et il guérit la toux, le rhume, la coqueluche.

CORDELIA VIAU

JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL

UN NOUVEAU PROCES

Montréal, 18—Une personne chanceuse pour le moment, c'est la par trop célèbre Cordélia Viau, trouvée coupable du meurtre de son mari, par un verdict du jury, à Sainte Scholastique.

Cette nouvelle, qui a été communiquée à la prisonnière hier même, et à laquelle elle ne s'attendait que peu, a fait briller dans son âme et dans ses yeux, une lueur d'espérance. Elle se sent moins près de ce terrible échafaud qui a fait sauter Tom Nulty, et auquel elle a pensé sans arrêt depuis deux mois.

Peut-être aujourd'hui, croit-elle que la Providence, cette souveraine maîtresse qui vient de lui sourire, lui ouvrira complètement les bras pour la tirer de ce sombre tombeau où elle avait déjà un pied enseveli.

Le tribunal des appels était composé des honorables juges Bo sé, Blanchet, Hall, Ouimet et Wurtele, lors de l'audition des objections à la sentence, faites par les savants avocats de la criminelle.

Il y avait quatre point à juger :

1o Ce premier point avait été réservé par le juge Taschereau pour la décision du tribunal des appels et contestait la légalité des aveux de Cordélia, tels que soumis aux jurés.

L'honorable juge Wurtele a fait enrégistrer une dissidence. Il doute que ces admissions faites à la suite de menaces et de promesses, soient régulières, et dans le cas de doute, la prévenue doit en bénéficier.

Mais les autres juges des appels ne partagent pas l'opinion que le libre arbitre de la prisonnière ait été entravé en quelque façon que ce soit.

2o Les trois autres points ont essuyé un refus du juge de première instance, quand on a demandé qu'ils soient réservés ; cependant, l'appel a été permis.

Tous les juges ont été ici unanimes à déclarer que la lecture du témoignage de Cordélia Viau devant le coroner que l'on avait faite aux jurés, est illégale.

3o Etait-il légal d'assermenter Parslow, comme témoin ainsi qu'on l'a fait, lors du procès ?

Encore ici, il y a unanimité chez les juges qui répondirent : Non.

4o Enfin, pouvait-on admettre le témoignage de Madame Ladouceur, concernant ces deux lettres qu'elle avait trouvées dans la valise de Parslow, vu que leur existence n'a pas été prouvée ?

Réponse unanime ; Non.

Attendu que le deuxième et le quatrième point sont de la plus haute importance et que le jury, s'ils l'avaient été décidés d'abord comme par le tribunal supérieur, aurait pu rendre un autre verdict, et que la prisonnière en a éprouvé un tort réel le verdict des jurés est cassé à toutes fins que de droit et il est accordé un nouveau procès.

Conversion d'un juif russe

Imposante cérémonie a St-Urbain

St-Urbain, 18 — Une imposante cérémonie a eu lieu jeudi, dans cette paroisse, l'abjuration d'un juif russe, et sa conversion au catholicisme.

Le néophyte est âgé d'environ 25 ans, et se nommait avant son baptême Israël Schartz. C'est un garçon très intelligent qui a fait de bonnes études en Russie, et qui parle avec une égale facilité, l'anglais, le français, le russe et l'allemand. C'est grâce à ses études sérieuses, qu'il doit sa conversion. Depuis longtemps il s'était convaincu qu'il était dans l'erreur, et il avait laissé entrevoir qu'il se convertirait au catholicisme. Il en avertit, il y a quelques mois, un de ses amis de Montréal, M. Morrice, qui s'efforça de le dissuader de son projet, mais sans résultat.

En face de cette détermination bien arrêtée, la famille Morrice changea en froideur ses sympathies d'autrefois, pour le jeune russe. Mais Morrice lui dit qu'il pourrait toujours compter sur son amitié, et lui souhaita tout le bonheur possible.

Schwartz se prépara avec une édifiante ferveur à entrer dans le giron de l'église et s'imposa même des pénitences.

Cet événement extraordinaire dans St-Urbain, avait attiré beaucoup de fidèles à l'église, hier, Mgr Emard, évêque du diocèse de Valleyfield, avait tenu à conférer lui-même le sacrement régénérateur au néophyte, auquel l'hon. J. E. Robidoux, secrétaire provincial, et Madame Robidoux, servaient de parrain et de marraine.

Un grand nombre de prêtres du diocèse, rehaussaient de leur présence, l'éclat de cette auguste cérémonie. C'étaient MM. les abbés Lachappelle curé de St Urbain ; Goyette, curé de Ste Martine ; Préville, vicaire de St Jean Chrysostome ; Laporte, curé de Ste Clothilde ; Théoret, curé de Howick ; Perrault, curé de Ste Philomène Reid curé de St Télesphore ; Cyriac, secrétaire de Monseigneur.

Tous les notables de la paroisse, étaient aussi présents.

Avis aux veterans

MEDAILLES DE SERVICE GENERAL POUR LE CANADA

ORDRE GENERAL DE MILICE

Quartier Général,
Ottawa, 7 juin 1893.

Sa Majesté, ayant gracieusement approuvé l'établissement d'une médaille de service général pour le Canada, et ayant approuvé le don, par le gouvernement du Canada, de médailles pour service dans l'incursion fénienne, 1866, l'incursion fénienne, 1870, et l'expédition de la Rivière Rouge, 1870, un conseil désigné "Medals Claim Board" a été formé au quartier général pour vérifier les demandes de médailles pour ces campagnes.

ONT DROIT AUX MEDAILLES

Tous les officiers, sous-officiers et soldats, qui, durant les opérations en question, (1) ont servi sous les drapeaux, ou (2) ont servi sous les ordres d'une autorité compétente en qualité de gardes, à un point quelconque où une attaque de l'ennemi était à craindre, ou (3) ont été choisis par quelque autorité compétente pour quelque service ou devoir spécifique ou spécial.

DEMANDES

Tous les réclamants de médailles seront tenus de soumettre leurs demandes séparément, et ceux qui ont fait plus qu'une campagne doivent soumettre une demande pour chacune.

Une formule (formule A 17) à cet effet qui renferme une déclaration des détails du service, que le réclamant doit faire devant un juge de paix, et aussi une déclaration d'un camarade qui a une connaissance personnelle du service du réclamant seront transmises à tous les réclamants dont les demandes sont produites au quartier général Tous réclamants dont les demandes n'ont pas encore été présentées peuvent obtenir des copies de cette formule en s'adressant au quartier général du district. Cette formule de demandes après avoir été remplie convenablement, doit être expédiée au plus ancien officier survivant du corps auquel le réclamant appartenait, ou dans le cas où il n'y aurait pas d'officier survivant, directement à l'officier de district commandant actuellement le district dans lequel le service est censé avoir été fait.

Le plus ancien officier survivant, s'il y en a, transmettra, et, s'il a quelque preuve documentaire ou une connaissance personnelle du service allégué, il recommandera, la demande à l'officier de district commandant actuellement le district dans lequel le service est censé avoir été fait.

AGRAFES

Il ne sera délivré qu'une médaille à une même personne.

Avec chaque médaille il sera accordé une agrafe indiquant l'occasion où ont été rendus les services pour lesquels la médaille est demandée, et à ceux qui ont fait des campagnes subséquentes à celle pour laquelle la médaille est demandée, il sera délivré en outre, une agrafe pour chaque telle campagne. Les agrafe porteront l'inscription " Fenian Raid, 1866," "Fenian Raid,1870."" et"Red River, 1870."

DISTRIBUTION DES MEDAILLES

Des médailles pour les personnes résidant au quartier général d'un corps de la Milice Active, ou d'une unité de ce corps, seront transmises à l'officier commandant du district, ou de l'officier commandant ce corps ou unité, pour être distribuées.

Là où existent des associations de vétérans, et qu'il est désirable de présenter publiquement des médailles à ces associations, ces médailles seront, sur la recommandation de l'officier commandant du district, expédiées aux présidents de ces associations. Les médailles pour des personnes autres que celles spécifiées plus haut, seront, avec la permission de l'Honorable Maître-Général des Postes, envoyées au maître de poste de la cité ou ville où réside le propriétaire de la médaille.

Un reçu sera signé pour chaque médaille lorsqu'elle sera délivrée.

Par ordre,

M. AYLMER,
Col. A. G.

Temoignage d'estime

A l'assistant gerant

DU QUEBEC ET LAC ST-JEAN

M. James Bain, assistant gérant du Québec et Lac St-Jean, a été l'objet d'une agréable surprise samedi dernier lorsqu'en entrant au bureau du gérant général, M. Scott, il se vit en présence des officiers, directeurs et employés de la compagnie qu'un même sentiment d'estime et de reconnaissance réunissait pour lui offrir un joli cadeau à l'occasion de sa douzième année de service aux intérêts de la compagnie. M. J. A. Pidlington, vice-président, M. E. Beaudet, directeur, et M. J. G. Scott, gérant général et plusieurs autres employés étaient présents. Le cadeau consistait en un magnifique service à thé en argent de sept morceaux portant l'inscription suivante : "Présenté à James Bain, assistant gérant du Québec et Lac St-Jean en témoignage d'estime et de respect par des amis et employés." M. P. M. Colter, agent à Québec accompagna la présentation du cadeau d'une adresse rappelant combien les employés de la compagnie du Lac St-Jean sont unis entre eux, l'intérêt avec lequel ils ont suivi la carrière de M. Bain et lui souhaitant, ainsi qu'à Mme Bain une longue vie pleine de succès et de prospérité.

Bien que ne s'attendant pas à cette démonstration, M. Bain s'est exprimé avec bonheur dans sa réponse. Il a dit que tout en appréciant le cadeau, il était encore plus sensible aux sentiments qui l'avaient inspiré, ajoutant qu'il n'avait eu qu'à se féliciter des relations qui ont toujours existé entre les officiers, les employés et lui. Il a exprimé l'espoir que tous resteraient encore longtemps à travailler de concert avec leur sympathique gérant général au succès de la compagnie. La plupart des employés actuels ont vu les débuts de cette entreprise qui possède aujourd'hui 300 milles de voie ferrée et il expriment l'espoir que tous verront son développement à venir.

M. J. G. Scott, gérant général ajouta quelques mots pour témoigner des bonnes relations qui règnent entre la compagnie et les employés et qui ne peuvent que bénéficier aux progrès de l'entreprise.

M. E. Beaudet, a jeté le rire dans la réunion en racontant combien il avait été surpris lorsqu'on lui avait présenté une canne dans une circonstance analogue il y a quelques années.

Cette démonstration intime honore autant les auteurs que le récipiendiaire, et nous offrons nos félicitations à tous.

T T T

NOUVELLE RECOLTE

Thé Nouveau du mois de Mai

1898

Nous croyons être les premiers à offrir au public ce Thé du mois de Mai, si recherché pour son arome agréable, son goût exquis et la richesse de sa liqueur. Amateurs, ne buvez pas de vieux Thé quand vous pouvez vous procurer à nos magasins cet article si bien connu sous le nom de MAY PACKING.

1898

AU MAGASIN DE THÉ DE

J. B. ROUSSEAU

238, RUE ST-JOSEPH || Succursales : 214, RUE ST-JEAN 70, Cote du Passage, Levis

Les funerailles

DE SIR J. A.-CHAPLEAU

UNE FOULE IMMENSE

Les funérailles de sir J. A. Chapleau ont eu lieu jeudi matin, à Montréal au milieu d'une foule immense.

Toute la population de Montréal et des milliers de citoyens, les plus en vue de toute la Puissance, sont venus rendre un dernier hommage à sir Adolphe Chapleau.

Dès 9 hrs, hier matin, plusieurs milliers de personnes étaient rassemblées en face de l'Université Laval d'où devait partir le cortège funèbre. *La rue St-Denis en a été encombrée* sur une étendue de plusieurs centaines de pieds.

A 9.30 hrs, le corps a été placé dans le corbillard, qui était très simple, quoique d'une grande beauté et le cortège s'est mis en marche. Plusieurs milliers de citoyens ont suivi le corbillard qui portait les restes de sir J. A. Chapleau et partout sur le parcours, une foule compacte et silencieuse stationnait, se découvrant au passage du char funebre.

Sir J. A. Chapleau avait demandé d'avoir des funérailles humbles. La famille s'est efforcée de se conformer à son désir, mais le peuple s'est porté en foule et a rendu imposante au suprême degré cette cérémonie de deuil. Il n'en pouvait être autrement.

LE CORTEGE FUNEBRE

En tête de l'imposant cortège marchait 100 hommes de police sous le commandement du sous-chef Lancey ; puis venaient deux chars chargés de fleurs et de couronnes. Ensuite le corbillard et les porteurs, et la foule, immense défilé dans lequel il y avait des représentants de toutes les parties du pays.

LES TRIBUTS DE FLEURS

Parmi les personnes qui avaient envoyé des tributs de fleurs mentionnons : sir Wilfrid Laurier, riche tribut ; les directeurs et le gérant de la Banque d'Epargne, une croix ; Dr et Mme C. R. Church, une couronne ; le maire de Montréal une couronne ; lady Hickson, couronne ; Mme John McDougall, gerbe de fleurs ; col. King, couronne ; Fred. Van Bruyssel, couronne ; juge Wurtele, tribut ; Lord et Lady Aberdeen couronne ; le club Morin, couronne ; Arthur Dansereau, riche tribut ; hon. J. Israël Tarte, coussin ; S. J. B. Rolland, maire de St-Jérôme, couronne ; sénateur O'Brien, tribut ; Rév. James M. Lemoine, couronne ; hon. J. I. Tarte, une feuille d'érable ; M. Blumhart, croix ; hon. juge Ouimet, couronne ; L. H. Taché, ancre ; M. et Mme L. W. Sicotte, couronne ; hon. T. Berthiaume, porte de cimetière ; la Faculté de Droit, Université Laval, coussin ; les clubs conservateurs de Québec et d'Ottawa, couronne ; Club Cartier, colonne tronquée surmontée d'une colombe, et ancre à la base ; le Crédit Foncier, couronne ; M. et Mme Elie Moreau, croissant ; M. et Mme Maurice E. Davis, tribut ; sir Adolphe et Lady Caron, couronne ; M. et Mme Lavery, Québec une couronne ; M. et Mme Bessette, tribut ; les ministres de la Province de Québec, une large couronne ; M. Chs A. King, croix ; Royal Victoria Life Insurance Co'y., croix ; l'Orateur de l'Assemblée Législative, couronne ; M. et Mme G. A. Drolet, étoile.

Il y avait une foule de cartes et d'offrandes de messes.

OFFRANDES DE MESSES

Mme G. A. Nantel, 40.
Mlle J. Dansereau, 10.
Mesdames Dunn et Beaudry, 25.
J. C. Anger, 40.
Ls. Tranchemontagne, 40.
L'hon. Gédéon Ouimet, 20.
Les employés catholiques du département du secrétaire d'Etat, 60.
Rév. J. N. Chauvin, 10.
La "Presse," 100.
Sir Alexandre Lacoste, 20.
Veuve N. Paulet, 5.
La famille J. P. Boyer, 12.

LES PORTEURS

Les porteurs du coin du poêle étaient :

A droite.—Sir Wilfrid Laurier, Hon. R. Masson, sir William Hingston, hon. juge Loranger, hon. F. G. Marchand.

A gauche.—Sir Alexandre Lacoste, hon. juge A. Ouimet, hon. juge Mathieu, hon. juge Wurtele, hon. G. A. Nantel.

Conduisaient le deuil le major Chapleau, M. Jefferson Chapleau, le colonel King et M. Edouard Barbeau.

LE CORTEGE

Dans le cortège nous avons remarqué M. H. Brossard, maire du village de Laprarie, Arthur Dansereau, maître de poste de Montréal; J. Blumhart, Jos. Boyer, maire de St-Isidore ; M. Gauvin, député de Terrebonne aux Communes ; sénateur A. W. O'Gilvie, hon. A. R. Angers, N. de Lorimier, avocat; sénateur Baker, Missisquoi; sénateur Drummond, H. Champagne, député des Deux-Montagnes; Rodolphe Lemieux, M.P., L. J. Archambault, C.R., M. Duchatel, consulat de France ; F. H. Chapleau, tous les échevins de la ville de Montréal, Son Honneur le maire Préfontaine en tête, colonel Prevost, représentant le Gouverneur-général du Canada ; les clubs Cartier, Libéral-Conservateur, Macdonald, Liberal-Conservative, Chapleau, Lafontaine, Flynn, Chapais, Hon. G. W. Stephens, Son Honneur le maire Parent de Québec ; hon. L. O. Taillon, S. Beaudin, Dr Guerin, hon. Alph. Desjardins, Dr Migneault, St-Hyacinthe, juges Gill, Curran, hon. C. A. Geoffrion, Fhon. Turcotte, hon. Gédéon Ouimet, M. Vallée, gouverneur de la prison, le Dr S. Lachapelle, MM. L. W. Sicotte et l'hon. F. Langelier, anciens confrères de sir Adolphe Chapleau au collège de St-Hyacinthe, L. O. David, J. Cressé, M. Patenaude, secrétaire de M. F. Marchand ; hon. J. Royal, le colonel Henshaw, hon. H. Archambault, le juge Taschereau, hon. T. C. Casgrain, le juge Girouard, Marc Sauvalle, Herbert Carbray, représentant son père F. Carbray, M.P.P., Jules Tessier, le sénateur R. Dandurand, hon. M. Dechêne, hon. J. D. Rolland, hon. Perodeau, le lieutenant-gouverneur Jetté de la province de Québec, et son aide-de-camp Shepherd ; le juge Davidson, le juge Archibald, le juge Tait, A. R. McDonald, M. Drinkwater, secrétaire du Pacifique et M. S. J. B. Rolland, maire de St-Jérôme, représentant le chemin de fer Montreal Western dont sir Adolphe Chapleau était directeur ; le juge Ouimet, le juge Pagneulo, le juge Doherty, M. Benachène, secrétaire de sir Adolphe; Calixte Leboeuf, A. E. Poirier, hon. M. Atwater, Lionel Dansereau, Dr Rodier, Clément Dansereau, M. Robb, trésorier de la ville; Charles Bruchési F. X. Béique, Oscar Gaudette, G. A. Drolet, Lomer Gouin, M.P.P., Dr Rottot, Gust. Lamothe, J. G. H. Bergeron, hon. P. E. Leblanc, C. A. Cornellier, H. C. St-Pierre C.R., F. Vanasse, hon. Dr Lanctôt, conseiller législatif ; H. Jeannotte, ex-député de l'Assomption, hon. M. Flynn, chef de l'opposition à Québec ; juge Dugas, hon. J. O. Villeneuve juge Charland, juge Loupret, D. Parizeau, J. S. Hall, ex-député ; T. Fortin, député de Laval; le grand connétable Bissonnette, hon. T. Berthiaume, Pelletier, ex-député de Laprairie ; Larivière, député de Provencher, James McShane, Arthur Delisle, ex-député de Portneuf, hon. Girouard, hon. Baker, hon. A. A. C. Larivière M.P., shérif Thibaudeau, Jacques Grenier, H. Derome, hon. Charles Langelier, L. J. Demers, de l'"Evénement," président de la Presse Associée, G. O. Tanguay, échevin, Québec, S. Lepage, colonel Delorimier.

A L'EGLISE NOTRE-DAME

L'église Notre-Dame n'a pas été assez vaste pour contenir la foule immense qui s'y est portée. Le temple était décoré de tentures de deuil. Au centre des banderolles noires, reliées à leur sommet par une couronne de deuil, étaient dépolyées au-dessus du catafalque, où brûlaient des centaines de cierges. La rampe de la première galerie était tapissée de draperies noires sur lesquelles se lisaient les inscriptions : "Requiem aeternam dona ei requiem," et "Requiescat in pace."

L'église était presque complètement remplie de fidèles avant l'arrivée du cortège ; après l'arrivée du cortège elle a été remplie littéralement.

Quinze mille personnes ont assisté au service.

M. le curé Troie, accompagné de tous les membres du clergé présents, est allé recevoir le corps à la porte de l'église, au milieu d'une foule énorme qui se pressait jusqu'à la rue St-Jacques, couvrant toute la Place d'Armes.

Le programme musical suivant a été exécuté :

Entrée.—Marche funèbre de Guilmant.

Messe de Borduas, en grandes parties, chantée par un choeur de 150 voix, sous la direction de M. Ed. McMahon.

Offertoire—Domine, Domine Jesu, d'Archambault.

Les solistes étaient : MM. Lebel et Morin, ténors ; MM. Dupuis, Saucier et Pelletier, barytons ; MM. Duquette, Payette, Tremblay et Dansereau basses.

Libera de Parizeau.

Sortie.—Marche funèbre de Chopin. M. Boussault tenait l'orgue.

M. le vicaire général Racicot a chanté le service, assisté de M. l'abbé Renaud, recteur de la maison de l'Immaculée Conception des Pères Jésuites, et ancien confrère de classe de sir Adolphe Chapleau, au collège de St-Hyacinthe et de M. l'abbé Bédard, du Séminaire de St-Sulpice.

Il était midi moins quart, quand la cérémonie a pris fin, et le cortège s'est aussitôt mis en marche vers le cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parmi les membres du clergé qui assistaient au choeur, nous avons remarqué :

Mgr Hamel, représentant l'université Laval de Québec ; M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice; le R. P. Turgeon supérieur des Oblats; M. le chanoine Dumesnil, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe; M. le chanoine Nantel, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse; M. l'abbé Légaré, supérieur du collège de l'Assomption : MM. les chanoines Dupuis et St-Jacques, de St-Hyacinthe ; le Rév. M. Primeau, curé de Boucherville ; Rév. Chèvrefils, curé de Ste-Anne; la plupart des curés des paroisses de la ville et de la banlieue, les représentants de diverses communautés religieuses de la ville, les ecclésiastiques du grand séminaire, etc.

AU CIMETIERE

Le cortège funèbre prit la route du cimetière, par les rues St-Jacques, Beaver Hall, Union avenue, Sherbrooke et Côte des Neiges. Une cinquantaine de voitures suivaient le corbillard. La route s'est faite sans incidents. A une heure le cortège entrait au cimetière et les cloches de la chapelle entonnèrent les derniers glas.

Le terrain de la famille Chapleau se trouve à une centaine de verges de la chapelle du cimetière, voisin du monument à la mémoire des présidents de l'association St-Jean-Baptiste. C'est au pied de ce monument que fut dite l'absoute par M. l'abbé Troie.

Après l'absoute, M. le curé de Notre-Dame entonna le "De Profundis". La foule s'agenouilla et prononça cette dernière prière.

On enleva l'épée et le chapeau du lieutenant-gouverneur, qui étaient restés sur le cercueil, et les fossoyeurs emportèrent la dépouille au terrain de la famille Chapleau. Ce terrain est

[illegible] vingt-cinq pieds

où s'élève un monument de pierre grise et de marbre blanc, où est gravé:

CHAPLEAU

Le terrain est clôturé de fer avec une porte basse où est écrit :

"Honorable J. A. Chapleau 1881."

A une heure un quart le cercueil est mis dans la fosse, et M. l'abbé Troie récite une dernière fois le Requiem.

LE TESTAMENT

C'est M. le notaire H. P. Pepin, qui a fait le testament de sir J.A. Chapleau, en présence de l'hon. juge Wurtele et de M. W. E. Blumhart. Après avoir recommandé son âme à Dieu, sir Adolphe lègue l'usufruit de ses biens, sans condition à sa veuve, dame Mary King, Lady Chapleau, et la nue propriété de ses biens en parts égales entre sa soeur Hélène Chapleau, sa nièce Jeannine Chapleau et son neveu Jefferson Chapleau, fils de son frère Samuel.

La somme de $500 pour des messes pour le repos de son âme, cette somme devant être versée entre les mains de M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice.

La somme de $10,000 à être versée aussitôt possible après son décès, entre les mains de l'archevêque de Montréal, pour être distribuée aux pauvres, et, d'après les paroles mêmes du testateur "et comme bien des pauvres."

La part de sa soeur Hélène devra être conservée par elle, pour, après son décès, être employée aux mêmes fins que les $10,000 ci-dessus.

Lady Chapleau devra payer tant que durera son usufruit, une rente annuelle de $360, à demoiselle Hélène Chapleau.

Lady Chapleau est nommée exécutrice testamentaire avec pouvoir d'agir seule pendant toute la durée de son usufruit, mais recommandation lui est faite de prendre conseil de trois des amis du défunt, savoir : l'honorable juge Wurtele, M. Henri Barbeau, gérant de la banque d'Epargne, et M. Albert J. Brown, avocat, et ancien associé de sir Adolphe.

Le testateur fait un legs de $4.000 à son ami M. C. A. Dansereau, maître de poste.

Le testament contient 10 clauses et n'a pas de codicile.

L'anarchiste Etievant

Condamné à mort

Paris, 16.—L'anarchiste Etievant qui, en janvier dernier, pendant une démonstration antisémiste, résultant de l'agitation Dreyfus et du procès Zola, a attaqué M. Renard, un agent de la police parisienne, et lui a infligé une vingtaine de blessures avec un couteau, vient d'être condamné à mort.

LA GRANDEUR D'AME

De MM. Marchand

Le "Soleil" revient sur le cas de M. Gabriel Marchand, fils du premier-ministre, qui a donné sa démission comme protonotaire de Saint-Jean, et il exalte avec effusion sa grandeur d'âme du père et du fils.

Il annonce que M. Gabriel Marchand se remet à la pratique de sa profession et rentre dans le journalisme. Et il s'écrie :

"Quitter le certain pour une carrière aussi peu lucrative que le journalisme n'est pas un fait banal qui se renouvelle souvent : aussi lorsque, pour une fois, le cas se produit, il n'est pas sans intérêt d'en faire mention.

"La situation toute particulière qui était faite à M. Gabriel Marchand depuis l'arrivée au pouvoir de son père, l'hon. F. G. Marchand, a permis de dire que si le fils démissionnait, c'est parce qu'il lui était impossible de compter sur les faveurs du gouvernement, sans peut-être créer de la jalousie et que par suite, il devrait se résigner, s'il voulait conserver sa place, à ne pas solliciter d'avancement.

"Nous ne pensons pas que ce soit là le véritable mobile qui l'ait poussé à prendre cette résolution de quitter un emploi civil pour une situation très honorable assurément, mais peu envieuse pour ceux qui veulent avant tout faire de l'argent.

"Pour celui qui comme M. Gabriel Marchand aime la vie active, la lutte, qui se plait au milieu du brouhaha des passions politiques, cette vie de demi-cloître est insupportable.

"Aussi sommes nous porté à croire qu'il faut chercher dans ce besoin de donner à son énergie, à son intelligence plus d'expansion, des considérés plus franches, le véritable motif qui a dicté sa décision."

A première vue tout cela est très beau. Et l'on est tenté de s'attendrir sur la vertu civique de MM. Marchand père et fils.

Mais, hélas, la "Presse" nous apporte, par la plume d'un correspondant, une version toute nouvelle de l'affaire. Voici, paraît-il, le dessous des cartes :

"Québec, 15.—La "Patrie" a fait, l'autre jour, un pompeux éloge de la façon absolument désintéressée dont M. Gabriel Marchand, protonotaire-conjoint du district d'Iberville, a fait l'abandon de sa position en faveur de son vaillant ami, M. Alphonse Morin, propriétaire et rédacteur du "Franco-Canadien," de Saint-Jean, pour se livrer à l'exercice de sa profession d'avocat.

"Mais il parat qu'il faut en rabattre de ce beau dévouement et n'en accepter qu'avec beaucoup de ménagements, l'appréciation flatteuse de la "Patrie."

"J'ai entendu, hier, au club de la Garnison, une conversation qui m'a passablement édifié sur cette grandeur d'âme et ce stoïcisme du fils du premier ministre.

"Voici à peu près ce qui se disait, dans un groupe paraissant fort au courant :

"Il y a deux façons d'arriver à un but : par la ligne droite et par la ligne courbe. Celle-ci, sans être la plus courte est souvent la plus sûre. Ainsi, suivez bien la manoeuvre. M. G. Marchand est à Saint-Jean, protonotaire-conjoint avec M. Doré, ancien avocat de Montréal. M. Doré a été nommé par les conservateurs, et sa présence gêne considérablement M. Marchand, qui, depuis longtemps, prie son père de l'en débarrasser, ce qui aurait pour résultat de faire disparatre la division des honoraires. Mais le premier-ministre hésite à faire une destitution dont le résultat évident serait de doubler les appointements de son fils. C'est alors que s'est tramée la comédie. M. G. Marchand a donné sa démission sous le prétexte apparent de se livrer à ses chères études, mais dans le but effectif d'annuler la commission conjointe, se nommant en même temps que M. Doré.

Le nom de M. Doré a donc disparu et M. Alphonse Morin a été nommé seul protonotaire.

Mais ce n'est qu'en attendant.

Il tient la place chaude.

Personne n'aura la naïveté de croire que M. G. Marchand va se remettre à la poursuite de cet oiseau volage qu'on appelle le plaideur et courir les procès.

Non, on lui prépare un berceau bien capitonné pour deux ans, et il va être envoyé à Paris comme représentant de la province de Québec, à l'exposition de 1900.

A son retour, dans deux ans, le nom de M. Doré sera oublié, la commission conjointe n'existera plus que dans les songes, et M. Alphonse Morin se retirera délicatement du fauteuil de protonotaire, pour occuper le siège de magistrat de district, que le juge Loupret, le titulaire actuel, aura dans le temps, rendu vacant.

Puis, M. Gabriel Marchand reprendra la place qu'il avait eu autrefois la magnanimité de céder à M. Morin.

Mais cette fois, ses voeux seront exaucés.

Il sera seul et n'aura pas de conjoint gênant."

Ce récit change un peu l'affaire. Et nous sommes bien d'avis qu'il faut attendre avant d'élever des autels à la grandeur d'âme et à l'austérité romaine de MM. Marchand.

Le procès Zola

Appel rejeté

Paris, 16.—La cour de cassation a rejeté aujourd'hui l'appel d'Emile Zola présenté par les avocats de ce dernier, contre la compétence de la cour d'assises de Versailles, pour étudier le procès en libelle intenté par les membres de la cour Martiale, Esterhazy contre Zola et le propriétaire de l'"Aurore", le journal qui a publié le libelle en question.

Un canadien-francais

Tué dans une escarmouche à Guantanamo

Washington, 17.—On dit qu'un canadien-français du nom de Lefebvre a été tué à Quantanamo. Ce Lefebvre faisait partie d'un régiment de la Virginie.

On croit qu'il venait de Québec.

Il avait peur de la guerre

C'est pour cela qu'il s'est précipité dans un puits

Yamachiche, Qué., 17.—Le coroner Dr L. S. H. Paquette a fait une enquête le 15, à Ste-Ursule, sur le corps de P. Généreux, trouvé noyé dans un puits. Il a été établi que l'intelligence de la victime était faible et que c'était les horreurs et la pensée de la guerre qui lui avaient fait mettre son triste dessein à exécution.

L'Allemagne, dont le traité de commerce avec l'Angleterre expire à la fin de juillet, en vertu de l'abrogation demandée par le Parlement Impérial, se propose d'exclure le Canada des avantages de la clause des nations favorisées.

Les ministres fédéraux n'ont pas l'air chagrin de cette décision. Le commerce du Canada avec l'Allemagne est plutôt un commerce d'importation que d'exportation.

Nous lisons dans la "Patrie" :

"Le "Courrier du Canada" nous parlait, hier, du "coup" du Drummond : mais notre confrère n'a pas l'air de savoir encore que ce coup-là a raté devant une commission d'enquête au parlement d'Ottawa.

Oh ! nous le savons parfaitement puisque notre article avait justement pour but de justifier l'action du Sénat qui a fait rater le premier coup du Drummond. Evidemment, le confrère a mal lu.

Nouvel ouvrage

Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la Colonisation dans la vallée de l'Ottawa, par le Rév. Père Alexis, Capucin, 2 vol. grand in-8.

Cet ouvrage si longtemps attendu par le public instruit et patriote vient enfin de paraître.

Prix $2.50.

S'adresser à M. le chanoine Beauchamp Procureur, Archevêché d'Ottawa.

LE DUC DE CONNAUGHT

Serait nommé gouverneur-général du Canada

On annonce que la position de gouverneur-général du Canada sera remplie par le duc de Connaught ou lord Balfour, si le duc refuse d'accepter.

Les élections générales de la Colombie Anglaise

Les élections générales de la Colombie Anglaise auront lieu le 9 juillet : la nomination officielle des candidats est fixée au 25 juin.

La proie des flammes

Lucan, Ont., 17—Les moulins à farine de Wray et Hawkshaw avec tout leur contenu sont devenus la proie des flammes ce matin. Il y a $4,500 d'assurances.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

25 JUIN 1898 — No 8

Don Fernand

(Suite)

A cette question, Saturnin rougit jusqu'aux oreilles, et, d'un air tout penaud, montrant l'embarcation qui s'éloignait :

—Hélas, répondit-il, hélas... la voici.

Balthazar fit entendre un rugissement de stupéfaction, de colère.

Fernand épaula son rifle, oubliant qu'il était vide.

Pichard voulut l'imiter.

L'arme, encore toute ruisselante d'eau, resta muette.

Ce double mouvement n'échappa point à l'oeil alerte de Pan-Tchu.

Il quitta pour un instant les avirons, il se redressa dans le canot, il agita les bras en signe de triomphe, il eut un éclair de rire moqueur.

Quant au Canadien, il avait déjà reconquis tout son empire sur lui-même; il s'était agenouillé dans les roseaux ; il rechargeait vivement son rifle.

Au moment même où Pan-Tchu reprenait les rames, Balthazar tira sur lui.

Le fugitif bondit comme un renard blessé, et pour un instant disparut.

Mais son rire sardonique ne tarda à retentir de nouveau ; mais après une seconde pantomine sarcastique, il se remit à ramer.

—La distance était trop grande, dit froidement le Canadien, je n'ai fait que blesser légèrement cette vermine, ... mais s'il se retrouve jamais à la portée de mon rifle, il ne nous rira plus au nez cette fois, je le lui promets...

—Et moi donc, se récria Saturnin. Ah, gredin de Pan-Tchu.... si jamais je parviens à te repincer,... je t'en ferai voir des grises.

Quant à Fernand :

—Mais, dit-il, ne nous reste-t-il donc aucun moyen de le poursuivre et de reprendre notre canot ?

—Aucun, répondit Balthazar, aucun ... Nous sommes entourés par le lac, ... nous allons être littéralement assiégés par les caïmans.

—En voilà un blocus qui ne sera pas drôle, maugréa Pichard ; c'est moi qui donnerais bien quinze centimes pour rencontrer un omnibus.

—Ainsi, s'écria Fernand d'une voix pleine de désespoir, ainsi nous sommes prisonniers dans cette île maudite, ainsi nous ne pouvons plus rien .. rien pour les filles de sir Cambridge ?

—Non, rien, répliqua Balthazar.

—Mais comment ?... mais quand donc espérez-vous sortir d'ici ?

—Dieu seul le sait... Dieu tout-puissant... Dieu bon.

Fernand enfouit sa tête dans ses deux mains, et durant quelques minutes, resta comme abîmé dans son impuissante douleur.

Durant ce temps-là, le Canadien réfléchissait.

—Ah ça, reprit soudain Pichard, ah çà. maître Frappe-au-Coeur, est-ce que vous renoncez à la lutte... est-ce que vous ne comptez rien faire pour nous tirer de ce mauvais pas ?

—Si fait, répliqua le Canadien, si fait ; car il est écrit dans le livre saint : "Aide-toi, le Ciel t'aidera."

—Alors, ordonnez, commandez,... que faut-il faire ?

—Attendez.

—Attendre quoi ?

—Quelque jonque passera peut-être par ici demain.

—Et s'il n'en passe pas,... ce qui me paraît fort probable... dans ce désert.

—Il nous arrivera peut-être quelque inspiration d'en haut. Le plus urgent, c'est de nous arranger de façon à ne point être dévorés cette nuit.

—Par les crocodiles... bigre, je le crois bien, que c'est urgent... Espérez-vous nous en garantir ?

—Oui, répliqua flegmatiquement le Canadien, oui, je l'espère,... mais il ne faut pas se le dissimuler, la nuit sera mauvaise.

—Bah, conclut philosophiquement Pichard, une mauvaise nuit est bientôt passée, comme dit le proverbe... Mais alerte... alerte, voici les caïmans qui reviennent à la charge.

En effet, de toutes parts à l'entour de l'île, on apercevait de longs museaux écailleux.

—Vous avez raison, reprit Balthazar en secouant son épaisse chevelure, ainsi qu'un lion sa crinière à l'approche du danger. Allons, allons, Fernand,... du courage et rechargez votre rifle. Le mien l'est déjà. Quant à vous, caporal, en attendant que vos armes se trouvent en état, ramassez des joncs et des roseaux secs, afin de nous en faire une provision sur la plate-forme du rocher, qui nous servira de forteresse. Hâtez-vous... hâtez-vous... tandis que le lieutenant et moi, nous allons tenir tête à l'ennemi.

Pichard s'empressa d'obéir.

Déjà Fernand avait recouvré toute son énergie ; déjà sa carabine recevait une nouvelle cartouche.

La nuit venait, toute chargée de brouillards, sous l'humide influence desquelles s'éteignaient rapidement les dernières lueurs crépusculaires.

A cette clarté douteuse, on apercevait, rampant sur la vase, au milieu des végétations aquatiques, d'énormes alligators, aux écailles frémissantes.

Ils achevaient de se réveiller pour leur ronde nocturne.

Les uns sifflaient comme de gigantesques serpents boas, les autres haletaient comme des locomotives vivantes.

Parfois encore, c'était comme des beuglements de taureaux.

Dans leurs yeux, habituellement sans éclat, commençaient à s'allumer des flammes phosphorescentes.

Ils s'avançaient ainsi lentement, régulièrement, comme sûrs de leur proie.

C'était un spectacle effrayant, une fantastique vision, une sorte de cauchemar.

—Tirez le premier, Fernand, dit Balthazar, qui ne paraissait nullement ému, tirez avec votre carabine d'abord, puis avec vos deux revolvers, ... et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, prenez pour point de mire leurs yeux.

Une dizaine de détonations réveillèrent aussitôt les échos endormis des lagunes.

On entendit successivement rebondir sur les cuirasses des reptiles, les balles lancées par Fernand.

—Trop vite, disait à chaque coup le Canadien, trop vite, vous dis-je,... pas un seul n'a été frappé au bon endroit,... mais tous cependant ont eu peur... Voez plutôt... voyez,... ils reculent.

Les alligators, effectivement, rétrogradaient avec un grand bruit d'écailles froissées les unes contre les autres.

Mais cette retraite s'opérait sans précipitation, en bon ordre, comme celle d'une armée qui ne songe point encore à la fuite.

A quelques toises du rivage, ils s'arrêtèrent,

—A mon tour, fit Balthazar, et, pendant ce temps-là, Fernand, rechargez.

Le Canadien s'avança donc contre les reptiles, et, bientôt, choisissant l'un d'eux, il épaula lentement son rifle.

Durant quelques secondes, sa haute taille se dessina dans la brume, immobile comme une statue de bronze.

Cette fois, aucun rebondissement de plomb contre les écailles, mais ce bruit mat et caractéristique d'une balle qui s'enfonce dans la chair vive.

Puis, un rugissement et des convulsions d'agonie.

Et, presque aussitôt, le silence de la mort.

—Un, dit impassiblement Balthazar.

Il fit quelques pas de plus en avant, il arma la détente d'un revolver.

Il y eut quatre explosions presque sans intervalle.

Trois autres caïmans jetèrent leur dernier cri, se débattirent un instant et ne bougèrent plus.

Quant aux autres, une folle panique s'empara d'eux ; ils plongèrent, bruyamment dans le lac, et disparurent dans l'eau bourbeuse.

La lune, qui se levait en ce moment, éclaira quatre hideux cadavres.

—Bravo, s'écria Fernand, qui venait de rejoindre son compagnon, bravo, Balthazar, c'est superbement tiré.

—Non, répliqua le Canadien avec une bonhomie sincère, je devrais en avoir tué cinq.

—Que devez-vous alors penser de moi ? fit en souriant le jeune homme.

—Votre arme à vous, c'est l'épée, répondit généreusement Balthazar. Le rifle demande un apprentissage tout particulier ; cet apprentissage ne se fait qu'au désert. Et puis vous êtes comme les Européens, vous mettez trop de poudre... La poudre est précieuse, cependant,... plus précieuse parfois que l'or. Mais nous recauserons de cela plus tard. Pour le moment, l'ennemi est en pleine déroute, et je puis vous garantir deux ou trois heures au moins de tranquillité. Profitons-en donc pour rejoindre l'ami Pichard,... et, comme c'est un gaillard de grand appétit,... tâchons de lui rapporter quelque gibier ;... ça lui servira tout d'abord pour sa cuisine.

L'idée de cette chasse nocturne étonna tout d'abord Fernand ; elle lui semblait irréalisable.

Mais, sachant que Balthazar ne s'avançait jamais vainement, il le suivit en silence.

Le Canadien traversa l'île en ligne droite, et remonta précautionneusement la rive opposée.

Bientôt, sur une sorte de promontoire où ne croissait aucune espèce de végétation, les silhouettes d'une bande d'oiseaux aquatiques se dessinèrent en noir sur la surface lumineuse du lac.

Ces oiseaux dormaient, en équilibre sur l'une de leurs longues pattes, et la tête sous l'aile.

—Chut !... fit Balthazar en se retournant vers son compagnon, chut ! ... et n'allez pas plus loin... restez immobile !

Seul donc, il continua d'avancer, sans plus de bruit qu'un chat sauvage, jusqu'à la lisière des grands roseaux.

Là, il fit halte, s'arma de son lazzo, choisit du regard sa proie.

C'était un gigantesque flamant rose.

Il le montra du doigt à Fernand, puis jeta soudainement un cri.

Le long cou du flamant se redressa, mais aussitôt se tordit sous l'étranglement du lazzo.

Tous les autres palmipèdes se réveillèrent, et prirent éperdûment leur vol.

Sauf, bien entendu, celui que venait de lazzer l'adroit chasseur.

Il l'attira vivement à lui, l'acheva en un tour de main, et le chargeant sur son épaule.

—Superbe capture ! conclut-il, excellent rôti ! C'était le roi de la bande. Il a pour le moins cinq pieds de hauteur et doit peser environ vingt livres... J'espère que notre affamé caporal sera content...

Au premier abord, cette espérance ne se trouva nullement justifiée, au contraire.

En atteignant le sommet du rocher, ils y trouvèrent Saturnin, qui, avec toutes les marques d'une exécrable horreur, arpentait à grands pas la plate-forme, ni plus ni moins qu'un lion dans une cage de fer.

—O mon Dieu ! questionna Fernand, mais qu'est-ce donc ?

—J'ai, répliqua vertement Pichard, j'ai que, lorsqu'on tire à mes oreilles des coups de fusil et que je n'en suis pas.... ça me crispe !...

—Allons ! fit débonnairement Balthazar, en laissant tomber le superbe flamant aux pieds de l'irascible caporal : allons, pardonnez-nous en faveur du gibier que nous vous rapportons !...

—Je pardonne ! répondit l'ex-caporal, après avoir admiré le flamand, je pardonne, je plume et j'embroche.

Il se mit immédiatement à l'oeuvre.

—A moi de monter la première garde, dit Fernand, qui resta debout, le rifle sur l'épaule.

—Soit, consentit le Canadien, qui s'assit sur une pierre auprès du foyer.

L'ardente réverbération éclairait son mâle et souriant visage.

Puis, après un silence :

—Ami Pichard, reprit-il, pour un homme qui n'aime pas à entendre batailler les autres sans prendre part au combat, vous me semblez un peu négligent à l'égard de vos armes.

—Comment cela, s'il vous plaît ?

—Votre carabine et vos revolvers n'ont-ils pas pris un bain dans le lac ?

—Sans doute, eh bien ?

—Eh bien... permettez-moi cette leçon ; votre premier souci devrait être de les débourrer, de les essuyer, de les sécher à un feu doux, de les remettre en état, enfin. Que feriez-vous présentement, je vous le demande, si nous avions à soutenir un assaut général ?...

—Il me resterait la baïonnette, répliqua Saturnin non sans quelque embarras.

—D'accord, poursuivit Balthazar ; je suis loin de dédaigner cette arme si glorieusement française... Mais croyez-en l'expérience d'un vieux chercheur d'aventures... Avant d'arriver à l'arme blanche, quelques bonnes balles bien ajustées ne sont jamais de trop,... alors surtout qu'il s'agit de tenir en respect des crocodiles...

—Les crocodiles. Bigre de bigre. Il suffit de me rappeler ce souvenir ; j'avoue mon tort et vais le réparer à l'instant...

—Permettez que je m'en charge moi-même,... quand ce ne serait que pour ne point vous distraire des préparatifs du souper.

—Avec plaisir. Voici mes revolvers, ... voici mon rifle... Votre main loyale, sûre, ne saurait que leur faire honneur, et qui sait ?... peut-être leur porter chance...

—Eh... eh... je ne dis pas non, surtout si vous êtes bien attentif à la façon dont je les rechargerai plus tard... C'est pour vous aussi que je parle, don Fernand.

—J'en ferai mon profit, je vous le promets... répliqua celui-ci. Votre merveilleuse adresse a fait honte tout à l'heure à ma gaucherie.

—Vous êtes trop sévère envers vous-même, continua Balthazar ; mais, dans la vie d'aventures, voyez-vous, il faut savoir frapper juste au but,... ce but fût-il l'oeil d'un alligator ;... et la façon de charger, jeunes gens,... la façon de charger, c'est presque la moitié du talent d'un vrai chasseur !

Il s'ensuivit une méticuleuse démonstration, trop longue pour être rapportée ici.

Une heure plus tard, les armes de Saturnin lui furent rendues, en parfait état de service, et rechargées suivant les règles de l'art.

Pichard se confondit en remerciements.

Le Canadien l'interrompit par cette question :

—Et le rôti ?

—Encore quelques tours de feu, répliqua le rôtisseur après un scrupuleux examen.

—Tant mieux ! fit Balthazar en prêtant tout à coup l'oreille ; il me semble que pour nous mettre en appétit, nous allons avoir de la besogne.

—Qu'est-ce donc ?

—Ecoutez !

Dans le silence de la nuit, se croisaient de toutes parts les émouvantes rumeurs des lagunes.

C'était l'aigre cri-cri du grillon des savanes,... le croassement des grenouilles,... le "qua-qua" du héron.... le "ek-tuk" du gigantesque crapaud, le miaulement du hibou aquatique,... le beuglement du butor... et cent autres voix sinistres au milieu desquelles commençait à gronder un bruit étrange, une sorte de clapotement vaseux, une sorte de rampement continu,... la marche des crocodiles !

Jusqu'alors, le Canadien seul avait entendu, avait compris.

Ses deux compagnons devinèrent sa pensée dans son regard.

—C'est l'ennemi ?... demanda Saturnin à voix basse.

—Oui, répondit de même le Canadien. Attention !

De tous côtés, dans un assez vaste cercle, on distinguait une certaine ondulation parmi les roseaux.

La nuit, dans la partie supérieure du ciel, était très claire.

Cette clarté, descendant jusqu'à la hauteur de la plate-forme, permettait aux assiégés le plein usage du point de mire de leurs rifles.

Mais, au ras du sol, montonnait une épaisse brume.

Tout à coup, des yeux ardents y brillèrent.

Ces yeux, comparables à de fantastiques escarboucles, avançaient,... avançaient.

—Admirable occasion pour se faire la main aux alligators ! dit Balthazar le plus tranquillement du monde ; on ne voit que le point vulnérable, on ne peut tirer qu'aux yeux !

Et, pour donner l'exemple, il tira le premier.

Un des points lumineux s'éteignit tout à coup.

Puis, après un hurlement de mort, le second oeil du même caïman disparut.

—Soufflez la chandelle, monsieur se couche ! dit Saturnin.

Le cercle que formaient les prunelles ardentes, s'était cependant reformé.

—Fernand, fit Balthazar, à votre tour !

Cette fois, l'élève obtint le même succès que le maître.

—Bravo ! applaudit le Canadien, bravo !... Voyons maintenant si le caporal est digne de son lieutenant ?

La première balle tirée par Saturnin n'eut d'autre résultat qu'un retentissement sonore contre l'armure écailleuse de l'un des assiégeants.

Pichard laissa échapper un formidable juron.

—Patience ! dit Balthazar, nous ne vous jugerons qu'au second lingot de plomb ;... mais ne l'envoyez qu'à coup sûr,... nos munitions sont précieuses !

Les armes furent promptement rechargées.

Les crocodiles, loin de battre en retraite, semblaient avancer encore.

—Tirons tous les trois en même temps, commanda le Canadien, nous obtiendrons peut-être un plus terrifiant résultat.

Il n'y eut qu'une seule et même détonation, mais trois ennemis de moins.

—Hourrah ! fit triomphalement Saturnin ; mais aussi je lui ai donné dans l'oeil !

Les alligators avançaient toujours.

—Feu des revolvers ! s'écria Balthazar, feu de peloton,... moi le premier !

Puis, tandis que ses compagnons ajustaient et tiraient à leur tour, il alla ramasser dans le feu deux brandons flamboyants, et les agita dans l'air, tout en courant sur la plate-forme avec de grands cris... Cette double manoeuvre jeta l'épouvante parmi les hideux reptiles, qui, pour la seconde fois, se réfugièrent dans le lac.

—Maintenant, dit le Canadien, soupons !

—Le flamant doit être cuit à point ; ... c'est le vrai moment ! répliqua Pichard déjà remis en gaîté.

—Croyez-vous que nous soyons attaqués ? demanda Fernand au Canadien.

—Assurément, répondit celui-ci. Ce n'est qu'une trêve ;... il faut la mettre à profit et reprendre des forces, car la nuit sera mauvaise.

—Bah ! conclut l'ex-caporal, une mauvaise nuit sera bientôt passé !

Quelques heures plus tard, après deux nouvelles attaques, et au moment d'un troisième assaut, Saturnin commençait à trouver que le jour était bien long à paraître et que les proverbes n'ont pas toujours raison.

XVII

OU BALTHAZAR SERAIT EN DROIT DE DEMANDER UN BREVET D'INVENTION S. G. D. G.

Le soleil enfin reparut.

Brisés de fatigue, engourdis par la fraîcheur de la brume matinale, les trois assiégés se redressèrent nonobstant avec une énergie nouvelle, et, tout à l'entour du rocher qui leur avait servi de forteresse, ils regardèrent avec une avide curiosité.

Çà et là, sur la surface de l'îlot, vingt-deux cadavres de crocodiles.

Mais sur le lac, mais à l'horizon, pas une voile, pas une créature humaine !

Le désert partout... rien que le désert !

—Saperlotte ! gromela Saturnin, mais il n'y aura donc jamais moyen de sortir d'ici... ça n'est pas drôle.

Fernand se contenta de murmurer ces deux seuls mots : Mary... Diana...

Quant à Balthazar :

—Ne nous décourageons pas, dit-il, et demandons à Dieu qu'il nous envoie quelque inspiration... quelque moyen de salut.

Tous les trois, ils s'agenouillèrent.

Jamais plus fervente prière ne monta vers le ciel.

Ensuite, Balthazar descendit du rocher, suivi de ses deux compagnons, et parcourut l'île.

Les oiseaux, déjà réveillés, s'envolaient de toutes parts avec des cris joyeux, auxquels répondaient dans le lointain les échos de la solitude.

Au milieu de ce bryant concert, dominaient les sifflements de la grande orfraie, le rire maniaque de l'aigle à tête blanche.

Les reptiles semblaient avoir disparu, ou du moins ne se montraient plus qu'à la surface du lac, soufflant et reniflant.

Ils se battaient entre eux, ils poursuivaient le poisson, ils déjeunaient.

Quelques-uns, à la pointe de l'île, se disputaient le cadavre de celui qui avait été tué le premier, la veille au soir, lors de son combat naval avec Pichard, et qui s'était arrêté là retenu par de gigantesques roseaux.

Un effort de la bande vorace dégagea soudain ce cadavre, et le lança dans le courant.

Il y surnageait, au point de former au-dessus des eaux une île flottante.

—C'est étrange, murmura Balthazar, quelle peut être la cause qui le rend si léger ?... Il y a donc dans son corps de l'air.... un gaz.... oui... oui, j'ai déjà observé cela hier, en regardant quelques-uns de ses pareils qui dormaient, immobiles et comme merveilleusement soutenus en dehors de l'eau,... c'est bien étrange ?

Le Canadien, les yeux fixés sur le cadavre surnageant, devenait de plus en plus pensif.

—Ah ! fit Saturnin, si nous jouissions du même privilège que cette charogne, nous n'aurions qu'à nous en aller de même, au fil du courant !

—Eh ! pourquoi pas ? se récria Fernand, pourquoi pas à la nage ?

—A cause des autres donc !.. à cause des vivants, qui nous croqueraient bel et bien,... comme j'ai failli l'être hier soir ! riposta vivement Pichard.

—Hier soir, c'était possible... murmura Balthazar comme se parlant à lui-même, ce serait encore dangereux ce matin,... mais vers le milieu du jour, à l'heure où dorment les caïmans, on pourrait peut-être se risquer, tant leur engourdissement est profond, tant leur torpeur est grande...

—Risquons-nous ! interrompit Fernand, avec un mouvement vers le lac.

—Insensé ! fit Balthazar en lui saisissant le bras, insensé !... mais voulez-vous donc mourir ! Ce n'est que vers le midi, ce n'est qu'au moment de la plus forte chaleur qu'il nous sera permis de tenter ce chemin hasardeux... et encore !

—Je ne comprends pas cette restriction...

—Oubliez-vous donc où nous sommes ? Ne songez-vous donc pas que si nous nous mettions à la nage, nos armes seraient mouillées, nos munitions perdues !

—Mais Diana !... Mais Mary !..

—Comment pourrions-nous les sauver, les reconquérir, si nous étions désarmés ?

—Ne nous resterait-il pas nos couteaux, nos haches, nos baïonnettes ?

—Oh ! jeunesse !... interrompit à son tour Balthzar avec une souriante mélancolie, je t'admire, je t'envie et je t'aime même Fernand,... mon cher Fernand,... permettez-moi de vous rappeler que les filles de sir Cambridge sont gardées, sont défendues par plus de cent guerriers, par plus de cent carabines,... et que celui qui les commande, Kiao-Sang, est un véritable capitaine, un redoutable chef.

—Eh ! qu'importe ?... Ne sommes-nous pas Français, si non tous de sang, du moins tous de coeur.

—Oui,... mais nous sommes trois ; ... mais en quelque endroit que nous attaquions Kiao-Sang, soit sur ses jonques, soit dans son camp, il sera fortement retranché, il ne se laissera pas surprendre, et c'est au nom même des deux jeunes miss que je vous le répète

te : soyons prudents,... attendons,... attendons encore.

Cet argument était sans réplique.

—Pardon, murmura Fernand, pardon, Balthazar...

De son côté, Saturnin fredonnait sur un air connu : " Brigadier, vous avez raison ! "

Il y eut un silence.

Puis Fernand :

—Mais, reprit-il, sur quoi comptez-vous donc ?

—Je ne sais pas encore, répondit Frappe-au-Coeur, mais il me semble que ça vient.

Et toujours il regardait le cadavre du crocodile.

—Ah ! s'écria soudainement Pichard, ah, s'il y avait du moins quelques arbres sur cette île maudite, nous ferions un radeau, un train de bois...

—J'ai trouvé, interrompit spontanément le Canadien, j'ai trouvé...

Son regard étincelait, son visage resplendissait de joie.

C'était " l'Euréka " d'Archimède.

—Quelle est votre idée ?... quel est votre plan, demandèrent d'une même voix ses deux compagnons.

—Ah ! fit-il, laissez-moi d'abord remercier Dieu,... car c'est Dieu lui-même qui m'envoie cette inspiration.

Puis, après une pause :

—Quel était le problème ? reprit-il avec la souriante lenteur d'un savant qui se complaît dans la démonstration d'une nouvelle formule algébrique. Que fallait-il imaginer ?... Quelque chose qui nous permit de traverser le lac sans nous mettre nous-mêmes à l'eau, sans compromettre ni nos munitions ni nos armes,... quelque chose comme un train de bois, comme un radeau,... l'ami Pichard vient de le dire, et fort heureusement, car c'est de ces trois mots que vient de me jaillir enfin la lumière.

—Eh bien ?

—Eh bien... ne voilà-t-il pas là-bas un cadavre qui surnage et flotte absolument comme un tronc d'arbre,... ce cadavre possède donc les mêmes propriétés,... ce cadavre peut donc servir au même usage,... et nous en avons ici vingt-deux.

—J'ai compris, s'écria Fernand, j'ai compris,... il ne s'agit plus que d'en composer un radeau...

—Un train de crocodiles, ajouta joyeusement Saturnin. Ah ! fameux,... supercoquencieux,... je la trouve bonne.

Une objection cependant se présentait à l'esprit de Fernand :

—Mais, dit-il, mais peut-être ces animaux n'ont-ils que tout juste ce qu'il leur faut de légèreté pour se soutenir eux-mêmes ? peut-être s'enfonceront-ils sous l'addition de notre poids ?

—Ce serait jouer de malheur, répliqua Balthazar ; mais non, non ;... leur nombre même nous garantit le succès,... et d'ailleurs j'imagine un moyen de perfectionner notre oeuvre, ... elle nous portera tous les trois.

—Parlez, firent les deux jeunes hommes ; parlez, commandez, que faut-il faire ?

—Coupez de grands roseaux, de flexibles branches parmi ces ces oseraies.

—Ensuite ?

—Choisissez, parmi les morts, douze caïmans de taille à peu près égale, et réunissez-les, liez-le en sens inverse.

—Tête-bêche ? fit Saturnin.

—Oui, tête-bêche,... et de manière à construire un carré long avec une sorte de bordage pour mieux nous mettre à l'abri, avec une sorte de gouvernail...

—Pardine... un dernier alligator,... de plus gros, dit Pichard, j'ai jadis été débardeur, et je m'en charge.

—Très bien, conclut Balthazar, je vous accorde ce treizième caïman. Quant aux neuf autres,... je vais en tirer parti,... c'est ma besogne.

A ces mots, le Canadien s'arma de sa hache et de son long coutelas, afin d'éventrer l'un des monstrueux reptiles.

Il en ressortit bientôt deux grandes vessies gonflées d'air et les rangea soigneusement à part.

Non content de ce premier succès, il dégagea les intestins, les nettoya, les lava, les gonfla de souffle, et les renoua fortement de distance en distance, ainsi que de gigantesques ceintures de sauvetage.

Puis, à l'égard des huit autres, il agit de même.

Et déjà, contemplant son oeuvre :

—Il y aurait de quoi faire surnager des lingots de plomb, se dit-il, avec une orgueilleuse confiance.

Durant ce temps-là, ses deux compagnons travaillaient de leur côté.

Ils avaient transporté, vers la pointe de l'île, les treize alligators choisis par eux ; ils s'étaient munis d'une quantité plus que suffisante de roseaux et de joncs ; ils construisaient activement leur étrange radeau, tout à l'entour duquel Balthazar vint bientôt attacher les vessies de gaz et les chapelets d'air.

Rien ne les troubla durant ce travail, sinon la chaleur, qui commençait à devenir accablante, augmentée qu'elle était encore par la réverbération des eaux

Il est vrai qu[illegible]cadilles en ressentaient également l'influence, et déjà s'immobilisaient dans une énervante torpeur.

Quelques instants encore, et ils ne seraient plus à craindre.

En revanche, des myriades de moucherons de marais, des nuées de maringouins tourbillonnaient dans cette atmosphère tropicale, et, de leurs bourdonnements aigus, acérés, persécutaient incessamment les travailleurs.

Mais l'oeuvre avançait, c'était l'essentiel.

—Ah ça, se récria tout à coup Pichard, il me semble que nous oublions le déjeûner.

—Il s'agit bien de cela, fit dédaigneusement Fernand.

—Gardons-nous d'oublier l'estomac, repartit vivement Saturnin, c'est lui qui nous donne des forces, et, parfois même du coeur. Il ne faut pas s'embaarquer sans biscuit :... je m'en vais chercher le flamant,... et, par la même occasion, tout ce que nous avons pu laisser dans la forteresse.

L'ex-caporal fut promptement de retour ; il alluma un grand feu.

Fernand s'en étonna, alléguant qu'il n'y avait plus rien à faire rôtir.

—Possible, répliqua Pichard, mais j'ai mon idée.

—Quelle idée ?

—Ca ne vous ira probablement pas, lieutenant ;... maître Frappe-au-Coeur lui-même ferait peut-être le dégoûté ;... mais moi, voyez-vous bien, je veux pouvoir dire, à mon retour à Paris, que j'ai mangé du bifteck de crocodile.

—Pouah !

—C'est une question de curiosité... faut voir !

L'intrépide caporal s'en fut tailler un filet dans la chair de l'un des crocodiles éventrés par Balthazar.

Bientôt ces biftecks d'un nouveau genre firent entendre leur frémissement sur la braise ardente.

Le radeau fut mis à flot, tout prêt à partir.

Le Canadien était parvenu à trouver une longue perche échouée parmi les roseaux.

Déjà Fernand s'était élancé sur le radeau.

Saturnin l'y suivit, portant les provisions de bouche.

Balthazar s'embarqua le dernier, muni de la perche, dont il se servit pour lancer le radeau dans le courant.

Il y eut un premier moment d'anxiété.

Puis, un cri de joie.

La singulière machine semblait devoir parfaitement jouer son rôle.

Fernand se mit au gouvernail.

Le gouvernail, on sait ce que c'était.

Balthazar se tenait debout, sa gaffe improvisée dans la main.

Quant à l'ex-caporal Pichard, il s'était tout d'abord retourné vers l'île, et saluant du geste le rocher.

—Adieu, Mazagran, dit-il.

Puis, se campant à califourchon sur l'un des caïmans qui surgissait de quelques pouces et formait une sorte de banquette au centre du radeau, il attaqua bravement son fantastique bifteck.

—Pas mauvais ! opina-t-il dès la première bouchée, pas trop mauvais, vraiment ;... on en mange de plus coriaces encore dans les restaurants à vingt-deux sous... Voyons, Frappe-au-Coeur,... voyons,... laissez-vous tenter !

Le Canadien accepta, mais surtout pour abandonner à Fernand le rôti moins excentrique de la veille.

On déjeûna donc, et de joyeuse humeur.

C'est si bon de revenir à la vie, à l'espérance !

Le radeau s'avançait lentement, mais sûrement.

Rien à la surface du lac, rien à l'horizon qui parût annoncer de nouveaux périls.

—Décidément, fit Pichard, nous sommes délivrés des crocodiles ;... ils comptaient nous dévorer, c'est nous qui en mangeons, et tout en faisant la nique aux autres... En v'là de la chance !

—C'est vrai, reconnut le Canadien, mais nous allons peut-être avoir sur les bras d'autres ennemis non moins redoutables.

—Lesquels donc ?

—Ceux qu'est allé retrouver Pan-Tchu. L'avez-vous donc oublié, votre ami Pan-Tchu ?

—Ah !... fichtre... non !... Je m'en souviens, de celui-là... Je lui garde un chien de ma chienne !

—Supposez-vous donc, demanda Fernand, que ce misérable ait donné l'éveil à ceux que nous poursuivons ?

—N'en doutes pas ! répliqua Balthazar ; il a rejoint Kiao-Sang ; il lui a tout appris... C'est là le plus mauvais de l'affaire !

—Mais ils doivent croire à notre mort ? observa judicieusement Saturnin.

—Heureusement ! répondit le Canadien. Sans cela, nous serions déjà traqués, cernés, attaqués par toute la bande. Il nous faudra donc, maintenant, redoubler de prudence, et n'agir qu'à coup sûr.

—Ah ! Mary !... Mary !... murmura Fernand désespéré.

—Scélérat de Pan-Tchu ! s'écria l'ex-caporal avec colère, ah ! brigand de Chinois !...

—Pan-Tchu n'est pas un Chinois, mais un Mandchou, interrompit Frappe-au-Coeur.

—Je ne vois pas trop la différence.

—Il y en a cependant une grande. Les Chinois, les vrais Chinois sont d'un caractère loyal et généreux. Ils étaient même intelligents et braves ; ils peuvent redevenir encore tout cela.

—Mais, questionna Fernand, qui donc leur a fait perdre ainsi leurs nobles qualités ?

—Les Mandchoux ! répondit avec conviction Balthazar ; les Mandchoux, qui les ont opprimés, énervés, dénaturés. Oh ! on ne sait pas ce que peuvent deux siècles de tyrannie, de tyrannie asiatique, sur un peuple déjà parvenu à l'apogée de la civilisation ! Que sont devenus les Egyptiens, les Babyloniens, les Ninivites, les Grecs, les Romains ? des nations évanouies, des nations mortes. Les Chinois existent encore, ils touchent peut-être au moment d'une éclatante revanche. Mais voici deux cents ans que leurs oppresseurs s'arrogent seul le droit de manier les armes, et s'efforcent d'efféminer les vaincus. Courbés sous la plus dégradante des servitudes, ils ont cherché la consolation dans l'oubli du passé, dans la littérature et dans la science, dans le luxe et dans le plaisir. Puis, les Anglais sont venus, leur apportant l'opium. Les malheureux se sont passionnés pour ce poison qui donne l'oubli ; ils se sont complus dans l'abrutissement, dans le sommeil ; ils ont adopté pour patrie le pays des rêves ! Mais, malgré leurs malheurs, malgré leur abaissement, malgré tout, ils sont restés honnêtes, ils sont restés bons. Si Pan-Tchu eût été un Chinois, il n'eût pas trahi son maître, il aurait tenu fidèlement sa parole envers nous, il ne nous aurait pas abandonnés à cette terrible situation, à cette horrible mort ! Non ! non ! ce n'est qu'un Mandchou... un Mandchou sans foi ni loi... un hypocrite et lâche Mandchou, incapable de tout bien, faisant le mal par amour du mal... un monstre, un démon, un Mandchou... enfin, c'est un Mandchou !

En parlant ainsi, le Canadien semblait en proie à une vertueuse indignation. Il y avait dans son enthousiasme quelque chose de sacré, quelque chose de prophétique.

Durant quelques secondes, ses deux compagnons le regardèrent, non moins étonnés l'un que l'autre.

Puis, Fernand, devenu tout songeur :

—Balthazar, dit-il, c'est étrange comme votre émotion me gagne le coeur et s'empare de ma pensée ! Je suis cependant étranger à ce pays,... indifférent à ses regrets comme à ses espérances ! Croyez-vous donc qu'il soit susceptible encore d'un véritable élan patriotique ?... Croyez-vous qu'il soit capable de se relever et de renaître ?

—Je le crois... oui... je le crois !

—Mais comment cela ? mais quand cela ?... mais par qui ?

—Il le demande ! oh, mon Dieu... c'est lui qui le demande.

—Assurément... Pourquoi ne me répondez-vous pas ?

—Parce que...

Balthazar s'interrompit soudain, et, changeant de ton et de visage :

—Fernand, conclut-il, ne songeons pour l'heure qu'aux deux filles de sir Cambridge. Lorsque nous les aurons délivrées, lorsque vous serez libre de rentrer dans la voie que vous impose le destin,... je vous dirai tout. Silence à présent ;... silence et précaution ; nous arrivons à l'extrémité du lac.

Cet avertissement, et plus encore le souvenir de Mary, opérèrent dans l'esprit du jeune homme une diversion complète, immédiate.

Le lac se terminait en pointe.

D'un côté, vers la mer, ses eaux se déversaient dans un large bayon, dans de nouveaux marécages.

Vers l'autre rive, au contraire, cette rive était un premier plan de montagnes, il recevait le tribut d'une petite rivière assez rapide.

Vers l'embouchure de cette rivière, on voyait des berges très escarpées, de grandes roches, une riche et sauvage verdure.

—C'est là qu'il nous faut aborder, dit Balthazar.

—Mais, objecta Fernand, si les jonques de Kiao-Sang ont suivi le courant,... il porte de l'autre côté ?

—Oui, mais on ne peut aboutir par là qu'à l'Océan ; il n'est guère probable qu'on ait dirigé de ce côté les deux prisonnières. Dans tous les cas, comme la terre seule garde des traces, explorons tout d'abord le chemin qui mène aux montagnes.

—Soit... mais comment aborder nous-mêmes ?

—Rien de plus facile, à l'aide de mon lazzo.

—Oubliez-vous donc que Pan-Tchu l'a emporté dans sa fuite ?

—Grâce à Dieu, j'en possédais un second... le voici.

Déjà Balthazar attachait à sa ceinture l'une des extrémités de la courroie ; il plaça l'autre bout dans les mains de Pichard, et se mit à la nage.

Fernand manoeuvrant le gouvernail en conséquence.

Le Canadien ne tarda pas à prendre pied sur un fond de sable.

De là, il attira plus commodement encore le radeau : il l'amarra finalement parmi les rochers du rivage.

Il n'y avait plus en cet endroit que quelques pouces d'eau ; Fernand et Saturnin rejoignirent promptement leur guide.

Ils le trouvèrent sur la dernière limite de l'eau, attentivement penché vers le sable.

—Que regardez-vous donc ainsi ? lui demandèrent-ils d'une même voix.

—Eh ! parbleu ! l'empreinte des jonques ;... les voici bien toutes les cinq ... elles ont accosté ici.

—Mais que sont-elles devenues ?

—De nouvelles traces vont peut-être nous l'apprendre,... cherchons encore.

Donnant lui-même l'exemple, il remonta vers la rive.

D'épaisses broussailles s'élevaient sur ses bords.

Parfois même, il s'y rencontrait des bouquets de saules d'une espèce toute particulière.

Leurs flexibles branches, courbées au-dessus de l'eau, se surchargeaient çà et là de plantes grimpantes et formaient avec elles d'inextricables berceaux, sous lesquels coulait en partie la rivière.

Balthazar, s'avançant avec une attentive lenteur, écartait de distance en distance cette masse de verdure fleurie.

Un cri de joie s'échappa bientôt de ses lèvres.

Il venait de découvrir un canot ; il le montrait à ses compagnons.

On dirait que c'est le nôtre ! murmura Fernand.

—Rien de plus facile à s'en assurer, répliqua Saturnin, qui déjà se frayait un chemin à travers les broussailles.

Il parvint ainsi jusqu'au canal, et presque immédiatement s'écria :

—Vous ne vous trompez pas, mon lieutenant ! C'est bien celui que nous a volé ce scélérat de Pan-Tchu. Voici nos couvertures,... et mieux encore, mon couteau,... mon fidèle eustache avec lequel je venais de peler des pommes, au moment où le sacripant m'a fait prendre un bain dans le lac. Ah ! gredin de Pan-Tchu,... gare à toi si je te retrouve aussi.

Durant ce temps-là, Balthazar avait paru réfléchir.

—Il est évident, dit-il, que Kiao-Sang a continué sa route par terre avec ses deux captives. Quant aux jonques, sous la conduite de quelques-uns de ses sbires, elles auront descendu jusqu'au petit port de Pe-Kao, qui se trouve à l'embouchure des lagunes. D'autre part, si Pan-Tchu a caché ici ce canot, s'il y a laissé nos couvertures, c'est que le voleur avait l'intention de venir les reprendre bientôt, c'est qu'il n'est pas loin. Le plus sage parti serait peut-être de nous embusquer ici pour attendre son retour ?

—Encore du temps perdu, s'écria impatiemment Fernand ; mais songez donc au péril dont elles sont menacées ! mais songez donc qu'une heure de retard !...

—Je sais... interrompit le Canadien, je me range à votre avis ;... allons de l'avant !

Il se mit en marche, mais en redescendant le cours de la rivière.

—Eh quoi ! se récria Fernand, tout surpris, quoi... nous revenons sur nos pas ?

—Il faut avant tout reprendre la piste où nous l'avons laissé, aux empreintes des cinq jonques, répliqua le Canadien.

On arriva promptement en cet endroit.

Aucune trace de pas sur le sable... sur la berge aucune trace de débarquement.

Fernand et Saturnin s'arrêtèrent déjà découragés.

Balthazar continuait obstinément ses recherches.

—Il est plus présumable, avait-il dit, que des ponts-volants auront été jetés sur la berge,... c'est l'usage chinois. De plus, la rive ne présente à cet endroit qu'une surface rocheuse, où toute piste se perd. Oh ! oh ! Kiao-Sang est un habile coquin,... mais j'ai jadis lutté de ruse avec les Peaux-Rouges des grandes prairies américaines, et je saurai bien le trouver en défaut ;... patience !

Cette partie du rivage ne présentait au regard qu'un vaste plateau granitique, çà et là parsemés de chétives, de courtes mousses et de flaques d'eau.

On en rencontre de semblables dans la forêt de Fontainebleau ; on les appelle des platières.

—Les jeunes miss ont l'espérance d'être suivies, délivrées par leur père ! murmurait Balthazar en examinant jusqu'au moindre brin d'herbe ; ce mouchoir, ce gant, ne peuvent pas être les seuls indices qu'elles ont laissés derrière elles. Ici, surtout, au moment où leur ravisseur changeait de route, elles ont dû imaginer quelque autre trace. Mais laquelle donc ?... laquelle ?...

Et tout en continuant [illegible] minutieuse investigation, il poursuivait :

—Sur ces roches unies et dures comme des carapaces de tortues, ce n'est pas même la peine de chercher. Elles ont dû poser leurs pieds mignons sur ces mousses ; mais ces mousses sont d'une telle élasticité, qu'elles reprennent aussitôt leur forme, même sous une lourde et large semelle comme la mienne... Restent les flaques d'eau,... mais ce sont des cuvettes de granit. Ah, ah, en voici cependant de ce côté quelques-unes qui me semblent reposer sur un fond d'argile ?... Mais rien... rien encore. Ah, si fait, cependant,... si fait,... j'ai trouvé,... j'ai trouvé...

Les deux compagnons s'empressèrent d'accourir auprès de lui, de regarder ce qu'il leur montrait du doigt.

Sous une petite nappe d'eau, limpide et clair comme un miroir, il y avait l'empreinte d'une bottine européenne.

—Plus de doute, s'écria triomphalement Balthazar, nous sommes dans le bon chemin, nous y persévérerons, je vous le jure... Ah, maître Kiao-Sang, vous apprendrez à vos dépens qu'on n'abuse pas un vieux trappeur tel que moi.

Quant à Fernand, quant à Saturnin, déjà ranimés par cette première découverte, ils ne demandaient plus qu'à obéir à leur guide.

—Divisons-nous, leur dit-il, et chacun à cent pas les uns des autres, avançons-nous sur une même ligne jusqu'à l'autre extrémité de la platière.

Là, de toutes parts, le sol avait été foulé par des pas nombreux.

Mais, parmi ces empreintes, pas un pied de femme.

--Elles ne sont donc pas venues jusqu'ici, disaient déjà les deux Européens.

—Elles y sont venues, mais en palanquin,... voici la trace des quatre sports, répliqua l'habile trappeur. Plus d'hésitation,... nous sommes sur la piste, et maintenant je dis ainsi que vous : en avant, en avant.

La marche de nos trois amis devint donc des plus rapides.

Ils atteignirent bientôt une forêt ; ils la traversèrent sans presque s'arrêter ; la piste était toujours là, devant eux, les guidant comme l'étoile des Mages.

Une vaste clairière se présenta devant eux.

—Avançons plus précautionneusement, fit Balthazar.

Jusqu'au centre cependant de la clairière, aucun sujet d'alarme.

Mais, quelques pas plus loin, le Canadien s'arrêta tout à coup, et montrant à ses compagnons une légère colonne de fumée qui s'élevait vers la droite, au-dessus des arbres :

—Attention, fit-il ; il y a là des gens qu'il faut connaître sans nous montrer à eux ;... c'est peut-être l'ennemi ;... gagnons de suite le couvert,... obliquons vers la gauche.

Mais à peine avaient-ils fait quelques pas dans cette direction qu'ils s'arrêtèrent soudainement et saisirent leurs armes.

Une troupe de cavaliers, débouchant de la droite, s'avançait vers eux.

(A suivre)

Rendez service

Avez-vous un parent, un ami qui a une méchante toux ou le rhume. Faites-lui prendre le MENTHOL COUGH SYRUP et vous lui sauverez la vie peut-être.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 25cts la bouteille.

Léon XIII

Est extrêmement faible

Rome, 21.—Le médecin du pape, le Dr Lapponi, a rendu visite à Sa Sainteté, hier matin, et il a constaté qu'elle était dans un grand état de faiblesse. Il a ordonné au Saint-Père de s'abstenir de tout travail.

Benediction d'une eglise

En dépit d'une pluie battante, samedi après-midi, il y avait foule au Saut Montmorency pour assister à la bénédiction de la nouvelle église.

Mgr Bégin, qui était en visite dans cette paroisse, a présidé à la bénédiction et M. le curé Gauvreau, de St-Roch, a donné le sermon. Les paroissiens du Saut Montmorency sont fiers de leur église, et lorsque l'intérieur sera terminé ce temple sera très joli.

Nouvelle ligne

Le vapeur " C. Anderson," propriété de MM. Dallaire et Gagnon, commencera au commencement de juillet prochain, à tenir une ligne bi-hebdomadaire entre Québec et Chicoutimi, arrêtant à tous les ports intermédiaires.

Actuellement l'on est à faire des réparations à ce bateau.

LA GUERRE

LES FINANCIERS ESPAGNOLS

Demandent la paix

L'Espagne est exposée à perdre ses colonies et à ruiner ses finances

(Suite de la 7e page.)

LA SITUATION EN ESPAGNE

Madrid, 21.—Les ministres nient formellement les nouveaux bruits qui circulent au sujet de dissensions dans le cabinet et de la prétendue démission du ministre des finances, M. Puigcerver. On croit savoir que, quoi qu'il arrive, il ne sera fait aucun changement dans la composition du cabinet avant que les cortès suspendent leurs séances, ce qui dépendra du vote du budget, lequel aura probablement lieu à la fin de la semaine. Pendant ce temps le ministère refusera de participer à aucune discussion au sujet de la guerre ou de la situation internationale, ce qui pourrait nuire à la liberté d'action du gouvernement.

Dans les sphères gouvernementales, on affecte d'être satisfait de la situation à Cuba ; mais, en ce qui concerne Manille, on croit que le capitaine général Augusti demandera aux navires étrangers de débarquer des détachements de marins pour occuper Manille, parce qu'il lui est impossible de résister plus longtemps aux insurgés.

Les journaux disent que le cabinet a discuté le "sentiment favorable à la paix qui se manifeste aux Etats-Unis et parmi certains personnages en Espagne." Mais les journaux affirment que l'Espagne "rejettera toute condition indigne du pays," et ils ajoutent que "la paix n'est possible qu'à des conditions honorables et sans la cession d'aucune colonie."

Le ministre de la marine, le capitaine de vaisseau Aunon, a déclaré dans une entrevue qu'il était extrêmement satisfait du résultat de son voyage de Cadix à Carthagène, avec l'escadre espagnole de l'amiral Camara.

Une dépêche spéciale de Paris dit qu'un agent autrichien est revenu de Madrid, où il a remis au gouvernement espagnol trois millions de cartouches vides et 120 tonnes de matières explosives, qui sont entrées en Espagne par les Pyrénées. Ces munitions de guerre ont été fabriquées en France, en Autriche et en Belgique.

LES TRAVAUX DE FORTIFICATION A LA HAVANE

SONT POUSSES ACTIVEMENT

Key West, 21.—Des agents cubains amenés ici par des navires de guerre rapportent que les travaux de fortification à la Havane sont poussés très activement. Deux lignes de torpilles dormantes barrent l'entrée de la rade, et deux appareils à lancer des torpilles automobiles sont installés de chaque côté de la rade. Ils proviennent du croiseur "Alfonso-XII," qu'on a transformé en navire-hôpital. Les navires de guerre dans la rade de la Havane sont le "Conde-del-Venadito," le "Nueva-Espana," le "Vincente-Pinzon" et "l'Alfonso-XII."

Un négociant notable de la Havane, qui était parti de cette ville le 5, vient d'arriver ici. Il confirme ce qui a été dit déjà sur le ravitaillement de la Havane par voie des ports de la côte sud et spécialement de Batabano. Situé à 40 milles au sud de la Havane, Batabano est relié à la capitale par un chemin de fer. Dans les quatre premiers jours de juin, on n'a pas débarqué à Batabano moins de 800 têtes de bétail, ainsi que de grandes quantités de farines et de grains. Au début des hostilités, il y avait à la Havane des vivres pour six mois ; grâce aux débarquements opérés à Batabano, il y en a maintenant pour un an. C'est principalement de la Jamaïque et du Yucatan que se font les expéditions de vivres à Batabano. Le négociant qui rapporte ces faits ajoute qu'une troupe de comédiens espagnols est venue du Mexique à la Havane en passant par Yucatan, l'île des Pins et Batabano. Elle donne en ce moment à la Havane des représentations qui ont un grand succès.

LA REINE REGENTE

New-York, 22.—Une dépêche de Madrid au "World", dit : L'anxiété que lui cause la guerre et la situation politique en Espagne a tellement affecté la reine régente qu'elle paraît affaissée et malade. Cependant elle remplit vaillamment les devoirs de la régence, aidée de sa mère, l'archiduchesse Elizabeth de Hapsburg et de sa belle-soeur l'Infante Isabelle.

Au milieu des grandes occupations que lui causent la guerre et le gouvernement du pays, elle s'intéresse tous les jours à la préparation de son fils, le petit roi, pour la confirmation. Il fera sa première communion, la semaine prochaine, dans la chapelle du palais.

LES FINANCIERS EN ESPAGNE

DEMANDENT LA PAIX

New-York, 22.—Une dépêche de Madrid au "World" dit : Plusieurs articles significatifs viennent d'être publiés dans des journaux financiers de Madrid et dans le "Diario" de Barcelone, par des politiciens et des financiers bien connus. Ceux-ci se prononcent en faveur de la paix plutôt que de prolonger une guerre inutile et sans espoir, dont le résultat sera pour l'Espagne la perte de ses colonies, la ruine de ses finances même si elle n'amène pas une révolution et la guerre civile dans la péninsule.

Même les journaux les plus intransigeants comme l'"Impartial," sont obligés d'admettre que le parti de la paix augmente en nombre et en qualité à Madrid et dans les provinces.

Les ministres et les généraux sont bien convaincus que la situation de l'Espagne s'aggrave continuellement. Ils ont été conseillés par tous les gouvernements étrangers, y compris l'Autriche et le Pape, de céder et de sauver ce qui peut encore l'être, mais la crainte de la révolution et du mécontentement militaire empêche encore tout autre considération.

"El Correo," un organe ministériel, sans se prononcer ouvertement pour la paix, ce qui serait considéré comme anti-patriotique, attire l'attention sur les dommages que la guerre cause au commerce et à l'industrie.

"El Diario", de Barcelone, vient de publier un article au cours duquel ce journal se prononce fortement en faveur de la conclusion immédiate de la paix.

"El Correo" et "El Epoca," deux journaux de Madrid, reproduisent cet article sans cependant l'endosser.

LA FLOTTE ESPAGNOLE

New-York, 22.—Une dépêche de Madrid au "World", dit : Le ministre de la marine est de retour à Madrid, après avoir visité Cadix et Cartagènes dans le but de voir aux préparatifs maritimes et de calmer l'opinion publique.

Le ministre de la marine est d'opinion que la guerre sera probablement terminée lorsque la seconde escadre de réserve sera formée. Le Lepanto, qui a été soigneusement inspecté à Cartagènes, le Princessa Asturias et le Cardenal Cisneros sont virtuellement les trois seuls cuirassés que l'Espagne possède actuellement en préparations et ils ne seront pas prêts avant plusieurs mois. L'Espagne n'a pas d'autres cuirassés, croiseurs ou destructeurs, à moins qu'elle en achète quelques-uns en Angleterre, en Italie ou en Grèce, où elle peut peut-être en obtenir. Quelques steamers transatlantiques ont été convertis en croiseurs auxiliaires, en charbonniers. Ce ne sont pas des vaisseaux rapides. Les autorités maritimes ont déclaré récemment que les cuirassés Numancia et Vittoria n'ont été réparés que pour faire le service de garde-côte. Le ministre devra demander au gouvernement d'acheter des provisions, des canons et des munitions. Il se plaint des défenses sous marine de Cadix et de Cartagènes.

LA SITUATION EN ESPAGNE

LE MOUVEMENT CARLISTE

New-York, 22.—Senor Cortina, l'agent de Don Carlos aux Etats-Unis, vient d'arriver d'Europe à bord du steamer Southwark. Bien qu'il soit de nationalité espagnole, senor Cortina est naturalisé citoyen américain.

Il déclare au représentant du "Herald" que le but de sa visite en Europe était de rencontrer Don Carlos à Bruxelles. Son voyage a été très heureux. Il dit que la couronne d'Espagne a été offerte à Don Carlos, il y a six semaines, mais qu'il l'a refusée, préférant ne pas prendre la responsabilité de diriger les affaires d'Espagne pendant la présente crise. Senor Cortina a refusé de donner des renseignements sur la source de cette offre. Il a instruction de son chef de garder le secret. Tout ce qu'il peut dire, c'est que cette offre a été faite par un agent d'une des plus grandes et des plus influentes organisations politique d'Espagne, et cela, en présence de senor Cortina et du secrétaire particulier de Don Carlos, et l'offre était accompagnée de l'assurance d'un fort appui militaire.

"Don Carlos refuse de prendre le trône maintenant, dit senor Cortina, comme tout homme sensé l'aurait fait.

Les hommes qui gouvernent actuellement ont commis une erreur colossale en s'engageant dans cette guerre. Il leur appartient de la réparer. Et quand l'Espagne sera battue et humiliée, Don Carlos apparaîtra pour travailler à l'oeuvre de la restauration.

La direction de la guerre a été pitoyable. La flotte de Cadix est partie, est revenue, puis est ensuite repartie. Personne ne sait où elle va, et je ne croit pas que les autorités navales le savent. Montijo est abandonné à son sort aux Philippines, et Cervera est laissé sans secours à Santiago. Il n'y a aucun signe de préparatif de guerre, et les braves soldats et matelots espagnols sont envoyés à la mort par l'incompétence des gouvernants.

Weyler n'est pas un carliste, il est simplement un weyleriste, et il n'est pas assez fort pour diriger son parti. Il n'appartient à aucun parti, et il attend pour voir qui va prendre la direction des affaires, avant d'offrir ses services. Le parti carliste est trop grand et trop puissant pour avoir besoin de l'aide d'hommes de cette trempe.

Sagasta et son parti ne méritent que d'être mis de côté Sagasta était d'abord un républicain ; il est ensuite devenu monarchiste. Quand Don Carlos sera arrivé au trône, nous verrons Sagasta chercher à obtenir des faveurs du nouveau roi.

Dans l'opinion de senor Cortina, la prochaine évolution politique en Espagne, sera l'établissement d'une république. Quand il sera connu, dit-il, que Don Carlos, ne veut pas retourner en Espagne maintenant, le peuple se tournera du côté des républicains, car ils doivent se débarrasser de la dynastie actuelle. Mais la république ne durera pas. Les républicains sont divisés en sept ou huit factions, et n'ont aucun chef important. Castelar, le chef d'une des factions, a de l'intelligence, mais il est sans force. Il n'est pas un meneur d'hommes. Margall est un socialiste et l'Espagne n'est pas disposée à accepter le socialisme. Salmeron, le chef d'une autre faction républicaine, est trop subtile pour rallier toutes les factions. La république ne tardera donc pas à tomber en pièces, et la présence de Don Carlos s'imposera ensuite. L'Espagne souhaitera la bienvenue à un prince puissant, comme il l'est, et Don Carlos fera un bon roi. Il est un des premiers diplomates et homme d'Etat de l'Europe, et il sera capable de restaurer l'Espagne appauvrie et de lui faire reprendre sa place parmi les nations.

Parlant de la guerre, senor Cortina, a dit : Il ne peut y avoir de doute sur le résultat de la guerre. L'Espagne ne peut lutter avec les Etats-Unis et doit être battue. Je serais heureux de voir finir le conflit le plus tôt possible.

Senor Cortina qui est parti pour l'Europe le 9 mai dernier, a passé tout son temps avec son chef à Bruxelles. On suppose que ces opinions reflètent bien celles de son chef Don Carlos.

LE PRESIDENT POURRAIT FAIRE UNE NOUVELLE LEVEE DE 100,000 HOMMES

Washington, 21.—A moins que les expéditions à Santiago de Cuba et à Porto Rico, accomplissent rapidement leur besogne et avec moins de difficultés qu'on le croit, un nouvel appel aux volontaires sera fait bientôt.

Quoique rien n'ait encore été décidé, on en parle parmi les autorités du Département de la guerre et parmi les têtes dirigeantes des comités militaires du Congrès.

Le général Merritt aura 22,000 hommes sous ses ordres, quand il arrivera aux Philippines. D'un autre côté, au lieu d'envoyer 4,000 hommes de plus à Shafter, on lui en enverra 8,000 et plus, si le besoin s'en fait sentir. On a toute raison de croire qu'on augmentera dans la même proportion l'expédition à Porto Rico.

En même temps, on s'occupera de la protection des côtes, et une armée de réserve, considérable se tiendra prête à toute éventualité.

On croit que le nombre d'hommes qui sera appelé de nouveau, s'élèvera à 100,000.

La santé du Pape

Rome, 21.—Le docteur Lapponi, médecin du pape, interrogé au sujet des bruits erronés qui courent au sujet de la santé de ce dernier, a dit dans une entrevue : "A la suite d'une légère attaque de rhumatisme, j'ai conseillé au pape de rester dans sa chambre ; mais, aujourd'hui, le saint père donne ses audiences habituelles."

L'industrie de la pulpe

On annonce que les moulins de la compagnie de pulpe des Laurentides à Grand'Mère, sont prêts à fonctionner. Ces moulins ont une capacité de 250 tonnes par jour, dont 40 tonnes de papier à journaux. Le pouvoir moteur est fourni par les chutes qui donnent une force de 15,000 chevaux.

Cheval à l'épouvante

Un jeune homme grièvement blessé

Trois grandes vitrines mises en pieces

Entre midi et une heure, un cheval appartenant à Mr William Carrier, marchand de farine, a pris l'épouvante sur la rue St-Jean, en face de l'établissement de M. Beaudry, photographe, et s'est dirigé vers la haute ville. En passant devant les bureaux de M. David Ouellet, architecte, le phaéton a culbuté sans dessus dessous et le soufflet de la voiture a été lancé dans la vitrine qui a été complètement brisée, ainsi que les vitres de la fenêtre intérieure.

M. Emile Carrier, fils cadet de M. Carrier, conduisait le cheval et fut jeté sur le trottoir, où l'on s'empressa de voler à son secours et de le transporter dans les bureaux de M. Ouellet. On a fait venir l'ambulance et le jeune Carrier a été conduit à la résidence de son père, où le Dr Léonidas Larue a prodigué ses soins à la victime de l'accident. Heureusement que le jeune Carrier n'a reçu aucune blessure sérieuse.

Le cheval continua sa course avec les débris de la voiture, et en passant, les vitrines de M. Lemieux, fleuriste, et de M. Jean, Barbier, furent également mises en pièces.

Le coursier fougueux a été arrêté à l'encoignure des rues St-Jean et du Palais par les charretiers de cet endroit et d'autres personnes qui se trouvaient alors sur les lieux. Il porte plusieurs blessures graves.

Une femme qui se trouvait devant le magasin de M. Lemieux au moment de l'accident, est tombée sans connaissance sur le trottoir. L'ambulance l'a transportée à l'Hôtel-Dieu où un médecin fut mandé. Après avoir repris ses sens, la jeune femme constatant qu'il n'y avait rien de grave chez elle, a remercié les bonnes soeurs et s'est remis en route seule, pour retourner à son foyer.

Toutes les personnes qui ont été témoins de cet accident ne peuvent comprendre comment le jeune Emile n'a pas été tué.

Nomination

Un nommé Côté, de la Pointe-aux-Trembles, employé depuis plusieurs années chez M. Amyot, embouteilleur de bière, vient d'être nommé conducteur de l'ascenseur du Palais de Justice de cette ville.

Cette nomination a provoqué beaucoup de mécontentement, attendu que la position avait été promise à trois ou quatre autres personnes de Québec et Lévis.

LA POPULATION DE GASPE

Et la ligne de steamer entre Dalhousie et le Bassin

La population de Gaspé est loin d'être satisfaite du service de la malle, sur la côte de la Gaspésie.

Les voyages du steamer, qui a le contrat pour les malles, sont irréguliers et il y a beaucoup de retard dans le transport, dans le comté de Bonaventure.

Le steamer "Monticello," faisant le service à la place du steamer "Admiral," est actuellement rendu à Pictou, pour subir de nombreuses réparations.

L'on rapporte que le steamer "Admiral" va le remplacer, mais ne pourra transporter les malles.

Un jeu dangereux

Hier soir plusieurs enfants étaient à jouer sur les Cove Field lorsque l'un d'entre eux lança en jouant une pierre à la tête d'un de ses compagnons de jeu, un jeune Harald Dunlop. La pierre atteignit ce dernier au côté de la tête et lui déchira la partie inférieure de l'oreille. On transporta la victime chez ses parents, et le Dr Parke fut appelé à panser la plaie.

Le cadavre trouvé à Portneuf

Le cadavre de la femme noyée recueillie sur le fleuve vis-à-vis Portneuf, a été transporté à la morgue d'après l'ordre du coroner Belleau ; mais il n'a pas encore été identifié. Cette victime des flots semble être une jeune fille de 21 à 23 ans. L'oeuvre de la décomposition est déjà très avancée.

Le docteur Belleau fera garder ce cadavre à la morgue jusqu'à samedi afin de pouvoir l'identifier.

C'est M. Ulric Petit qui a trouvé ce cadavre en faisant une promenade en yacht sur le Saint-Laurent.

Plus récent.—Le coroner Belleau a tenu une enquête ce matin sur le cadavre de l'inconnue. Le jury a rendu le verdict de : "Trouvée morte" dans le fleuve St Laurent, en avant de Portneuf.

DEUX ACCIDENTS

St Lazare, 21 — Vendredi après-midi, vers cinq heures, un train allant à une grande vitesse, frappa 5 chars qui se trouvaient sur une voie d'évitement. Un employé de M. Thauvette, qui conduisait une voiture double, a failli se faire tuer ainsi que ses chevaux. Une autre voiture, et dans laquelle se trouvait un M. Antoine Campeau, qui était occupé à prendre une charge sur un des chars, fut mise en pièces par la locomotive, et un des chevaux eut la queue arrachée. Les chars ont été brisés ou jetés hors de la voie.

L'on considère comme tenant presque du prodige que les nombreuses personnes qui se trouvaient près des chars, au moment de l'accident n'aient reçu aucun mal.

La cause de l'accident est un oubli de la part d'un employé de fermer la voie d'évitement.

Lundi vers 4 hrs, à la scierie de M. Walsh à Hadlow, M. Aubin est tombé à bas d'un tas de planches, et s'est infligé de sérieuses blessures internes et d'autres blessures aux jambes.

M. Aubin se trouvait sur une passerelle, avec un madrier sur le dos, lorsque, tout à coup cette dernière glissait de son point d'appui. La passerelle et M. Aubin avec un madrier sur l'épaule tombèrent à terre.

Lorsqu'on relevait le malheureux il se plaignait amèrement de douleurs au côté. On croit qu'il a le pied cassé ou démis.

Il a été transporté à son domicile.

Mort de M. W. E. Duggan

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M W. E. Duggan, ancien greffier de la couronne pendant plusieurs années et seigneur de la Malbaie. Il a rendu le dernier soupir hier soir à sa jolie résidence d'été de la Malbaie.

Le défunt était le frère de M. Jos. E. Duggan, du "Hansard" d'Ottawa, et de M. Frank M. Duggan, du bureau de MM. Sharples et Cie.

Nous prions la famille d'accepter nos plus vives sympathies.

DECES

Paquet.—Décédé le 22 du courant, à l'âge de 49 ans, Dame Obeline Beaupré, épouse de sieur Jean Paquet, marchand épicier.

Langlois.—Décédé à Sherbrooke, le 13 du courant, C. H. Langlois, écr, N. P.

Côté.—Le 14 juin, à l'âge de 64 ans, Dame Marie Louise Philippon dit Picard, épouse de sieur F. Xavier Côté, ancien commerçant de lard.

Noel.—Le 14 juin 1898, à l'âge de 68 ans, sieur Pierre Noel, menuisier.

Martineau.—A St-Roch de Québec, le 15 juin 1898, à l'âge de 69 ans, Dame Marie Larochelle, veuve de Joseph Martineau.

Lachance.—A St Charles, Limoilou, est décédé le 16, à l'âge de 2 mois, Joseph Honoré Romeo, enfant bien-aimé de Gaudiose Lachance, menuisier, et petit-fils du capt. Honoré Lachance.

Thérien.—A St-Charles de Bellechasse, le 15 courant, Dlle Pélagie Thérien, à l'âge de 93 ans.

Fiset.—Décédée le 15 juin 1898, à l'âge de 44 ans, Dame Marie Mathilda Giguère, épouse de Edmond Fiset, cordonnier.

Begin.—A Charlesbourg, le 16 du courant, à l'âge de 2 ans et 4 mois, Marie Jules Edouard, enfant de feu J. H. Bégin.

Nadeau.—Hier, à l'âge de dix-neuf mois, est décédée Marie-Zoé-Gabrielle, enfant bien-aimée de Antonio Nadeau.

Marois.—Décédé le 18 juin 1898, le fils de M. Alfred Marois, maître charretier.

Paré.—Le 19 du courant, à 7 h. 30, à l'Hôpital Général, à l'âge de 37 ans et huit mois, Mlle Marie Rose de Lima Paré, fille aînée de M. H. A. Paré, en religion Mère Ste-Adolphe.

Jinchereau.—Décédée le 18 juin 1898, à l'âge de 45 ans et 4 mois, Dame Josephine Poulin, épouse de sieur J. B. Jinchereau, entrepreneur maçon.

Duval.—A St-Nicolas, sieur Ulric Duval, marchand, écr, maire de St-Nicolas, à l'âge de 55 ans et 9 mois

AVIS AU Clergé



M. C. Emile Morissette, entrepreneur, est le seul représentant de la maison G. & F. Paccard, fondeurs de cloches de la Haute Savoie, la célèbre fonderie qui a fondue la "Savayarde", bourdon de 40000 lbs destiné au vœu national à Montmartre. M. Morissette envoit sur demande catalogues, renseignements, fourniture de plans, constructions de Beffroi en fer ou en bois, montures de cloches sur tout système, machine à carillonner permettant à une personne seule d'actionner sans peine un carillon au moyen d'un clavier de piano quels que soient le nombre et le poids des cloches.

Pour références, s'adresser à St-Patrice, New York ; St-Pierre, Montréal ; St-Sauveur, Québec.

C. EMILE MORISSETTE,
201, Latourelle, Québec.
26 mars—3m 1fr

Le cabinet de Québec

Le "Réveil" journal libéral de Montréal fait la remarque suivante au sujet du cabinet de Québec :

"Enfin le rêve de ceux qui voulaient un conseil municipal pour gouverner la province de Québec est accompli ; pas possible pour un cabinet d'être plus microscopique que celui que nous possédons."

Le "Soleil" est prié de reproduire pour l'information de ses lecteurs.

Brillante fete

L'inauguration de la salle academique du collège Ste-Therese

Sainte-Thérèse, 15—La fête annoncée ces jours derniers a dépassé en éclat et en splendeur tout ce que l'on avait pu espérer. Toute la paroisse était en liesse, hier, à l'occasion de l'inauguration de la magnifique salle académique du collège. Jamais peut-être il n'y a eu affluence aussi nombreuse au séminaire. Une foule d'anciens élèves au nombre desquels on remarquait particulièrement Sa Grandeur Mgr Routhier, d'Ottawa ; Son Honneur le juge Routhier, et M. le vicaire général Racicot, ont répondu à l'invitation des dévoués directeurs du collège. Il faisait bon, après de longues années, d'aller réchauffer ses souvenirs de jeunesse, au sein de cette Alma Mater, si chère au cœur de ceux qui ont connu les combats de la vie. Aussi la joie et le bonheur étaient-ils, épanouis sur toutes les figures.

A 9.30 heures, hier matin, il y a eu messe solennelle dans la nouvelle chapelle. Sa Grandeur Mgr Routhier officiait, assistée de diacre et sous-diacre. Le chœur des élèves a fait les frais du chant. Après la messe, il y a eu dîner. Plus de deux cents convives ont pris place autour des tables qui avaient été dressées dans le réfectoire des prêtres.

A 2 heures p. m. une foule énorme a envahi la vaste enceinte de la nouvelle salle académique. La pièce de M. l'abbé Sylvio Corbeil : "Chomedy de Maisonneuve" a obtenu un succès colossal. C'est en effet une œuvre remarquable qui comptera au nombre des meilleures productions canadiennes.

La jolie opérette, le "66," n'a pas peu contribué à assurer le succès de la journée. La musique si suave de cette opérette a charmé tous les auditeurs, M. Théodule Arbour, le directeur de l'orchestre et du chœur de chant, a raison d'être fier du succès obtenu.

Enfin la fête a été clause par une séance académique qui a eu lieu à 9 heures, hier soir, et à laquelle Son Honneur le juge Routhier a prononcé un discours remarquable.

Le Canada et les Etats-Unis

L'OPINION DE SIR CHARLES TUPPER

"Uncle Sam" va etre plus traitable maintenant

Londres, 14—Sir Charles Tupper, l'homme d'Etat canadien bien connu, vient d'arriver à Londres. Il a fait les déclarations suivantes dans une entrevue :

"Le Canada est très sympathique au mouvement ayant en vue une entente anglo-américaine. Ç'a toujours été notre désir d'avoir les relations commerciales les plus amicales avec la république américaine, mais jusqu'à présent les Etats-Unis se sont montrés très peu disposés à nous accorder la réciprocité. Les bills McKiniey et Dingley, les lois sur le travail des Cubains sont des preuves concluantes de ce que j'avance. Néanmoins je crois que le temps actuel est très propice pour régler toutes les questions pendantes, vu le changement d'attitude du peuple américain. Je crois qu'il se montrera plus traitable aujourd'hui."

Washington, 14—Le sénat a adopté la résolution de la chambre accordant $474,151 pour payer les réclamations de la mer de Behring.

La banque d'Hochelaga

Augmentation de son capital

Montréal, 16.—A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, tenue hier, après la lecture du rapport, et la procédure ordinaire, M. Chas. Chaput a proposé, secondé par M. le sénateur Forget, que le capital de la Banque soit augmenté et porté à $2,000,000. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Nouvelles d'Ottawa

La conférence internationale siégera à Québec le 15 juillet

LES MINISTRES EN EUROPE

Ottawa, 16.—Le conseil des ministres s'est occupé de la conférence internationale qui siègera à Québec durant l'été en vue du règlement des difficultés pendantes entre le Canada et les Etats-Unis. La commission siégera probablement vers le 15 juillet.

—L'hon. M. Blair part samedi avec sa famille pour l'Europe ; c'est M. Fielding qui administrera durant son absence le département des chemins de fer et canaux. L'hon. M. Fisher part aussi la semaine prochaine pour l'Europe. Il ira d'abord en Angleterre en vue de développer le commerce d'exportation du Canada au moyen des appareils de transport à froid. Puis il se rendra à Paris pour préparer la représentation du pays à l'exposition universelle.

M. Mulock et M. Dobell partent également la semaine prochaine pour aller passer quelques semaines en Europe. M. Sifton passera l'été à Portage du Rat avec sa famille. Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier partiront à la fin du mois pour Arthabaskaville où ils séjourneront un mois.

M. Tarte passera l'été à visiter les divers endroits où des travaux publics sont actuellement en cours d'exécution.

Le Premier Ministre et le Ministre des Travaux Publics ont accepté l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et prendront part à la célébration de la fête nationale.

La marine anglaise

Nouvelles constructions

Londres, 15.—Dans son appel à la nation en faveur de la marine, le contre-amiral lord Charles Beresford propose d'affecter immédiatement une somme de 35 millions de livres sterling pour la construction de neuf cuirassés de 15,000 tonneaux, douze de 10,000 tonneaux, douze croiseurs cuirassés de 12,000 tonneaux, douze croiseurs cuirassés de 7,000 tonneaux, cinquante contre-torpilleurs et huit transports pour le charbon. Il recommande aussi le réarmement de dix-sept cuirassés anciens. Ce programme dit lord Beresford, devrait être exécuté en cinq ans. L'appel de l'amiral anglais déclare que, même en comptant les navires de guerre construits, ceux qui sont sur chantiers ou que l'on projette de construire, la marine anglaise n'est pas égale à celle de la Russie et de la France combinées. Lord Beresford dit que si le gouvernement ne se prépare pas à accroître la flotet de guerre, il organisera une série de réunions en Angleterre pour contraindre le gouvernement à rendre cette dernière aussi forte sur mer que la France et la Russie réunies.

Une amusante aventure

Un brave juge de paix des environs d'Ttlantic Highlands (New-Jersey) vient de figurer dans un amusant procès où il était à la fois juge et partie. Lt magistrat en qusetion est un fervent de la bicyclette ; il faisait l'autre jour sa promenade ordinaire quand en arrivant à un endroit où la route était défoncé, il est monté sur le trottoir pour pédaler plus facilement. Il n'a pas tardé à rencontrer un constable, qui l'a mis en état d'arrestation, car il est défendu de faire de la bicyclette sur les trottoirs. Usant du privilège accordé par la loi, le magistrat bicycliste a demandé à être conduit devant le juge de paix le plus proche et comme il était lui-même ce juge. il a dû décliner son nom et donner son adresse au constable. Celui-ci l'a gravement conduit au tribunal, où le juge, non moins gravement, a ouvert l'audience. Le constable a formulé sa plainte et le magistrat, après l'avoir écoutée comme juge, a reconnu spontanément, comme bicycliste, sa culpabilité. Il s'est ensuite condamné lui-même à $1 d'amende et aux frais, s'élevant dans l'espèce à $2.75. Puis tirant sont porte-monnaie, il a versé les $3.75. Sur cette somme, il y a $1 pour la commune, 80 cents pour le constable qui a fait l'arrestation, et le reste, soit $1.95, représente les honoraires du juge de paix. Après avoir fait les trois parts, le magistrat-bicycliste a remis le $1.95 dans sa poche, avec l'air satisfait d'un homme qui a accompli son devoir.

On se plaint que le commerce est languissant et que l'a[illegible] à Halifax.

Sir Arthur Lawrence Halliburton, vient dêtre créé baron de Windsor de la Nouvelle-Ecosse. Sir Arthur est né à Windsor en 1832.

Le principal Grant de l'Université de Kingston vient de causer toute une sensation en se déclarant contre la prohibition.

Avant de partir pour l'Angleterre, M. Blair a donné ordre d'arranger la comptabilité de l'Intercolonial de façon à lui donner un surplus.

On annonce que M. Crelique, un capitaliste influent d'Ontario, se propose de construire au Sault Ste-Marie, une usine pour travailler le nickle. Le coût de la construction serait de un million.

Vingt-quatre typographes ont été congédiés de l'imprimerie nationale à Ottawa. M. Sifton se plaindra peut-être encore à la prochaine session que l'imprimerie fédérale ne peut répondre aux demandes du gouvernement. C'est un prétexte comme un autre pour donner des jobs aux amis.

Plusieurs libéraux refusent d'ajouter foi à la rumeur que M. Tarte serait sirè à l'occasion du Dominion Day, n'osant croire que sir Wilfrid Laurier voudrait pousser l'audace jusqu'à ce point. Si ces pauvres malheureux nont que cette raison pour consoler leur fierté ils font mieux de baisser le caquet immédiatement.

Sir Henry Joly est déjà parti pour les vieux pays, et quatre autres ministres fédéraux partiront aussi samedi, MM. Dobell, Fitzpatrick, et Mulock, de Québec et M. Blair, de New-York. Un sixième, M. Fisher, partira dans quelque temps.

Le septième, l'hon. M. Tarte, attend à l'automne pour aller faire son tour.

D'ici là il s'occupera de chercher des endroits où placer les quais qu'il s'est fait autoriser à construire.

L'exposition provinciale

Les différents édifices

Les travaux de construction des différents édifices destinés à la prochaine Exposition Provinciale avancent rapidement. Il y a actuellement plus de deux cents hommes, qui travaillent à la construction de ces édifices, au nivellement du terrain, etc., etc.

Il y a déjà quatre grandes bâtisses d'érigée, savoir : bâtisses pour chevaux, bétail, moutons et volailles, ces bâtisses ont un aspect très imposant.

Le terrain de l'Exposition qui a une étendue de 1000 pieds en superficie est entouré d'une clôture qui a plus de douze pieds de hauteur.

Autour du terrain l'on a fait pas moins de 300 compartiments qui seront consignés aux pores.

M. Lamonde qui a obtenu le contrat pour le palais de l'industrie est à la besogne depuis quelques jours. M. Lamonde poussera les travaux avec rapidité.

Les différents bâtiments et travaux de toute espèce, seront terminés vers le commencement d'août.

La compagnie a déjà donné des contrats pour un montant d'environ $40,000.

Inutile d'ajouter qu'il règne beaucoup d'activité sur le terrain présentement.

LE COMTE DE TURIN

NEVEU DU ROI D'ITALIE

EST A QUEBEC

Le prince Victor-Emmanuel, comte de Turin, est descendu hier au Château Frontenac. Il est accompagné du comte Carpenetto, son secrétaire. Le nom du prince est connu aujourd'hui du monde entier, à cause de son fameux duel avec Henri d'Orléans. C'est à la suite de ce duel que le comte de Turin a entrepris, en avril dernier, ce voyage autour du monde.

Notre distingué visiteur arrive de Montréal et des Chutes Niagara. En partant de Québec, il se rendra au lac Saint Jean pour se livrer, dit-on, au plaisir de la pêche. De là il ira à Newport, et, au mois d'août, il visitera les Montagnes Rocheuses pour y faire la chasse. Ensuite il se dirigera sur San Francisco, où il s'embarquera à bord d'un paquebot pour la Chine et le Japon.

Le prince doit être de retour en Italie au mois d'août 1898.

PROVINCE DE QUÉBEC

DEPARTEMENT DES TERRES, FORETS ET PECHERIES

SECTION DES BOIS ET FORETS

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Superieur.—Bloc A, rang 6 ; ½ N. No 1, 25 m. ; ½ S, No 1, 25 m. ; ½ N. No 2, 25 m. ; ½ S. No 2, 25 m. ; ½ S. No 3, 25 m. ; ½ N. No 4, 25 m. ; ½ S. No 4, 25 m. ; ½ N. No 5, 25 m. ; ½ S. No 5, 25 m. ; 1/2 S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 5 : 1/2 N. No 3, 25 m. ; 1/2 S. No 3, 25 m. ; 1/2 N. No 4, 25 m. ; 1/2 S. No 4, 25 m. ; 1/2 S. No 4, 25 m. ; 1/2 N. No 5, 25 m. ; 1/2 S. No 5, 25 m. ; 1/2 N. No 6, 25 m. ; 1/2 S. No 6, 25 m. ; 1/2 N. No 2, 25 m.

Bloc A, rang 4 : 1/2 N. No 1, 25 m. ; 1/2 S. No I, 25 m. ; 1/2 N. No 2, 25 m. ; 1/2 S. No 2, 25 m. ; 1/2 N. No 3, 25 m. ; 1/2 S. No 3, 25 m. ; 1/2 N. No 4, 25 m. ; 1/2 S. No 4, 25 m. ; 1/2 N. No 5, 25 m. ; 1/2 S. No 5, 25 m. ; 1/2 N. No 6, 25 m. ; 1/2 S. No 6, 25 m. ; 1/2 N. No 7, 25 m. ; 1/2 S. No 7, 25 m. ; 1/2 N. No 8, 25 m. ; 1/2 S. No 8, 25 m.

Bloc A, rang 3 : 1/2 S. No 12, 25 m. ; 1/2 N. No 12. 25 m.

Bloc A, rang 2 : 1/2 N. No 12, 25 m.

Rivière Ottawa : No 98, 50 m. ; No 99, 50 m. ; No 100, 50 m. ; No 101, 50 m. ; No 583, 15 m. ; No 584, 32½ m. ; No 595, 32 m. ; No 596, 19 m. ; No 607, 22 m. ; No 608, 26 m. ; No 609, 11 m.

Rivière La Pêche : No 524, 11 1/2 m. ; No 525, 16 1/2 m.

Ottawa Inférieur.—Rivière Rouge Sud L., 43 m. ; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 7, 31 1/2 m. ; rivière du Lièvre, Branche N. E.. No 8, 27 1/2 m. ; Lac Némiskachingue, 25 m. ; rivière Rouge, sud M. 42 m. ; Rivière du Lièvre, Branche N. E. : No 3, 50 m. ; No 4, 50 m. ; No 6, 46 m. ; canton Wentworth, No 3, 5 m.

Saint-Maurice. — Rivière Saint-Maurice, No 10, E. 47 m. ; rivière Trenche No 1 O. 24 m. ; rivière Trenche No 2, O. 50 m. ; rivière Trenche No 2 E. 40 m. ; rivière Mattawin, No 10, 48 m. ; Arrière rivière du Milieu, 29m.

Manouan A. S., Arrière Manouan A. S. 40 ; Arrière Vermillion 7 N., 40 m. ; Arrière Vermillion B. N., 45 m. ; Arrière Saint-Maurice 13 Ouest 25 m. ; Arrière St Maurice 14 Ouest, 40 m. ; Arrière St-Maurice C. 25 m. ; Arrière St Maurice D. 42 m. ; Arrière St-Maurice E, 50 m. ; Arrière Flamand 1 Nord, 26 m. ; Arrière Flamand 2 Nord, 50 m. ; Arrière Manouan 2 Sud 44 m. ; Saint-Maurice 15 Ouest, 50 m. ; Manouan 3 Nord, 35 m. ; Arrière Manouan 3 Nord, 30 m. ; Arrière Manouan 4 Nord, 30 m. Manouan 4 Nord 50 m. ; Manouan 8 Sud, 50 m. ; Manouan 9 Sud 35 m. ; Arrière Manouan C. Nord, 50 m. ; Arrière Manouan D Nord, 50 m. ; Saint-Maurice 14 Ouest, 50 m. ; Pierriche 1 Est, 35 m. ; Ile Bostonnais, 10 m. ; Bostonnais 4 Nord, 25 m. ; Bostonnais 4 Sud 20 m. ; Bostonnais 2 sud, 50 m. ; Bostonnais 3 Sud 50 m. ; Bostonnais moitié 5 Nord 25 m. ; Bostonnais 3 Nord 50 m. ; Croche 4 Ouest, 50 m. ; Arrière Croche A, 40 m. ; Arrière Croche B, 50 m.

Montmagny—Cantons Rolette et Roux, Rivière aux Orignaux, 37 m. ; canton Lafontaine, 17 1/2 m. ; canton Roux, 7 ¾ m. ; canton Mailloux, 13. ; canton Ashberton, 3⅛ m. ; canton Talon, 3¼ m.

Grandville.—Rivière Noire, No 47 33 1/2 5 m ; canton Armand . No 2, 11¼ m. No 3, 13¼ m. ; No 4, 18 m. ; canton Escourt, No 3, 84/5 m. ; canton Parke No 2 9 m. ; canton Parke, No 3, 20 m.

Matapedia.—Canton Awantjish, No. 2, 18½ m. ; Arrière Rivière Métis, Est, 18¼ m.

Rimouski Est.—Canton Saint-Denis, 14 m. ; canton McNider, No. 2, 7½ m. ; canton McNider, No. 4, 7½ m. ; canton Matane, No. 3, 8m.

Rimouski Ouest. — Canton Duquesne, No. 3, 8 m. ; canton Duquesne, No. 4, 13 m. ; Rivière Rimouski, centre Est, 10 m. ; Rivière Rimouski, centre ouest, 32 m. ; Lac Témiscouata, 3e rang. Bloc 1, 26 m. ; Bloc 2, 26 m. ; Bloc 3, 33 m. ; Arrière Rivière Rimouski, No. 2 Ouest, 18 m. ; canton Macpès, 7 m.

Gaspé Ouest.—Canton Duchesnay, 70 m. ; canton Christie, 52½ m. ; canton Tonrelle, 84 m.

Gaspé Est.—Canton Rameau, No. 2, 21 .

Bonaventure Ouest. — Petite Rivière, Branche Nord No 1, 8 m. ; Rivière Nouvelle No. 2, 50 m. : Meadow Brook (Rivière Patapedia), 30 m. ; Rivière Patapedia, No. 1 est, 28 m. ; Ruisseau Tom Ferguson, 33 m. ; Indian Brook, 56 m. ; Red Pine and Chamberlain Brooks, 38 m.

Bonaventure Est.—Rivière Bonaventure, No. 3, 50 m.

Saint Charles.—144 sud, 20 m. ; 141 ouest, 20 m. ; 143, 18 m.

Lac Saint Jean Ouest — Rivière Peribonca, No. 125, 40 m. ; Rivière Peribonca, No. 127, 50 m.

LIMITES AU NORD DU LAC SAINT-JEAN :

1er rang : No. 1, 41 m. ; No. 4, 26¼ m. ; No. 5, 26¼ m. ; No. 6, 38¾ m. ; 2e rang : No. 1, 18 m. ; No. 2, 21 m. ; No. 5, 32½ m. ; No. 6, 34 m. ; No. 7, 27 m. ; No. 8, 18 m. ; 3e rang : No. 1, 17 m. ; No. 2, 18¼ m. ; No. 5, 35 m. ; No. 6, 30 m ; No. 7, 25 m. ; No. 8, 18¾ m. ; No. 9, 26¼ m.

Saguenay—Canton Arnault, 30 m. ; Rivière Malbaie, No 1, 27 m. ; Rivière Amédée, 40 m. ; Rivières à la Chasse et aux Anglais, 34 m. ; St Laurent Ouest, 30 m. ; Rivières Mistassini et Sheldrake No 1, 32¾ m. ; Rivière Saint-Nicolas, 30 m. ; Rivière au Bouleau : No 1, 32 m. ; No 2 20 m. ; No 3 26 m. ; No 4 28 m. ; No 5 30 m. ; No 6 29 m. Rivière Tortue : No 1 26 m. ; No 2, 18 m. ; No 3, 28 m. ; No 4. 30 m. ; No 5, 34 m. ; No 6, 29 m. ; Rivière St Jean : No 1. 24 m. ; No 2, 24 m. ; No 3, 23 m. ; No 4, 18 m. ; No 5. 20 m. ; No 6, 20 m. ; No 7, 12 m. ; No 8, 12 m. ; Rivière St-Jean, Branche Est, No 1, 22 m. ; Rivière Saint-Jean, Branche Est, No 3, 20 m. ; Rivière au Saumon, No 1, 34 m. ; Rivière Chambers, No 1, 44 m. ; Rivière Portneuf : No 1, est, 50 m. ; No 2 est, 50 m. ; No 3 est, 50 m. ; No 4 est, 50 m. ; No 1 ouest, 50 m. ; No 2 ouest 50 m. ; No 3 ouest, 50 m. ; No 4 ouest, 50 m, Limite Canton Laval No 4, 1 m.

Conditions de la vente

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département.

Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

S. N. PARENT,
Commissaire des Terres,
Forêts et Pêcheries.

Province de Québec, District d'Arthabaska. } Cour Superieure
No. 125.

The American Abestos Co., (Limited), Insolvable ;
et
John J. Penhale et al., Curateur ;
et
Louis Wertheim, Frankfort on Maine, Germany; Samuel I. Ehrmann, Allemagne ; Jacob H. Schiff, New-York ; Edward Wertheim, Chicago ; Victor Ehrman, Frankfort on Maine Allemagne ; David Gabrielsen, Liverpool ; Moritz Ehrmann, Londres, et Frankforter Abesto Werke, Frankfort on Maine, Allemagne, Créanciers colloqués ;
et
Louis Carrier, journalier, de l'endroit appelé Black Lake, dans le district d'Arthabaska, Contestant.

IL EST ORDONNÉ aux créanciers colloqués ci-dessus énumérés et dont les créances sont contestées par le contestant, en conformité à un ordre du juge de la Cour Supérieure, administrant la justice dans et pour le distr ct d'Arthabaska, donné le 16 mai 1898 de comparaître d'hui au premier septembre prochain, pour répondre aux dites contestations.

Daté ce 4 Juin 1898,

BERNIER & LAURIN,
Prot. C. S.
METHOT & NOEL,
Procs. du Contestant.
6 juin—2m

C'EST UNE OBLIGATION



Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, sont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis pour venir se les procurer. D'autres, que leurs moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu, en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racinages seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'Enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, rue St-Joseph, Québec.